L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1281 - VENDREDI 1er AOÛT 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224





Alerte à la germination !

Réunion de crise dans le Tonnerrois

Le phénomène de germination qui se généralise sur l'ensemble de la région a conduit la FRSEA et JA Bourgogne à organiser une réunion sur le terrain, avec les différents acteurs de la filière, en présence de représentants nationaux des deux syndicats agricoles. *Page 3*



Côte d'Or

› **Rencontres**

Des agriculteurs australiens à la découverte de l'agriculture Côte d'Orienne



Nièvre

› **Marchés bovins**

La FNB rencontre les exportateurs et négociants



Yonne

› **Arboriculture:**

Ils ont la pêche !





DÉBROUSSAILLEUSE TF500 S

- 5 m.
- 50 cv
- pivot parallélogramme
- commandes basse pression

DISPONIBLE IMMEDIATEMENT

14 000 €ht

faucheuse TWOSE

G. BUCHEZ

Secteurs: Autun - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
Nevers

03 86 20 17 38

TRIAGE ET TRAITEMENT DE SEMENCES

TOUTES CÉRÉALES TOUTE L'ANNÉE



ÉCONOMIES • QUALITÉ • TRACABILITÉ

Double aspiration densimétrique - calibrage - ébarbeuse
Traitement à injection directe

FAITES PREPARER VOS SEMENCES PAR UN PROFESSIONNEL INDEPENDANT

EFC SEMENCES

Jean-Louis Courtot - Moulin d'Arc sur Tille - 5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille
Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01 email: jlcourtot@aol.com

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Santé
03 • Moissons: Réunion de crise dans Tonnerrois

Côte d'Or
04 • Des agriculteurs australiens à la découverte d'élevages côte d'oriens
05 • Tournesol et soja: Des conditions très variables

Nièvre
06 • La FNB à la rencontre des exportateurs et des négociants au cadran
07 • Record d'affluence et de ventes à Moulin-Engilbert
08 • Précisions sur le statut de l'animal dans le code civil

Yonne
09 • Colza 2014: Une bonne année dans l'ensemble
10 • Pac 2014-2020: Les grands principes de la réforme
11 • Arboriculture: Ils ont la pêche !

Bourgogne
12 • Viticulture: L'interprofession soutient les viticulteurs durement touchés par la grêle

Culture
13 • Orges d'hiver: Le nouveau visage du paysage variétal
14 • ELEVAGE: Les rencontres de l'automne "Made in Viande" se préparent

Services
15 • Firmes et Machinisme
16-17 • Marchés
18-19 • Petites Annonces
20-26 • Annonces Légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

En bref

L'indice national des fermages augmente de 1,52% pour 2014

L'indice national des fermages est évalué à 108,30 pour l'année 2014 contre 106,76 en 2013, d'après un arrêté du ministre de l'Agriculture paru le 25 juillet au Journal officiel. Soit, une augmentation de 1,52 % par rapport à 2013. Cet indice, qui détermine le loyer des terres nues et des bâtiments d'exploitation agricole, tient compte de l'indice du revenu brut d'entreprise agricole par hectare de 110,52 pour 2014 (contre 108,50 en 2013) et de l'indice du prix du produit intérieur brut de 104,99 en 2014 (104,16 en 2013). Au final, le nouveau loyer par hectare en 2014 = (le loyer par hectare en 2013) x (108,30/106,75).

Prairies: une pousse excédentaire dans l'Ouest, déficitaire dans l'Est

D'un point de vue national, la production cumulée des prairies permanentes parait satis-faisante, estimée au 20 juillet à un peu moins de 100% de la production de référence (1982-2009) à la même période, note le service statistiques du ministère de l'Agriculture (Agreste), dans sa note de conjoncture Prairies parue le 28 juillet. Mais le ministère constate de grosses disparités régionales A l'ouest d'un axe Reims-Toulouse, la situation est normale ou excédentaire. La pousse de l'herbe dépasse même les 80% de la production annuelle de référence. A l'Est en revanche, la situation est dégradée. Plus de deux tiers des régions fourragères y présentent un déficit de production important. En Bour-gogne et en Lorraine, la production cumulée est inférieure à 70% de la référence 1982-2009.

Risque avéré d'introduction de la diarrhée épidémique porcine en UE, selon l'Anses

«Le risque d'introduction de la diarrhée épidémique porcine (DEP) en France, à partir d'un pays infecté, est avéré», conclut le Groupe d'expertise collective en urgence (Gecu) de l'Agence de sécurité sanitaire (Anses) dans un rapport rendu publique le 24 juillet, au sujet du variant de la DEP qui sévit aux USA depuis un an et s'est répandu dans d'autres pays du continent américain. Le risque d'introduction le plus élevé provient des porcs vivants (probabilité de 6 à 7 sur une échelle de 0 à 9), les produits sanguins (6), les semences, embryons et le matériel/véhicule agricole (5), les personnes (3) et la gélatine (2 à 3). L'Anses rappelle que le *«risque de contamination croisée des produits par le virus provenant de produits de porcs est omniprésent»*.

Cotisations sociales 2014

La MSA a pris acte des demandes d'assouplissement relatives au paiement des cotisations sociales 2014 formulées par la FRSEA, suite aux aléas climatiques survenus depuis le début de l'année et à la conjoncture économique défavorable.
La MSA, soucieuse des difficultés de bon nombre de ses adhérents :
- a engagé une démarche pour obtenir une enveloppe ciblée destinée à prendre en charge des cotisations sociales de l'année 2014 ;
- rappelle que tout adhérent en difficultés de trésorerie peut solliciter la MSA de Bourgogne pour élaborer un échéancier de paiement des cotisations sociales 2014. N'hésitez pas à contacter Mme Béatrice Chanteloube au 03 86 47 37 65.

PRI info

Côte d'Or Elevage cunicole à reprendre en Côte d'Or

Un couple de cédant cherche un ou des repreneurs pour transmettre leur exploitation. La production exclusive de cette exploitation est un élevage de lapin industriel. Le site offre l'opportunité d'agrandir ou de construire de nouveaux bâtiments sur une autre ou la même production. Une période de travail en commun peut être envisagée après reprise.
Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

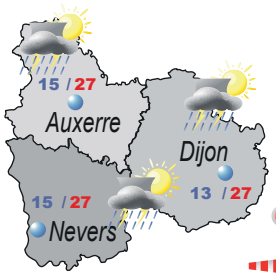
L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation).
Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture)
au 03 86 93 40.38

Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 1er au 07 août

Vendredi 1er Août

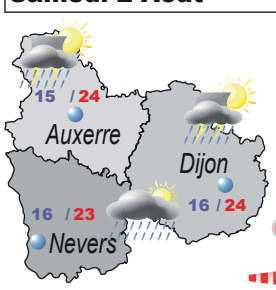


Orageux
Ce vendredi se déroulera sous des averses orageuses. Les températures seront de saison.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Alphonse
Soleil : 06:25 - 21:21
Lune : 11:59 - 23:31

Samedi 2 Août



Instable
Les averses resteront présentes et accompagnées d'orages localement. Les vents seront modérés.

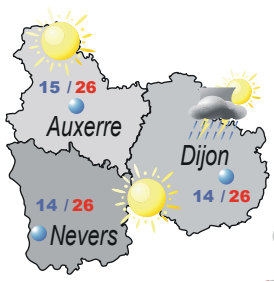
T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Julien
Soleil : 06:26 - 21:20
Lune : 13:01 - 23:59

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 3 Août



Mitigé
Le soleil sera bien présent mais quelques orages persisteront par endroits. Les vents seront faibles.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 25 à 27 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Ste Lydie
Soleil : 06:27 - 21:19
Lune : 14:05 - N.C.

Prévisions à 7 jours

Lundi 4 au Mercredi 6 Août :
Quelques éclaircies pour lundi et mardi. Des averses orageuses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 14 à 18 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

Jeudi 7 au Dimanche 10 Août :
De belles éclaircies en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 14 à 18 °C T° maxi. : 24 à 26 °C

Moissons

Réunion de crise en Tonnerrois

Le phénomène de germination qui se généralise sur l'ensemble de la région a conduit la FRSEA et JA Bourgogne à organiser une réunion sur le terrain, avec les différents acteurs de la filière, en présence de représentants nationaux des deux syndicats agricoles.



De gauche à droite : Antoine Daurelle, trésorier adjoint à JA National, Joël Limouzin, vice-président de la FNSEA, Francis Letellier, président de la FRSEA Bourgogne et FDSEA 89, Samuel Legrand, président de JA Bourgogne.

Nicolas Poinsot a fait ses comptes : ce jeune exploitant qui cultive 480 ha sur les plateaux de Bourgogne, aux confins du département, a déjà perdu en quatre ans, 120 K€ de franchise en ayant déclenché en autant d'occasions, son assurance aléas climatiques. Après le gel et la grêle, ce sont cette fois les pois qui ont germé. Symbole de cette moisson 2014 qui voit un peu partout la germination mettre à mal les espoirs des agriculteurs céréaliers. *«Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés»*, comme l'écrivait La Fontaine évoquant la peste. Une *«peste»* qui aujourd'hui compromet en premier lieu les débouchés meuniers des blés fraîchement récoltés et s'étend du Rhône-Alpes au Nord de la France. La réunion organisée par la FRSEA et JA de Bourgogne ce jeudi, sur l'exploitation de Nicolas Poinsot, à Thorey, a réuni nombre d'acteurs de la filière : agriculteurs, organismes stockeurs, assureurs. Une rencontre à laquelle participaient également Joël Limouzin, vice-président de la FNSEA, en charge notamment du dossier aléas climatiques et Antoine Daurelle, trésorier adjoint au bureau national des JA.

Du jamais vu !

Pour certains agriculteurs de Bourgogne, 2014 est la troisième année consécutive au cours de laquelle ils doivent faire face à des aléas climatiques. Le phénomène de grains germés qui s'est généralisé sur la région est de l'avis de tous, *«du jamais vu»*. S'il vient amputer le potentiel des récoltes de blé, de colza, d'orges et de pois et fragiliser un peu plus l'économie des exploitations, il ébranle également toutes les filières de production. Conséquence du cumul des fortes précipitations et de la fraîcheur enregistrées au début du mois de juillet : *«des conditions climatiques alternant le chaud et le froid, qui ont levé la dormance et débloqué la germination»*, comme l'a rappelé le président de la FRSEA Bourgogne et de la FDSEA 89, Francis Letellier. Dans l'Yonne, ce sont entre 60 et 80% des blés meuniers, qui sont aujourd'hui déclassés en blés fourragers. Egalement touchés: les orges de printemps, ainsi qu'une partie du colza récolté, même si, pour ce qui est des protéagineux, la dégradation du taux d'huile ne devrait pas être trop importante. Quant aux orges d'hiver, tout dépend de la date à laquelle elles ont été récoltées : avant les pluies, les escourgeons, tout en présentant des moyennes de rendement hétérogènes allant de 40 à 90 q/ha, sont de belle qualité brassicole. Ce qui n'est pas le cas de celles collectées après, qui présentent tous des traces de germination

Un impact fort sur les revenus

Se pose aujourd'hui un autre problème : le respect des contrats engagés, comme l'a évoqué Gérard Delagneau, président de la coopérative 110 Bourgogne: *«la récolte était déjà bien engagée et bien sûr, avec des blés panifiables. Aujourd'hui, nous sommes en négociation avec nos meuniers et tentons de trouver des débouchés, mais les prix sont revus à la baisse et il va falloir trier, alloter, créant des frais supplémentaires…»* Même discours pour son collègue de Capserval, Etienne Henriot : *«cela aura un impact fort, il ne faut pas se leurrer, sur les revenus des agriculteurs et posera des problèmes pour les organismes économiques, qui auront très certainement un exercice difficile. Nous sommes face à un phénomène jamais connu, surtout à cette ampleur, à l'échelle de tout un territoire… Nous faisons tout notre possible pour trier, conserver, mais quand vous avez 85% d'un tas de blé qui est mort et passe en fourrager, vous ne pouvez pas transformer le métal en or !»* Les semences, en fonction des variétés utilisées ont également été touchées et certains agriculteurs tirent la sonnette d'alarme: *«aujourd'hui, le constat est simple, nous n'avons plus aucune semence de ferme à ressemer !»*

Un socle assurantiel mutualisé

Présent à la réunion, le directeur de l'antenne auxerroise de Groupama Paris Val de Loire, Jacques Blanchot, a rappelé que la germination faisait bien partie des aléas excès d'hygrométrie, mais à une condition : *«que les rendements soient amputés d'au moins 25%...»* La baisse de qualité ne rentrant pas en ligne de compte pour ce qui est du calcul des indemnisations. Néanmoins, il est demandé à tous les agriculteurs touchés par le phénomène, de faire des déclarations à leur assureur, de sorte de pouvoir établir un recensement de la situation. Tous les participants à la réunion s'accordent à dire que le système assurantiel existant aujourd'hui, ne correspond plus aux besoins, face à la récurrence d'aléas climatiques de plus en plus violents et rapprochés et au fait qu'au plan national, près des deux tiers des céréaliers ne sont pas assurés. A l'image de cet exploitant du Tonnerrois, dont *«les rendements à force de baisser d'année en année, sont rendus tellement bas, qu'il faudrait quasiment ne plus rien récolter pour espérer déclencher le système aléas…»* Joël Limouzin a rappelé pour sa part la déclaration du 10 juillet dernier du ministre Le Foll, sur la mise en place d'un socle assurantiel, via un fonds d'indemnisations auquel l'état contribuerait à hauteur de 100 M€. Un dispositif qui concernerait les cultures implantées en 2015 pour récolte en 2016. Demeurent plusieurs interrogations, comme le niveau de production pris en compte : *«il va falloir trouver des solutions adaptées à chaque système et nous avons décidé à la FNSEA, d'une réunion à la rentrée, regroupant tous les secteurs d'activité afin de se mettre en ordre de marche et respecter le cadencement prévu...»* Reste à savoir si le dispositif sera obligatoire ou non : *«est-on prêt à réorienter une partie des aides de la PAC vers un dispositif assurantiel ? C'est un sujet professionnel et politique sensible, je vous l'accorde…»* Pas question pour autant de tout miser sur l'assurantiel, sans passer par la case prévention : *«nous ne voulons pas d'un système d'incitation à la médiocrité, avec le risque de se retrouver sans rien au bout de quelques années de dégradation des revenus !»*

Dominique Bernerd



Un tas de blé touché par la germination, chez Nicolas Poinsot, exploitant céréalier à Thorey

AXILOC
Location courte et longue durée



6125R + chargeur H340
- 125cv (4 cylindres)
- Transmission à variation continue
- Climatisation



6150R
- 150cv (6 cylindres)
- Transmission à variation continue
- Climatisation



6190R
- 190cv (6 cylindres)
- Transmission à variation continue
- Climatisation

15 tracteurs à louer en BOURGOGNE
Plus d'infos sur www.axequipement.com ou 06 37 65 75 11

Rencontres

Des agriculteurs australiens à la découverte d'élevages côte d'oriens

Un groupe de 36 agriculteurs australiens, éleveurs pour la plupart ont fait une halte bourguignonne au cours de leur voyage à travers la France. Rencontres et dépaysement.



Souvenir d'une visite et photo de famille de deux mondes agricoles aux antipodes, au propre comme au figuré !



Peu de chapeaux façon bush australien dans l'assistance, mais une attention soutenue à la présentation des éleveurs et beaucoup de questions sur des pratiques et des métiers si différents.

Ils étaient 26 agriculteurs australiens (une dizaine avait préféré rester visiter Dijon), le 22 juillet dernier à braver le crachin bourguignon pour prendre pied sur deux exploitations d'élevage de Côte d'Or, à la découverte d'autres pratiques et d'un autre type d'agriculture. Premier arrêt le matin chez Jacky Estivalet, à Saint-Maurice sur Vingeanne, polyculteur-éleveur, naisseur engraisseur de charolaises.
Et second arrêt l'après-midi chez Christine et Laurent Choubley, agriculteurs installés au hameau de Mercueil, près de La Motte-Ternant, en zone Auxois-Morvan.

Péril chinois en vue, là-aussi...

Pour ce groupe à l'évidence, le dépaysement était total et c'était ce que recherchaient ces visiteurs australiens, engagés dans un tour de France qui devait se terminer le 27 juillet à Paris. Les agriculteurs présents venaient de toutes les parties du continent australien, même de Tasmanie. Céréaliers, éleveurs de bovins et de moutons, producteurs de viande eux-mêmes, ils ont été particulièrement demandeurs d'informations technico-économiques. Les pratiques d'élevage, l'encadrement administratif, le système agricole européen, la PAC... ses atouts et ses contraintes, les marchés... Toutes les questions ont été abordées, jusqu'à la répartition des frais et des charges entre les différents acteurs !

Les échanges ont été nombreux grâce au talent de l'interprète qui leur servait de guide. On a ainsi appris que l'identification électronique était bien implantée sur ce continent par ailleurs livré à la loi du marché pure et dure. Pas de soutiens ni d'aides particulières, mais une obligation de déclarer tous les mouvements d'animaux. Ces agriculteurs venus d'un autre monde ont aussi manifesté une certaine inquiétude face à l'offensive d'investisseurs chinois, très gourmands des terres australiennes. Devant la désertification galopante et face au peu de terres réellement disponibles pour la culture, l'insatiable appétit chinois engendre quelques craintes.
Pour la famille Choubley, Christine, Laurent et leur deux fils, qui les accueillaient l'après-midi sur leur exploitation située à Mercueil à proximité du Morvan, pas de péril chinois en vu, mais le contexte difficile d'une exploitation d'élevage spécialisée, dont le cheptel est inscrit au Herd book charolais, qui complète sa production de broutards par la vente de reproducteurs sélectionnés et l'engraissement de toutes les femelles de renouvellement.

Toute la famille s'est prêtée de bonne grâce au jeu des questions-réponses. Ils n'en sont pas à leurs premières visites et apprécient ces échanges qui leur ont déjà permis d'accueillir des Anglais, des Québécois et bien entendu des éleveurs d'autres régions françaises. «*Mais des Australiens c'est une première!*» confirme Laurent Choubley.

Rien de comparable mais des centres d'intérêt communs

Aucune comparaison n'est possible entre ces deux agricultures si différentes. D'un côté, le gigantisme, l'ultra-libéralisme, les caprices de climats particulièrement contrastés et violents, l'élevage très extensif et les feedlots souvent dénoncés comme contraires à des pratiques respectueuses de l'environnement et du bien-être animal. Un monde dur qui trempe le caractère des hommes qui font prospérer son agriculture. De l'autre, des exploitations d'élevage spécialisées d'une taille représentative de la moyenne haute des exploitations bourguignonnes, bien loin des références australiennes, pour les hectares, comme pour le nombre des naissances et l'activité d'engraissement. Rien de comparable donc, mais une même volonté de mieux connaître la réalité et les pratiques de métiers aussi différents.
Le mauvais temps ne permettant pas de s'égayer dans la campagne, les deux mondes ont vite trouvé un centre d'intérêt commun pour la mécanique et les machines qui ont pris leurs quartiers d'été dans la grande stabulation désertée de l'élevage Choubley. Là pas besoin d'interprète, la mécanique rapproche les agriculteurs autant qu'une passion partagée pour le métier d'éleveur, quelle que soit la taille du troupeau ou celle du tracteur...

AMK

▸ Zoom sur...

Australie: l'agriculture de la performance



Une image emblématique de l'élevage australien, feedlots à perte de vue dans un paysage quasi désertique...

C'est un monde, un continent, difficile donc de résumer toutes les caractéristiques de l'agriculture australienne en quelques lignes. Ce qu'il faut retenir, c'est que l'Australie est le pays des extrêmes et une puissance agricole mondiale fortement exportatrice. Ce pays-continent (14 fois la France) se caractérise par des immensités désertiques et une population de 21 millions d'habitants concentrée essentiellement sur toute la côte Est, où se situe aussi la majeure partie de l'activité agricole, dans les Etats du Queensland, de Nouvelle Galle du Sud et du Victoria. En dépit de contraintes climatiques extrêmes qui rendent inexploitable 90% du territoire, l'agriculture australienne est une des plus performantes du monde et sur ces terres de pionniers la productivité continue de croître alors que le nombre des exploitations agricoles diminue. L'agriculture contribue de façon très significative à la balance commerciale australienne.
Côté productions animales, les éleveurs australiens élèvent des moutons de race mérinos qui produisent une laine de grande qualité. Le pays se classe ainsi au premier rang mondial des producteurs de laine et exporte 90% de sa production. L'élevage bovin est très productif, la viande (boeuf et veau) est principalement exportée aux USA. Les parcs d'engraissement intensif (feedlots), qui peuvent contenir et nourrir 24 000 têtes sur 800 ha environ, sont la marque distinctive de ce type d'élevage. L'industrie australienne des feedlots pèse près de 2,7 milliards de dollars, emploie 2000 personnes et utilise 2,2 millions de tonnes d'aliments composés et fabriqués sur place. L'Australie exporte 60% de sa production, essentiellement vers les USA et le Japon.
Côté grandes cultures, le blé a colonisé une grande partie des terres agricoles, y compris vers l'intérieur du continent. Cette céréale représente entre 60 et 70% des superficies cultivées. La sélection de variétés résistantes à la sécheresse, la mécanisation et les pratiques culturales (dry farming) ont facilité cette forte implantation. L'essentiel de la production est exportée vers la Chine, l'Egypte et les pays de l'Union européenne.

Déclaration PAC 2014
Corrections des registres parcellaires graphiques (RPG)

La cour des Comptes européenne a constaté des anomalies importantes, relatives au contour des îlots, lors des audits réalisés sur la période 2008-2010 et a imposé une lourde correction financière à la France. Un plan d'action national portant notamment sur le RPG a été mis en place pour tenter de réduire le montant de cette correction financière. Ainsi, lors de l'instruction des dossiers Pac «*surface*», un examen particulier du contour des îlots sera effectué, au niveau des éléments du «*paysage*» et du «*bâti*».
Certaines observations, pour être traitées administrativement, nécessiterons un échange de courriers avec les exploitants agricoles, au cours des mois de juillet-août-septembre.
Afin de ne pas générer de retard dans le traitement des dossiers et le paiement des aides Pac, il est demandé aux exploitants agricoles de répondre rapidement et précisément aux courriers reçus et de se rendre au service Economie agricole uniquement sur rendez-vous.
Contact : Dominique Dumont (03 80 29 44 42) dominique.dumont@cote-dor.gouv.fr.
Odile Ducet (03 80 20 42 72) odile.ducret@ cote-dor .gouv.fr

Les Trophées de la Performance Energétique de l'industrie Agroalimentaire 2014

Okavango-energy, spécialiste en efficacité énergétique pour l'industrie, organise la première édition des Trophées de la Performance Energétique de l'Industrie Agroalimentaire.
Placés sous le Haut Patronage du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ces trophées sont ouverts à toutes les entreprises du secteur ayant mis en place des actions d'économie d'énergie significatives.
L'agroalimentaire est le 3ème secteur industriel le plus consommateur d'énergie avec 14% de la consommation de l'industrie en France.
Ces trophées seront l'occasion de mettre en avant des cas concrets d'action sur la performance énergétique de l'industrie agroalimentaire et d'en tirer des bonnes pratiques.
Les Trophées de la Performance Energétique seront remis à l'occasion du SIAL, le Salon n°1 Mondial de l'Alimentation, du 19 au 23 octobre 2014 à Paris.
Pour participer aux Trophées, les candidats peuvent télécharger leur dossier de candidature à l'adresse www.okavango-energy.com/spip.php?rubrique25 et le renvoyer à l'adresse trophees@okavango-energy.com.

Point de vue avec le Cetiom

Tournesol et soja : des conditions très variables

Tournesol : de la pleine floraison à la fin de la floraison

Les pluies enregistrées depuis 3 semaines ont été très bénéfiques au tournesol même si le potentiel de la culture est largement entamé dans les situations les plus affectées par la sécheresse. Les cultures sont pour la plupart en floraison ou en fin floraison même si dans les extrêmes on trouve encore des parcelles au stade bouton floral. L'état des cultures est très variable selon les régions et les secteurs. On observe des parcelles qui sont très hétérogènes en stade avec des écarts parfois de plus d'un mois entre les plantes les plus avancées et les plus tardives (2 levées). Mais c'est en termes de peuplement que les écarts sont les plus inquiétants avec parfois des densités très faibles et des trous dans les parcelles. Toutefois, globalement, les implantations sont majoritairement réussies, particulièrement en Rhône-Alpes et Auvergne.
Les pluies pendant la floraison pourraient occasionner des contaminations de sclérotinia sur capitule mais en attendant la situation est saine.
La sécheresse qui a suivi les semis a fortement pénalisé l'efficacité des herbicides. De ce fait, les parcelles atteignent un niveau d'enherbement parfois important. Parmi les adventices à problème, on peut citer de façon non exhaustive les renouées, les matricaires, les chardons et les vulpins.

Soja : une situation très contrastée

Les pluies des trois dernières semaines ont été très bénéfiques aux cultures qui souffraient du manque d'eau depuis le début de leur cycle. Les parcelles sont dans l'ensemble très verdoyantes même si des problèmes d'inoculation sont régulièrement signalés (parfois compensés par des apports d'azote).
Les stades sont compris entre premières gousses (R3) et, pour les variétés plus tardives, premières fleurs (R1).
Des cas de mauvaises inoculations sont observés dans toutes les régions mais ces situations sont plus importantes en Bourgogne et Franche-Comté. Les conditions d'implantation sont souvent citées comme des causes probables notamment lors de semis réalisés par fortes températures en conditions très desséchantes (vent). A noter que les carences en azote ont souvent été observées tardivement du fait de reliquats d'azote important et d'une minéralisation très active.
En termes d'alimentation, on note aussi des carences induites en potasse. La sécheresse est révélatrice de tel comportements. En terme de symptômes les plantes ont une croissance un peu bloquée et la hauteur de la première gousse est très faible. Des applications foliaire de potasse ont été réalisées.
Les conditions peu poussantes qui ont suivi les semis n'ont pas permis au soja d'exercer une (modeste) concurrence vis-à-vis des adventices qui levaient. Les programmes de désherbage n'ont pas pu être effectués dans des conditions optimales et ils se sont révélés moyennement efficaces notamment sur chénopodes.

Groupama

Nouvelle hausse des cambriolages

Les cambriolages continuent d'augmenter… L'année 2013 a été une année record en terme de vol, soulignons en particulier la hausse de 66% des vols dans les exploitations agricoles, en 6 ans*.
La plupart des cambriolages ont lieu entre les mois de juin, juillet et août. Une période idéale pour vous équiper d'un système de prévention contre le vol efficace...

La solution la plus efficace

La solution la plus efficace aujourd'hui pour lutter contre le cambriolage est la télésurveillance. L'installation d'un système de télésurveillance permet de réduire fortement le risque de cambriolage !
- La télésurveillance divise par 4 le risque de cambriolage.
- La télésurveillance permet de réduire les dégâts éventuels, consécutifs à une effraction, de 60 % à 70 %.
Les cambrioleurs dissuadés fuient dans 95 % des cas.
Activeille, filiale de Groupama, propose un service sur mesure et performant en matière de sécurité qui allie :
- un système d'alarme discret et performant
- la surveillance à distance permanente par un centre de veille 24h/24 et 7j/7,
une assistance 24H/24 en cas d'effraction.
Domicile, exploitation agricole, entreprise… sont ainsi protégés 24h/24 et 7j/7,
N'attendez pas la visite des cambrioleurs pour vous équiper d'un système de télésurveillance !

Quelques points forts

- Plus de 20 ans d'expertise et de conseils
- Le meilleur rapport qualité/prix du marché
- Un matériel à la pointe de la technologie
- Nos services sont certifiés
Côté satisfaction client : près de 40 000 clients font déjà confiance à Activeille et 95% de clients sont satisfaits.
Pour connaître les conditions particulières, contactez votre conseiller Groupama.

(*source : Observatoire National de la délinquance et des réponses pénales).

Une médaille de bronze pour le Centre équestre de la Vignotte

14 939 cavaliers accompagnés de leurs poneys et chevaux sont venus de toute la France pour participer aux championnats de France Poneys (du 5 au 13 juillet) et clubs (du 19 au 27 juillet) organisés au parc équestre fédéral de Lamotte Beuvron (41), siège de la Fédération française d'équitation. Ce «*Générali open France*» est reconnu comme «*la plus grande manifestation équestre du monde*». C'est donc en présence de très nombreux compétiteurs que Léna Allemann, montant Narcisse d'Arceau, a gravi le 22 juillet la 3ème marche du podium des championnats de France de dressage dans la catégorie Club 2 cadet. C'est un beau challenge relevé pour la jeune cavalière et une consécration pour le travail du centre équestre de la Vignotte situé à Fouchanges (21).



▶ Agenda

09/08 - 21/09 Un été animé au château de Châteauneuf en Auxois

Le 9 août à 20h30, ciné concert par la compagnie Scènes Occupations. Le Mécano de la générale, un grand classique du cinéma burlesque accompagné musicalement.
Le 12 août à 21h : visite nocturne en musique, à la lumière des bougies, rythmée par le chant a capella des voix féminines du quatuor 4anima.
Jusqu'au 21 août, à 21h45 (réservation conseillée), visites nocturnes les mardis (théâtralisées et animées) et les jeudis (en costumes et à la bougie) pour se replonger dans le Moyen-Age.
Jusqu'au 20 août : animations pour les enfants à partir de 6 ans, chaque mercredi de 14h à 17h, «les chevaliers du mercredi», découverte ludique de l'art de la chevalerie, maniement de l'épée, enluminure, initiation au tir à l'arc et aux métiers du cirque. Goûter offert.
23-24 août, de 14h à 19h ; 10h à 12h et 14h à 19h : atelier des savoir-faire, confection de costumes enfant, démonstrations, ateliers pour enfants.
20 et 21 septembre : Journées européennes du patrimoine, accueil et visites commentées gratuites. Entrée gratuite.

17/08 Concours de chiens de troupeau sur bovins

L'association des Utilisateurs de chiens de troupeaux Yonne Morvan (AUCTYM), avec les Jeunes agriculteurs de Vitteaux, organise un concours de chiens de troupeau sur bovins, le 17 août prochain, sur l'hippodrome de Vitteaux. Cette épreuve donne l'occasion aux éleveurs et aux spectateurs d'apprécier les capacités de travail des chiens sur des troupeaux de vaches. Les chiens sont confrontés à toutes les situations de travail dans lesquelles ils sont amenés à travailler sur une exploitation d'élevage. Ce concours amical ne compte pas pour le championnat de France. Il est ouvert à tous les éleveurs accompagnés de leur chien. Renseignements et inscriptions : Emilie Jeannin, Ferme de Lignières - 06 22 21 51 38 ou contac@la-ferme-de-lignieres.com

15/07-31/08 Duo bateau-train à Pouilly en Auxois

L'Office de tourisme propose un voyage insolite à Pouilly en Auxois avec embarquement à bord de la Billebaude pour une croisière commentée, suivi par un embarquement à bord du petit train touristique pour découvrir la campagne bocagère avant de faire un arrêt à la Maison de Pays.

La FNB à la rencontre des exportateurs

Constat d'impuissance partagé avec les négociants du marché au cadran

Depuis plusieurs jours, la section « vaches allaitantes » de la Fédération nationale bovine (FNB) va à la rencontre des acteurs commerciaux de l'aval qui pratiquent l'export de viande bovine. Mardi 29 juillet, quatre éleveurs-administrateurs de l'organisation professionnelle ont donc rencontré une dizaine de négociants présents au marché au cadran de Moulins-Engilbert le matin-même.



La délégation de la FNB, conduite par Emmanuel Bernard (au centre), a rencontré une dizaine de négociants intervenant sur les marchés d'export (à droite), le 29 juillet, à la Sicafome.

«*Notre section a décidé d'aller à la rencontre de tout le monde du commerce de vif français, que ce soient les négociants privés, les coopératives, les traders ou les marchés. Le principe, c'est d'écouter et de sentir l'ambiance mais aussi de recouper les informations du terrain et prendre du recul par rapport aux différents positionnements des fédérations nationales. Cela permet de prendre de la hauteur par rapport à ce qui apparaît souvent comme uniforme, d'avoir un autre point de vue. Les gens ont parfois leurs raisons d'être pro ou anti-export mais c'est plus nuancé que cela parce qu'il y a ceux qui ne vivent que de l'export et il y a ceux qui pratiquent à la fois l'export et l'abattage. Les intérêts ne sont pas toujours les mêmes*» justifiait Emmanuel Bernard, secrétaire général adjoint nivernais de la FNB, mardi matin, avant la réunion avec les négociants adhérents de la Sicafome. Quatre réunions ont déjà eu lieu, notamment à Limoges avec Limousin Charolais Accord, Deltagro et Bevimac, trois autres devaientt encore avoir lieu avant la fin de semaine... Côté FNB, trois autres délégués étaient présents aux côtés du responsable nivernais: Jean-Paul Thénot, éleveur du Puy-de-Dôme et vice-président de la section VA-FNB, Michel Joly éleveur de Saône-et-Loire ainsi que Pauline Madrange, chargée de mission à l'Institut de l'élevage et spécialiste des filières économiques et de la PAC à la FNB. Autour de la table ronde, outre Bernard Gauthier, président du cadran en puissance invitante et une dizaine d'éleveurs administrateurs de la Sicafome, Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA 58, avait aussi pris place pour participer au feu roulant des questions-réponses avec les acheteurs.

Remonter à la cellule export du ministère

Durant plus d'une heure, éleveurs et exportateurs ont ainsi pu confronter leurs points de vue sur la filière, la dimension économique, les problèmes de règles sanitaires, de cours, de concurrence avec d'autres pays européens ou hors zone Europe, de marchés potentiels et de volumes à produire... Une large place a été accordée au thème du risque que constitue la crise économique sur le marché italien et aux alternatives à préparer. «*Nous avons des pistes de travail derrière, notamment via la cellule export du ministère, c'est pour cela que nous avons besoin du maximum d'informations à remonter*» estimait Emmanuel Bernard pour qui «*le GIE France export, c'est mort: c'était compliqué d'organiser le commerce entre des entreprises qui sont concurrentes 365 jours par an. Et Interbev n'a qu'une action de communication et de sensibilisation limitée aux salons et au Sommet de Cournon*»! De fait, la parole s'est déliée: «*La Pologne, qui a déséquilibré le marché en exportant ses animaux puis en refusant de couvrir le marché du hallal et l'Irlande, en Europe, mais l'Australie et l'Uruguay, hors-zone Europe, pratiquent des prix qui ne nous rendent pas concurrentiels*» a-t-on entendu. Pour d'autres, «*pour aller à la cellule export, il faut voir les points de compétitivité sur lesquels on peut gratter en France, que ce soient les normes ou les règles en Europe ou les temps de transport*»... «*Quand c'est dit par les faiseurs du quotidien, cela a plus de poids*» a souligné le secrétaire général adjoint de la FNB. Il y avait là des négociants d'Alsace, de Haute-Savoie et du Massif Central. Face à la spirale baissière des cours en France et en Italie, Emmanuel Bernard a aussi constaté «*nous savons que personne n'a la solution, mais tous ceux qui ont ouvert l'export vif à tout type d'animaux disent qu'il faut trouver des solutions extérieures à des problèmes intérieurs, ce qui laisse augurer d'un avenir sombre pour nos métiers*», selon lui. Moins de production par rapport aux volumes demandés ou accroissement de la consommation: «*Il y a trop de monde dans la chaîne et les plus grosses structures sont les moins rentables*» pour un exportateur, «*nous risquons de perdre des marchés si nous diminuons les volumes*» pour un délégué de la FNB. Le constat d'impuissance, lui, est partagé par tous. **E.C.**

Face à la germination des cultures

Les semences de ferme seront-elles à la hauteur

La germination et la dégradation rapide de l'amidon par les amylases (lire TDB N°1280) posent le problème de la viabilité des semences de ferme. Non seulement les grains germés constituent un obstacle au resemis mais l'activité des enzymes accroit encore cette difficulté puisque des grains pré-germés peuvent ne pas laisser apparaître d'impact visuel sur les cultures. Pour 20% de grains germés, une quantité non négligeable et difficile à évaluer de grains peuvent être affectés, «*ce qui rend très risqué le sur-semis*» explique Mickaël Geloen, le conseiller de la Chambre d'agriculture de la Nièvre dans le Point Cultures N°20. Selon lui, «*il est admis qu'au-delà de 2% de grains germés, le re-semis est déconseillé, surtout en triticale, colza, pois d'hiver ou orge d'hiver, mais aussi pour toutes les espèces de grandes cultures (blé tendre, orge de printemps, colza, pois de printemps...)*». Si malgré tout, un agriculteur veut re-semer ses semences de ferme germées, «*c'est un pari risqué. Les incidences peuvent être nombreuses: mauvais contrôle de la densité de semis, pertes à la levée, moins bonne vigueur de départ, sensibilité aux maladies telluriques (fusariose, septoriose, anthracnose...). Un test de germination avant semis est recommandé pour affiner le diagnostic mais ce test doit être fait au plus près du semis (début octobre). Dans le cas où le taux serait trop faible, le délai pour trouver de nouvelles semences certifiées avec la variété souhaitée pourrait être trop court*».



«Être prévoyant»

Faute de références nombreuses, les techniciens disposent actuellement de «*peu de visibilité sur l'impact du phénomène de la germination sur pieds en production de semences*». Il est donc recommandé aux agriculteurs de contacter leurs organismes stockeurs afin de se renseigner sur leurs disponibilités en semences. Toutefois, en blé, «*des deuxièmes re-semis sont possibles dans la mesure où la semence ne montre pas de grain germé. Il faut faire des comptages! Des variétés telles que Rubisko, SY Moisson et Arezzo semblent moins concernées par la germination sur pieds*» précise la Chambre. Mais si tel n'est pas le cas, Mickaël Geloen préconise de «*se réapprovisionner très vite en semences certifiées et adaptées au contexte. L'offre va-t-elle suivre la demande? Cela va aussi dépendre de la situation ailleurs en Europe: le choix dépasse le simple problème de la densité et de la variété, mais dans un mois, il sera peut-être trop tard alors que le contexte est tendu*» conclut-il.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

2ème foire-concours aux culards de l'année

Record d'affluence et de ventes au cadran de Moulins-Engilbert

La deuxième foire-concours aux culards de l'année, vendredi 25 juillet, a été couronnée par un nouveau succès. Les boeufs et génisses présents à la Sicafome étaient nombreux et de bonne qualité et les prix plus que corrects. 96% des animaux ont été vendus, ce qui est un record. Les acheteurs de toute la France et de Belgique étaient encore plus nombreux pour cette 11è édition.


Les deux 1ères dauphines de Miss comice agricole ont remis ses récompenses à Bruno Loreau, de Chiddes, dont la génisse de 12-18 mois a obtenu le Super prix d'honneur de la foire-concours.

La renommée de cette foire-concours n'est plus à faire mais elle s'amplifie d'une année sur l'autre. L'édition de vendredi dernier, à Moulins-Engilbert, a encore battu des records. 420 boeufs et génisses avaient été inscrits, 391 ont été présentés et 376 ont été réellement vendus à 74 acheteurs venus de toute la France et de Belgique, ce qui est là aussi un chiffre inédit. De nouveaux participants à la vente sont donc venus, attirés par la très bonne réputation de cet événement spécialisé dans le culard charolais, mais des éleveurs du cru ont aussi rendu visite aux animaux et ont observé les prix avec attention. Si la Nièvre et la Saône-et-Loire font figure de vitrine des culards et fournissent le plus gros bataillon, c'est plus par la spécialisation de quelques élevages, essentiellement morvandiaux, que par accident. *«Ces animaux spécifiques se valorisent mieux que sur un marché normal. Les acheteurs viennent pour les culards parce qu'ils savent qu'ils en ont les débouchés. Beaucoup, après la vente, les engraissent et les font participer aux concours pour se faire de la pub»* expliquait Alain Guinot, le président du Comité des foires de Moulins-Engilbert, après la manifestation. Autre record battu, celui de la durée des enchères, *«qui ont commencé à 8h30, après les opérations des jurys, et s'est achevée vers 17h»* selon l'organisateur.



376 animaux vendus

Avec 376 culards vendus, c'est un taux de vente de 96% qu'a réalisé la foire-concours de la semaine dernière. *«Les cours étaient plus que corrects, surtout pour les génisses, alors que ça tirait un peu plus sur les boeufs»* a confié Alain Guinot. De fait, une femelle de 27 mois et 633 kg a battu tous les records de vente moulinoises, après avoir été adjugée à 4 940 euros. Les moyennes de ventes, par catégories, ont atteint 1 821 euros en châtrons 12/24 mois, 2 296 euros en châtrons de plus de 24 mois, 1 802 euros en génisses de 12/18 mois, 2015 en génisses de 18/24 mois et 2612 euros en génisses de plus de 36 mois. *«Notre image d'excellence attire de plus en plus car, même si nous avons toujours une inquiétude quant aux nombres d'animaux présents, la qualité est toujours plus au rendez-vous»*. Une excellence qui s'est retrouvée dans le palmarès (voir ci-dessous), défini par les quatre jurys de trois acheteurs (et un éleveur), *«à qui je tiens à tirer mon chapeau car ils ont été rapides malgré les 400 bêtes et leur homogénéité. Ils acceptent toujours volontiers de participer»* a souligné l'organisateur. Côté récompenses, parmi les 6 prix d'honneur par catégorie, c'est une génisse de 12-18 mois appartenant à Bruno Loreau de Chiddes (58), qui a remporté le Super prix d'honneur. Le lauréat a reçu ses lots des mains des deux 1ères dauphines de Miss comice agricole (ndlr: qui aura lieu du 8 au 10 août prochains), lors d'une sympathique cérémonie à la fin de la journée.

E.C.

▶ Le palmarès

- Super prix d'honneur à Bruno Loreau (Chiddes), pour une génisse de 18/24 mois.
- Génisses 12/18 mois: Prix d'honneur à Thierry Lordey; 1er prix ex-aequo à Joëlle Brétigny, EARL Marcel Mathey et EARL Jean-Michel Gien; 2è prix ex-aequo à EARL Rémi Pipponiau, Joëlle Brétigny et Philippe Achard; 3è prix ex-aequo à Christophe Beauzon, Emmanuel Derangère et SCEA de Bresson.
- Génisses 18/24 mois: Prix d'honneur à Bruno Loreau; 1er prix ex-aequo à Gaec Gauthé, EARL Rémi Pipponiau et Alain Brétigny; 2è prix ex-aequo à Didier Loudenot, Christian Commeau et Alain Brétigny; 3è prix ex-aequo à SARL Stéphane Berger et Gaec Martin Gilles et fils.
- Génisses 24/36 mois: Prix d'honneur à Jean-Philippe Rollot; 1er prix ex-aequo à Gaec du Passou, EARL Michel Lavigne et Christian Thaveau; 2è prix ex-aequo à Christian Thaveau, Gaec de la vigne au radis et EARL Bruno Pipponiau; 3è prix ex-aequo à EARL Bruno Pipponiau et Philippe Achard.
- Génisses de plus de 36 mois: Prix d'honneur à Gaec Juredieu; 1er prix à Gaec Juredieu, 2è prix à Laurent Vernisse; 3è prix à EARL de Grand Lormy.
- Boeufs 12/24 mois: Prix d'honneur à EARL Rémi Pipponiau; 1er prix à ex-aequo à Gaec Gauthé et Cyril Brétigny; 2è prix ex-aequo à EARL Charetier et Bruno Loreau; 3è prix ex-aequo à EARL de la Guette et Emmanuel Derangère.
- Bœufs de plus de 24 mois: Prix d'honneur à Michel Vernisse; 1er prix à Gilbert Boulin; 2è prix à Gilbert Boulin.

Gestion de la faune

Renouvellement des commissions des lieutenants de louveterie

La direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre informe que les commissions des lieutenants de louveterie arrivent à échéance le 31 décembre 2014.

Elles seront renouvelées pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019.

Les personnes intéressées par la délivrance d'une commission doivent adresser une demande de formulaire de candidature à la direction départementale des territoires par voie postale (service eau, forêt et biodiversité - 2 rue des Pâtis - BP 30069 - 58020 Nevers cedex) ou par courriel à l'adresse suivante : ddt-sefb@nievre.gouv.fr.

Ce formulaire devra être retourné au plus tard le 15 septembre 2014 aux services de la DDT.
En application de l'article R427-3 du code de l'environnement, les conditions de nominations des lieutenants de louveterie sont les suivantes :

- être de nationalité française
- jouir des droits civiques

- résider obligatoirement dans le département où les fonctions doivent être exercées ou dans un canton limitrophe
- détenir un permis de chasser depuis au moins 5 ans, l'année de la nomination

- justifier d'une aptitude physique compatible avec l'exercice de cette fonction sur leur territoire
- être âgé de moins de 75 ans
- justifier de leur compétence cynégétique

- s'engager par écrit à entretenir, à leurs frais, un minimum de 4 chiens courants réservés exclusivement à la chasse du sanglier ou du renard, soit au moins 2 chiens de déterrage.

▶ Agenda

02/08 Concours de labours à Anlezy
Les JA du canton de Saint-Benin d'Azy organisent leur concours cantonal de labours, le 2 août, chez Benoît Compot à Anlezy (sur une parcelle située en face du silo). Buvette sur place. Contact: Julie Chevalier au 06 60 93 29 50.

8, 9 et 10 août
Comice de Moulins-Engilbert
«Le monde rural invite les grandes villes du monde»: c'est sur ce thème que se tiendra le Comice 2014 de Moulins-Engilbert, les 8, 9 et 10 août prochains. Les organisateurs, mobilisés depuis plusieurs semaines, ont concocté un programme riche et varié: - vendredi 8 août: sur le champ de foire, de 10 à 18h, expositions d'animaux, foire-concours aux ovins, démonstrations de tonte, travail de la laine de A à Z, chiens de troupeau, dégustations de viandes et produits du terroir, découverte de la forêt morvandelle, animations autour de la pêche, remise des médailles aux salariés agricoles, circuit culturel dans la ville «l'agriculture rencontre la culture», en plusieurs étapes. -samedi 9 août: concours de labours, exposition de matériel agricole récent et ancien, labours et battage à l'ancienne, moiss'batt'cross, animations pour enfants, groupes de musiques traditionnellles morvandelle et bretonne en centre-ville, concours de vélos fleuris, animations autour de la pêche, fête foraine sur le champ de foire, spectacle années 80 (medley) puis concert du groupe Gold. - dimanche 10 août: 9h30, messe de Saint-Hubert, 10h30, visite officielle, 14h30, corso fleuri – défilé de chars dans les rues; fête foraine sur le champ de foire; en soirée, bal de clôture à la salle polyvalente. Restauration rapide durant les trois jours. Infos auprès du Comité du comice au 06 50 19 42 35.

▶ Formation

09/09
Comptes courants d'associés
Gaec & Sociétés propose une formation sur les comptes courants d'associés, mardi 9 septembre, à la Chambre d'Agriculture à Nevers. L'intervenante sera Mme Sanchez du CER France Alliance. Tarif : 50 €. Contact: Raphaëlle Lenoble au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr. Réponse souhaitée avant le 27 août.

▶ Formation

«Les comptes courants d'associés», le 9 septembre à Nevers

La prochaine formation de Gaec & Sociétés sur *«les comptes courants d'associés»* aura lieu le 9 septembre prochain à la Chambre d'agriculture à Nevers, à partir de 9h. Bernard Loison, éleveur en Gaec et participant de la dernière formation, nous livre ses impressions.



Bernard Loison a participé à la formation *«Comptes courants d'associés»* du 11 avril 2014

Pour une bonne gestion de sa société, il est nécessaire de bien connaître et comprendre le fonctionnement des comptes courants d'associés. A l'arrivée ou au départ d'associés, des dérapages peuvent apparaître. Il est donc conseillé de bien surveiller ses comptes. Afin de savoir comment les maîtriser, Gaec & Sociétés propose une formation d'une journée qui sera animée par Marie-Thérèse Sanchez, du CER France-Alliance. Bernard Loison, éleveur bovin-ovin en Gaec à Saint-Agnan, dans le Morvan, revient sur la dernière session à laquelle il a participé.

Le Gaec des Pompons, à Saint-Agnan, comprend quatre associés. Au départ composé de trois frères, c'est l'arrivée d'un neveu en 2013 qui a en partie suscité l'inscription à la formation. *«On a des comptes associés et on voulait savoir comment les gérer au mieux»* explique Bernard Loison, qui a apprécié le contenu de la formation. Il s'agissait aussi pour le Gaec d'anticiper le départ en retraite d'un des associés. Bernard Loison se dit également satisfait de la qualité de l'intervention: *«C'était assez clair et il y avait pas mal d'échanges, de questions…»* Il ne regrette donc sa démarche et il *«conseille à ses collègues nivernais de s'inscrire à leur tour»*. Au programme de la prochaine journée de formation : la création et l'alimentation d'un CCA, sa rémunération, les incidences fiscales et sociales de l'abandon d'un CCA ou encore sa transmission… Inscriptions souhaitées avant le 27 août. Contact et informations : Raphaëlle Lenoble 03.86.93.40.96 ou mail à gaec.societes58@wanadoo.fr.

R.L – Gaec & Societes

Suite à l'interview parue dans le N°1280 du 25 juillet

En réponse à Jean-Pierre Fleury (FNB)

Pour faire face à la baisse des prix de la viande payés aux producteurs, et pour faire suite à la récente position affichée par le Président de la FNB, Francis Maenhout, président cantonal FDSEA de Nevers-Imphy et ancien président de la Section bovine de la Nièvre, réagit et fait une proposition.



Le Nivernais Francis Maenhout répond à Jean-Pierre Fleury et fait une proposition à la FNB.

«Jean-Pierre, j'ai lu ton interview sur Terres de Bourgogne du 25 juillet dernier. J'ai souhaité réagir puisque tu demandes que les éleveurs soient plus offensifs et prennent le relais de la FNB. Tu dénonces la politique des prix bas menée par la grande distribution… la baisse du prix des bovins, amorcée par la chute du prix des vaches allaitantes (-200 à -250 euros par animal en un an). Conséquence d'importations massives de viande des pays tiers dont les coûts de production sont inférieurs aux nôtres. Ces coûts sont difficilement compressibles, comme tu le dis. De plus, le marché du broutard s'annonce d'ores et déjà peu réjouissant. Notre production bovine a perdu de la compétitivité… «C'est la première maladie de l'élevage bovin» expliques-tu. Alors, tu proposes d'aller sur les marchés mondiaux prometteurs pour écouler nos animaux morts ou vifs, afin de «limiter» la casse dans nos élevages, aujourd'hui mis à mal et dont les trésoreries sont déficitaires… Et l'on entend de nombreux éleveurs prêts à «planter la charrue», «bazarder les vaches», des JA prêts à s'installer mais surtout pas en élevage bovin, élevage qui prend allègrement le chemin du mouton. Enfin, Jean-Pierre, tu invites les éleveurs à «être plus offensifs», à «bouger», à «soutenir la FNB». Pour çà, tu peux compter sur nous… Les éleveurs nivernais ont toujours été au rendez-vous dans les moments difficiles. Oui, nous avons tous fait des efforts pour moderniser, innover, produire de la qualité… Oui, la viande d'importation dans nos magasins, on ne veut plus la voir…»

«Répartir la marge sur nos produits ?»

«En tout ce que tu dis et constate, chaque éleveur en a conscience mais je souhaiterais te faire une suggestion à propos de notre manque de compétitivité, dû essentiellement je le rappelle à des niveaux de charges insupportables. Pourquoi ne pourrait-on pas imaginer que la FNB, force de proposition, représentative de tous nos éleveurs, ne puisse pas proposer un Plan de sauvetage de l'élevage qui consisterait à obtenir un accord durable visant à répartir de façon équitable et juste la marge qui se fait à partir de nos produits? Ainsi, nous pourrions dégager un revenu et tenir un prix correct au consommateur pour, finalement, faire manger notre viande aux Français, alors qu'aujourd'hui ils mangent de la viande essentiellement d'origine étrangère et dont la qualité et le mode de production sont souvent décriés. Agir à la fois sur le marché intérieur et aller à l'exportation sont deux pistes à mener de front. Jean-Pierre, j'ai lu que tu allais organiser une réunion au plus haut rang pour tenter de retrouver une «spirale positive». Ne serait-ce pas là l'occasion d'y rajouter à vos arguments cette proposition simple, cohérente et juste, pour le bien de tous, pour sauver nos éleveurs et notre élevage bovin? Je sais que la FNB saura faire valoir ses propositions, auprès de nos politiques et de l'interprofession, notamment les GMS. Celles-là mêmes devront prendre leurs responsabilités. Des mesures de sauvetage durables doivent aboutir face à une crise dévastatrice qui dure depuis trop longtemps et n'offre aucune perspective d'avenir à notre profession. Alors oui, après cette ultime rencontre, si le discours de la FNB, qui est clair, ne change pas l'attitude de nos politiques et des GMS, les éleveurs sauront se faire entendre pour défendre un si beau métier, mis à mal aujourd'hui par ce monde des marchands sans scrupule»…

Francis Maenhout, président cantonal FDSEA de Nevers-Imphy, ancien président de la Section bovine et ancien administrateur de la FNB

Statut de l'animal dans le Code civil

La sénatrice Anne Emery-Dumas donne des précisions

Le nouveau président de la FDSEA58 a rencontré la sénatrice Anne Emery-Dumas, le 3 juillet dernier. Cette dernière avait aussi été interpellée par les représentants professionnels régionaux et départementaux sur l 'inscription du statut de l'animal dans le Code civil. L'élue nivernaise précise la situation dans un courrier.

La sénatrice a fait part à Stéphane Aurousseau d'une lettre sur ce sujet datée du 26 juin, qu'elle a reçue des présidents de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, de la FRSEA et des JA de Bourgogne. Christian Decerle, Francis Letellier et Samuel Legrand faisaient par de leur inquiétude quant à un amendement modifiant le statut de l'animal dans le code civil, assimilé à *«une remise en cause de savoir-faire en matière de bien-être animal»*. Les auteurs avaient aussi souligné que *«le Président de la République avait tenu à rassurer le monde de l'élevage à la veille du Salon de l'agriculture en déclarant… exclure tout changement de statut des animaux dans le Code civil»*. Il a donc été démenti par l'amendement adopté à l'Assemblée nationale le 16 avril dernier, qui propose d'introduire le statut de l'animal dans le Code civil. Les responsables agricoles régionaux avaient alors déploré que *«cette évolution juridique offrira une opportunité aux mouvements anti-élevage de multiplier les procédures judiciaires à l'encontre des éleveurs, alors que ces derniers ne cessent d'améliorer leurs pratiques en matière de bien-être animal et qui, au vu des difficultés qu'ils rencontrent, devraient être encouragés par nos responsables politiques et non pointés du doigt, comme c'est le cas aujourd'hui…»*

«Rédaction de compromis»

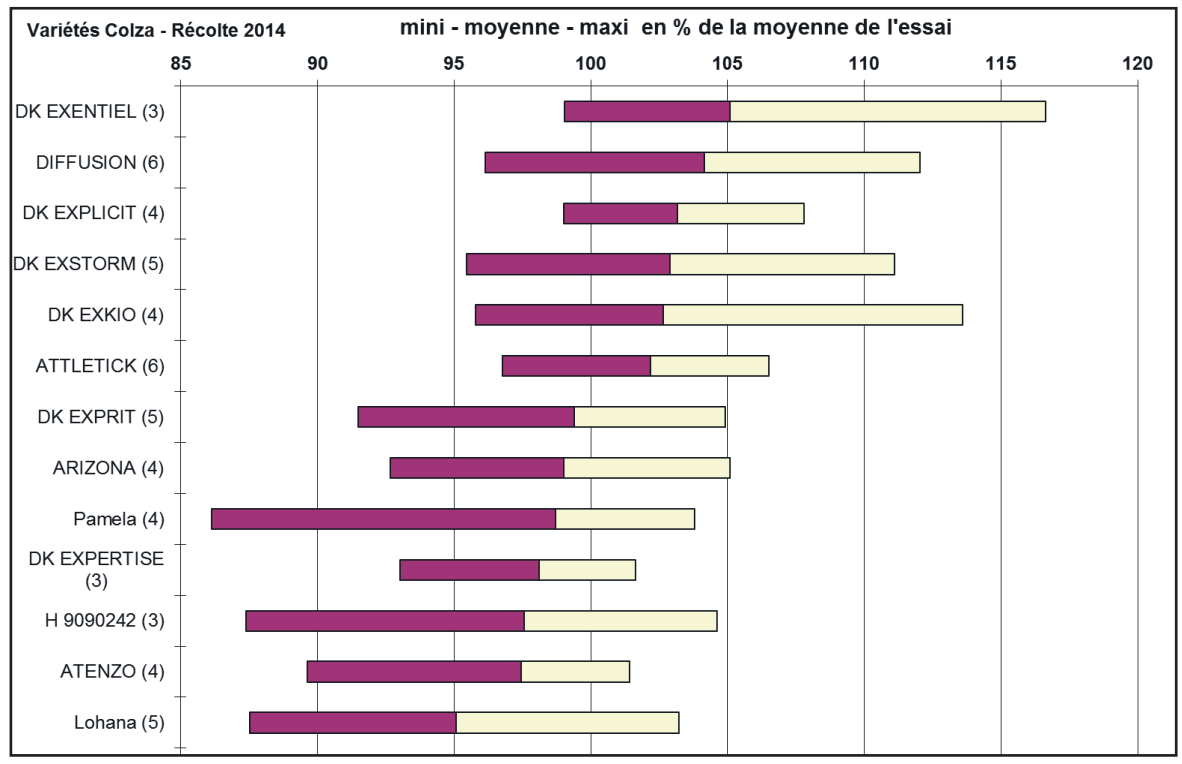
Dans la réponse qu'elle a adressée aux intéressés, le 26 juin, et dont elle a joint une copie à Stéphane Aurousseau, le 7 juillet, la sénatrice nivernaise décrypte d'abord l'état de la législation. *«Dans la législation actuelle, le Code rural et le Code pénal reconnaissent, explicitement ou implicitement, les animaux comme des «êtres vivants et sensibles»… Dans le Code civil, les animaux sont considérés comme des «biens meubles» ou des «immeubles par destination» dès lors qu'ils ont été placés par le propriétaire d'un fonds pour le service et l'exploitation de celui-ci»* écrit-elle. Puis elle décrit la justification de l'amendement tel qu'il a été déposé par les députés: *«…ils ont estimé qu'il est nécessaire de consacrer l'animal, en tant que tel, dans le Code civil afin de mieux concilier sa qualification juridique et sa valeur affective et de soumettre les animaux au régime juridique des biens corporels. Pour autant, cette évolution symbolique n'a pas de portée normative et n'aura donc aucune incidence sur les activités d'élevage»* précise Anne Emery-Dumas. L'élue ajoute que le rapporteur de la Commission mixte paritaire, qui a ensuite réuni sept députés et sept sénateurs, a souhaité prendre en compte les inquiétudes concernant la disparition de toute référence aux animaux dans le code civil et leur soumission au *«régime des biens corporels»* en formulant un compromis reprenant la formulation du Code rural -*«êtres sensibles»*- et la soumission au régime des *«meubles»* ou *«immeubles par destination»*. La commission mixte paritaire a échoué, précise la sénatrice, qui annonce que *«le projet de loi va donc revenir sous version initiale devant chacune des deux assemblées»*. *«Je serai attentive et vigilante, avec mes collègues sénateurs, afin que… nous trouvions une rédaction de compromis qui ne porte pas préjudice aux professionnels qui ont fait part de leurs inquiétudes à cet égard»* conclut-elle sa lettre.

E.C.

Récolte colza 2014

Une bonne année dans l'ensemble

La réunion du Comité Technique 89 a permis aux organismes stockeurs du département de faire un point sur les résultats variétaux colza de la récolte 2014, à partir d'une petite dizaine d'essais locaux et limitrophes à l'Yonne



Résultats récolte 2014, en fonction des variétés utilisées

Louis-Marie Allard, ingénieur régional du Cetiom, a présenté un bilan de campagne sur l'année écoulée. Si courant août dernier, les conditions météorologiques ont dans l'ensemble été favorables à une bonne implantation du colza, en particulier pour les semis antérieurs au 23 août, il n'en a pas été de même dans tous les secteurs : le nord du département ainsi que les plateaux ont connu quelques retards dans le développement des colzas, dus notamment à un début septembre sec et des températures minimales plus fraîches qu'à l'accoutumée. L'effet date de semis est important, alors que certains se demandent s'il faut réguler les colzas trop développés pour la saison, d'autres s'interrogeant sur le fait qu'il faille retourner la parcelle et implanter une autre culture.

Pendant l'automne doux et arrosé, limaces et altises ont parfois pu conduire au retournement des parcelles les moins développées. Les limaces resteront bien présentes tout l'automne. Les pucerons verts sont quant à eux aux abonnés absents. Les parcelles hydromorphes soufrent d'asphyxie racinaire, le climat est également favorable à la hernie dans certains secteurs concernés.

De la germination sur pieds

Le charançon du bourgeon arrivé en avance cette année (fin septembre) connaît un pic de vol entre le 15 et le 30 octobre mais il est bien maîtrisé. L'hiver étant peu marqué les colzas continuent de pousser, l'arrêt de végétation est bref voire absent. Les sanves et les ravenelles ne gèlent pas et les conditions météo gênent l'application de certains herbicides spécifiques de type Callisto ou Cent 7. D'autres adventices se font particulièrement remarquer comme les coquelicots, les laiterons, les chardons-maries et les folles avoines.

En sortie d'hiver, les premiers pucerons cendrés sont observés de bonne heure et seront très présents jusqu'à la maturité de façon variables, occasionnant parfois des pertes de rendement. Les pressions des autres ravageurs et des maladies sont très faibles : peu de dégâts de charançon de la tige, absence de méligèthes, peu de sclérotinia et pas d'oïdium. La cylindrosporiose, absente depuis des années fait localement son apparition dans les limons froids de Puisaye-Gâtinais mais sans grand dommage. Les colzas fleurissent tôt et longtemps avec un ensoleillement et des températures favorables, les siliques sont nombreuses et le nombre de grains élevé. A noter la présence de nombreuses larves de ravageurs dans les tiges de colza avant la récolte (baris notamment) dont la nuisibilité est difficile à mesurer.



Les rendements sont plutôt bons, même si pluie et grêle ont pu entraîner des pertes. La pluviométrie excessive de début juillet sur des colzas à maturité est favorable à la germination sur pieds (les grains germent dans les siliques). Les agriculteurs qui auraient semé des lignées pour faire leur semence doivent vérifier qu'il n'y a pas eu de germination. Les autres conséquences de ce phénomène sont une baisse de la quantité d'huile, une potentielle augmentation de l'acidité lors du stockage et une éventuelle coloration verte de l'huile produite

Pas de destruction dans les parcelles avant le 15 août

Au 23 juillet, tous les colzas ne sont pas encore coupés. Les rendements moyens sont à l'heure actuelle compris entre 30 q/ha pour les terres superficielles des plateaux de Bourgogne à plus de 40 q/ha pour les terres profondes avec quelques parcelles qui dépassent les 50 q/ha. Les parcelles où l'enherbement n'a pas été maîtrisé peuvent perdre jusqu'à 20 q/ha.

Le nombre d'essais exploitable cette année est réduit du fait de problèmes à l'implantation rendant certains essais inexploitables ou ayant conduit à leur retournement.

De plus, pour les essais utilisés dans la synthèse, les résultats ne sont pas toujours précis (coefficient de variation proche de 5%). Par conséquent il faut être prudent avec les résultats de la synthèse variétale et la compléter par les résultats de la synthèse pluriannuelle lorsque c'est possible. Cette année encore les hybrides dominent avec en tête de la synthèse : Diffusion, DK Explicit et DK Exstorm et pour les variétés plus récentes : Attletick et DK Exprit.

Attention ! Le 5ème programme de la Directive nitrates est en application. Nous vous rappelons que vous devez laisser les repousses de colza sur vos parcelles pendant au moins un mois et qu'il vous est interdit de les détruire avant le 15 août. Les deux mesures sont cumulables, c'est-à-dire que pour un colza récolté le 23 juillet, les repousses doivent être maintenues jusqu'au 23 août (un mois)

Pensez à enregistrer les interventions réalisées sur vos parcelles pour la gestion de l'interculture.

COMITÉ TECHNIQUE 89

▸ Agenda

01/08 Marché nocture à Chablis

Marché nocturne d'artisanat et des terroirs à Chablis, vendredi 1er août. Un apéritif -concert agrémentera la soirée. Gratuit. Renseignements au 03 86 42 80 sur www.chablis.net

02-03/08 Grand marché à la ferme à Saint-Privé

Le 16e Grand Marché à la ferme se tiendra à la ferme des Grenouillettes (La Plauderie, à Saint-Privé), samedi 2 août de 15 h à 19 h 30 et dimanche 3 août, de 9 h 30 à 18 h 30. Au programme : vente directe de produits fermiers et artisanaux, dégustation de produits du terroir, visite gratuite de la brasserie artisanale et de la ferme éducative. Le dimanche uniquement : possibilité de déjeuner sur place (achat auprès des différents producteurs; salade, boudin, escargots, légumes frais, vins de Chitry, cidre, bière, fromages fermiers, pain frais…). Voitures anciennes avec le club Auto Moto Passion Icaunaise. balade en calèche gratuite, avec Thierry Audo et ses comtois.

03/08 Foire aux puces à Aillant sur Tholon

36e édition de la Foire aux puces organisée par l'Office de Tourisme, à Aillant sur Tholon, dimanche 3 août, de 4 h à 19 h. Plus de 600 exposants particuliers et professionnels venus de toute la France et d'Europe. Des milliers de visiteurs, chineurs et collectionneurs arpenteront cette année encore, les 6 kilomètres de déballage sr les places et tout au long des promenades, des rues et routes d'accès d'Aillant. Une navette gratuite sera disponible à partir de 9 h et jusqu'à 18 h, entre les parkings d'Auxerre, Joigny et le centre ville.

Marché de l'été en musique

Une vingtaine de producteurs présents ainsi que des stands d'artisanat. Animation musicale et possibilité de se restaurer. Entrée gratuite. Prochains rendez-vous :
Mercredi 6 août, à partir de 17 h 30, à Vermenton, Camping les Coullemières
Mercredi 13 août, à partir de 17h 30, à Arcy-sur-Cure, Camping L'Isle Saint-Jean
Renseignements supplémentaires sur : www.cœurdelyonne.com

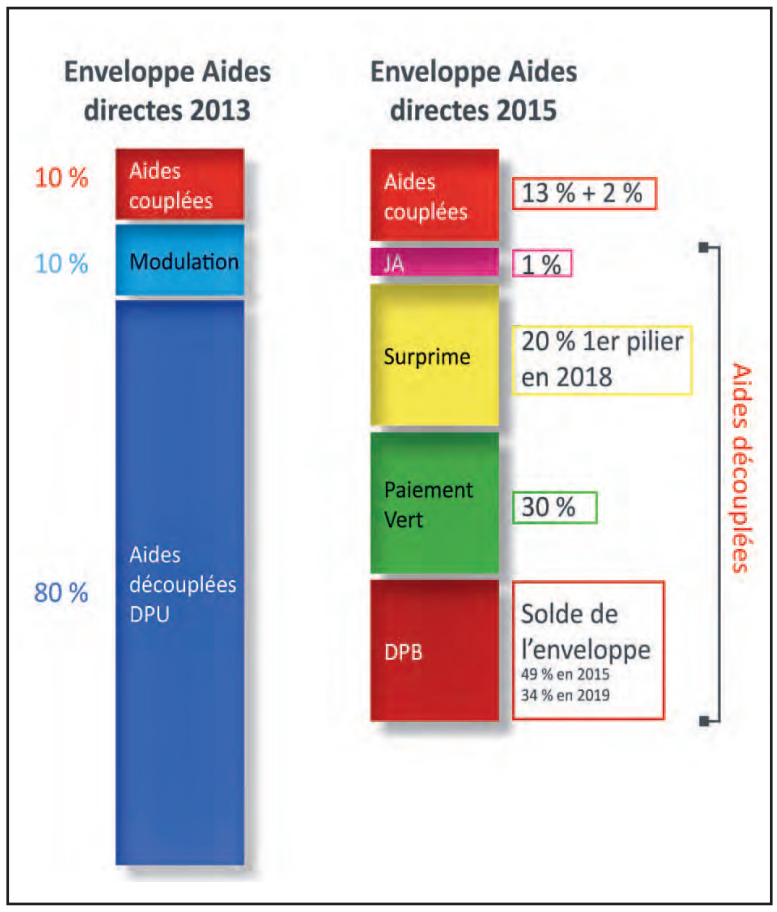


PAC 2014 - 2020

Les grands principes de la réforme

La Chambre d'agriculture a demandé à l'administration de communiquer sur le contenu de cette réforme.

Des réunions d'information seront organisées, du 22 au 26 septembre prochains.



Quelques éléments à prendre en compte pour vos assolements

Le **paiement vert** est soumis à trois exigences :

❶ La diversité des assolements : au moins trois cultures différentes

❷ 5% de Surfaces d'Intérêt écologique (SIE) localisées sur la surface arable* de l'exploitation, ou attenantes à la parcelle éligible pour les éléments de paysage et bandes tampons

❸Maintien des Prairies Permanentes.

	❶	❷	❸
SURFACE ARABLE DE VOTRE EXPLOITATION	DIVERSITÉ DES CULTURES	SURFACES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE	MAINTIEN DES PRAIRIES
< 10 ha arable*	*Aucune obligation*		Le **ratio français** PP / SAU déclarée ne doit pas diminuer de plus de 5% par rapport à la référence 2012
surface en herbe (PT) et/ou jachère > 75% de la surface arable ET surface arable restante < 30 ha			
Surface en prairies permanents > 75 % de la SAU ET surface arable < 30 ha			
Surface arable* de 10 à 15 ha	**2 cultures** la principale < 75 % de la surface arable	**5% des terres arables** ex : 1 ha bandes tampons = 0.09 ha SIE 100 mètres linéaire haie = 0.1 ha SIE ... *Voir tableau plus complet sur le site yonne.chambagri.fr*	
Surface arable* de 15 à 30 ha			
Surface arable* > à 30 ha	**3 cultures** culture principale < 75 % de la surface arable - les 2 plus importantes cultures < 95 % de la surface arable		

Surface arable = SAU – (PP + PT5 + cultures pérennes)

Les aides couplées

Les aides couplées sont nombreuses et ciblées majoritairement vers l'élevage. A savoir : pour vos assolements, vous pouvez bénéficier des aides aux potéines végétales :

- **Légumineuses fourragères** (pur ou en mélange) : 150 € / ha* de surfaces fourragères plafonnées à 1 ha/ UGB pour les éleveurs disposant de + 5 UGB, ou en contrat direct avec un éleveur. Une aide pour les surfaces implantées à partir 2015 et pendant maximum trois ans après l'implantation.

- **Protéagineux** (lupin, pois, féverole…) : 200€ / ha*
- Aide à la production de **soja** : 200€ / ha*
- Aide à la **luzerne déshydratée**: 150 €/ha* pour tout agriculteur détenant un contrat de déshydratation.

- Production de **semences fourragères** : 200€/ha*
- Autres cultures pouvant bénéficierd'aides couplées : **chanvre**
- Montant et critères d'éligi-bilité en cours de définiti

*Montant maximal calculé chaque année en fonctionde la surface im-plantée et dans la limite de l'enveloppe nationaleavec un montant minimum de 100€/ha.

Des Mesures Agro-Environnementales «climatiques»systèmes :

des cahiers des charges en cours d'écriture au niveau régional, plus détaillées sur le site yonne.chambagri.fr

MAEC systèmes Grandes Cultures :

Niveau 1 : 90 à 121€/ha
Niveau 2 : 152 à 234 €/ha

■ **Diversité des cultures :** culture majoritaire < 60 % en année 2 et < 50 % à partir de l'année 3
Quatre cultures différentes en année 2 et 5 en année 3
5 % légumineuses en année 2

■ **Rotation culture obligatoire :** Interdiction d'une même culture sur une parcelle (céréales à paille deux années consécutives et autres céréales trois années successives)

■ **Gestion économe des produits phyto :**
Réduction IFT en année 5 par rapport à l'IFT régional

Niveau 1 : - 30 % herbicides et - 35 % hors herbicides
Niveau 2 : - 40 % herbicides et - 50 % hors herbicides

■ **Contrôle de la fertilisation azotée :** respect balance azotée sur l'ensemble de l'exploitation < à 50 kg/ha

■ **Maintien d'infrastructures arborées (haies, arbres isolés...)**

MAEC systèmes herbagers : 57 à 115 €/ha

Au moins 70 % de la SAU en herbe 1,4 UGB/ha maximum

■ **Non retournement STH (Surface toujours en Herbe)**
Maintien des SIE sur la STH
Absence phyto sur STH

■ **Respect d'un engagement de résultats** sur les «surfaces cibles» : présence de plantes indicatrices de diversité

MAEC systèmes grandes cultures Zones Intermédiaires : 74€/ha

■ **Diversité des cultures :** quatre cultures différentes en année 2 et suivantes
3 % de légumineuses en année 2 et 5 % à partir année 3.

■ **Gestion économe des produits phyto :**
Réduction IFT en année 5 par rapport à l'IFT régional
- 20 % herbicides et - 35 % hors herbicides

■ **Contrôle de la fertilisation azotée :** respect balance azotée sur l'ensemble de l'exploitation < à 50 kg/ha

■ **Maintien d'infrastructures arborées (haies, arbres isolés...)**

MAEC systèmes polyculture-élevage «*herbivores*» :

Système à dominante céréales : 50 à 130 €/ha Système à dominante élevage : 80 à 210 €/ha

■ **Pas de retournement prairie**
Niveau maxi d'achat de concentrés pour alimentation

■ **Gestion économe des produits phyto :**
Réduction IFT en année 5 par rapport à l'IFT régional
Niveau 1 : - 40 % herbicides et - 50 % hors herbicides

■ **Contrôle fertilisation azotée** : respect balance azotée sur l'ensemble de l'exploitation < à 50 kg/ha

MAEC systèmes polyculture-élevage «*monogastriques*» :

volailles ou porcs -152 à 234 €/ha

■ Cahier des charges de la MAEC «grandes cultures» + critères de Fabrication d'aliment à la ferme dans les exploitations OU contrat d'achat-revente de céréales

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER VOTRE CONSEILLER DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE OU DÉBORAH COLARD AU **03.86.94.22.19**

Des éléments à prendre en compte pour vos assolements.
Retrouvez toutes ces informations sur www.yonne.chambagri.fr

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Arboriculture

Ils ont la pêche !

Ils sont encore quelques producteurs dans l'Yonne, à « faire » de la pêche en été. Des fruits commercialisés en vente directe et cueillis à maturité, pour le plus grand plaisir des clients.


Vallée du Rhône… ? Drôme provençale… ? L'Yonne, tout simplement… !

Alain Duruz fait partie de cette poignée de *«Mohicans»*, derniers arboriculteurs de la région à produire des pêches dans le département, qu'ils commercialisent pour la plupart, en vente directe sur les marchés ou au bord des routes. Un fruit que l'on a plus l'habitude de rencontrer en vallée du Rhône ou dans la Drôme, mais qui a su s'acclimater au climat de la région, avec l'avantage pour les clients de le déguster à maturité, tout juste cueilli de l'arbre.
Sur ses 2 ha de vergers, implantés sur Jussy, plus d'une quinzaine de variétés différentes de pêches et nectarines, dont la cueillette s'étale de mi-juillet à septembre. Cette année, la charge est importante et les arbres croulent sous le poids des fruits : *«on a déjà éclairci 2 fois et enlevé de 7 à 8 fruits par branche, de sorte à les avoir bien calibrés et faire que l'arbre ne fatigue pas, car par chez nous, il n'y a pas d'irrigation, comme plus bas dans le sud et on ne peut compter que sur la pluviométrie naturelle…»*


Alain Duruz, producteur de pêches, dans ses vergers de Jussy.


Premier tri effectué à la cueillette, par Guy Gibault et Franck, son employé.

Chaque année, les gelées printanières restent une menace permanente pour les producteurs, comme en 2012, où il n'y avait quasiment pas eu de production. Pêches et nectarines de l'exploitation familiale sont vendues chaque semaine sur les marchés d'Auxerre et Joigny ainsi qu'en Côte d'Or en période estivale. Avec parfois, l'obligation pour Alain Duruz de faire un peu de pédagogie : *«certains ne veulent pas croire que l'on fait de la pêche dans l'Yonne, persuadés qu'elles ont été achetées en vallée du Rhône ! Alors il nous est déjà arrivé de les conduire jusque dans les vergers pour leur prouver que c'est bien vrai…!»*

Après les cerises et avant les pommes, les pêches… !

Plus de 30 ans que les époux Gibault, commercialisent leurs productions de fruits en vente directe à Vincelles, sur le bord de l'ancienne RN6. Pêches et nectarines viennent de prendre le relais des dernières cerises. Hier soir, on a cueilli tard, jusqu'à la nuit, afin de rattraper un peu le temps volé par la météo pluvieuse du matin. Dans le couple, chacun sa tâche : pendant que Monsieur collecte les fruits dans les vergers, secondé par Franck, un employé fidèle présent depuis plus de 20 ans, Madame est un peu plus bas, à la *«cabane»* à accueillir le client et assurer la vente. Même partage pour ce qui est du travail de la taille, comme l'explique Marie-Claude Gibault : *«mon mari s'occupe des cerisiers et pommiers et moi, des pêchers et nectariniers, en mars et avril. En fait, nous sommes occupés toute l'année, avec parfois, les dernières pommes vendues jusqu'à fin janvier..»*
La pêche reste un fruit fragile, leur peau veloutée s'accommodant mal notamment de trop fortes pluies, d'où un tri sélectif particulièrement poussé avant qu'elles ne soient proposées aux clients : *«un premier tri s'effectue à la cueillette lorsqu'on pose les fruits sur le plateau, puis un second ici sur le lieu de vente…»*
Une vingtaine de cagettes, triées du matin attendent les premiers clients qui ne vont pas tarder à arriver. Tachés par la pluie, trop petits, trop murs…, certains fruits ne passent pas le contrôle et seront vendus en 2e choix, pour confitures, à 1 euro le kg. On se les arrache ! Genadix, Golo, Fidelia, Snow Queen, Fantasia… Autant de variétés qui rythment la saison, jusqu'à la plus tardive, la Fairlane, que les retardataires pourront retrouver en septembre, une fois les premières pommes arrivées. Ici, nul besoin de traitement pour la conservation des fruits : *«pas la peine, le soir même, il n'y en a plus…!»*
Il va être10 h 30. Bientôt l'heure de frapper les trois coups ! Un œilleton percé dans la cloison permet comme au théâtre de compter les premiers spectateurs… Pardon ! Les premiers clients. Les artistes sont en place et les habitués attendent sagement, cabas à la main, que le rideau se lève sur la *«Maison des fruits»*, pour un spectacle qui se joue tous les jours de la semaine, de 10 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 30 à 18 h.

Dominique Bernerd



Pendant qu'un peu plus bas, Marie-Claude, son épouse, accueille les premiers clients du matin.


Cueillies à maturité, la pêche et la nectarine de l'Yonne ont un goût sans pareil.


Cette pêche à *«deux étages»* prendra le chemin des fruits vendus en 2ème choix.

Viticulture

L'interprofession soutient les viticulteurs durement touchés par la grêle

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Le Comité permanent du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) du 7 juillet a décidé d'apporter son aide aux viticulteurs les plus sévèrement touchés par la grêle.

Ces dernières semaines, le vignoble de Bourgogne a été touché à plusieurs reprises et à plusieurs endroits par de fortes chutes de grêle. Celles-ci ont détruit tout ou partie des récoltes dans de nombreuses exploitations. Pour certaines appellations, c'est parfois la troisième année consécutive, comme dans plusieurs villages de la Côte de Beaune. Ces accidents climatiques à répétition fragilisent la situation économique de beaucoup d'exploitations, au point de mettre en jeu, parfois, leur pérennité.

Dans ces conditions, le Comité Permanent du BIVB a pris, exceptionnellement, les décisions suivantes :

Report de paiement de deux ans des cotisations interprofessionnelles des prochaines campagnes 2014/2015 et 2015/2016 pour les exploitations qui :

- ont perdu l'équivalent d'au moins une récolte sur les millésimes 2012 et 2013
- attestent de pertes financières sur leur dernier bilan (à fin décembre 2013 ou fin août 2014)
- attesteront d'une estimation de perte d'au moins 50 % de la récolte 2014, liée aux chutes de grêles

Attribution d'un montant spécifique de 50 000 euros à la cellule accompagnement de la Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne (CAVB).

Cette somme servira à financer des journées d'experts « conseiller financier » auprès des exploitations en difficulté financière suite aux dégâts successifs, notamment en matière de renégociation des emprunts avec les banques.

Constitution, au sein du BIVB, d'une cellule «grêle», qui étudiera les techniques de prévision des chutes de grêle, de lutte et de protection contre la grêle et, enfin, de soins aux vignes grêlées.

Le détail de ce dispositif exceptionnel (documents à fournir, comité de gestion, délais…) sera communiqué à la rentrée de septembre.

Le BIVB inscrit ces mesures dans le cadre du Comité de suivi **«grêle»** mis en place à l'initiative du Préfet de Bourgogne et placé sous la responsabilité de la Sous-Préfète de Beaune. Il réunit tous les acteurs publics et privés mobilisés afin de prendre des mesures en faveur des viticulteurs les plus touchés.



Climats de Bourgogne

Dialogue du thé et du vin

Quand deux terroirs d'exception se rencontrent, cela renforce les stratégies de coopération et le partage des valeurs. Au début du mois de juillet une délégation bourguignonne s'est envolée pour la province de Fujian, renforcer les échanges économiques et culturelle avec cette région, productrice de thés parmi les plus renommés du monde.



Aubert de Villaine et Sofia Otokoré avec un producteur de thé Wu-long.

Une délégation composée de Safia Otokoré, vice-présidente du Conseil régional en charge du développement à l'international et de la coopération décentralisée, Aubert de Villaine, président de l'association des Climats de Bourgogne, Pierre-Henry Gagey, co-président de la mission *«Climats de Bourgogne»*, Didier Martin, président du comité régional du tourisme Bourgogne, Benoît de Charette, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bourgogne, a rencontré différents acteurs dans les domaines de l'économie, de l'agriculture, du tourisme et de la culture. La délégation a notamment eu un entretien avec le ministère de l'agriculture chinois, elle a visité des sites de production de thé au jasmin et de thé Oolong et échangé sur les savoir-faire et les traditions de dégustation réciproques.

Deux boissons mythiques, deux cultures, un dialogue...

Les origines de la coopération entre la Région Bourgogne et la province de Fujian remontent à près de trois ans, quand à l'initiative de l'Ecole des vins de Bourgogne, une délégation de producteurs de vins de Bourgogne, des représentants de la Région et l'association pour l'inscription au Patrimoine mondial des Climats de Bourgogne, avaient reçu, en novembre 2011, une délégation de producteurs de thé. *«Il s'agissait de faire un lien entre deux boissons mythologiques, entre deux cultures qui se rencontrent à travers ces boissons»*, déclarait Jean-Pierre Renard, à l'initiative du projet.

Avec 150 000 tonnes de thé produits chaque année, la province de Fujian, puissante province agricole, se place au premier rang de la Chine dans ce domaine, où elle s'est engagée dans une production de haute qualité pour valoriser ses terroirs. Cette visite s'est conclue par la signature d'un mémorandum d'entente entre l'association des Climats du vignoble de Bourgogne et l'association des producteurs de thé de la province de Fujian, attirant l'attention sur la valeur patrimoniale des économies de terroir et leur contribution à l'économie dans une perspective de développement durable.

La Bourgogne a lancé une invitation-retour à ces partenaires chinois, à l'occasion du colloque international qui se déroulera les 18 et 19 février 2015 sur «la valeur patrimoniale des économies de terroirs comme modèles de développement humain» organisé par l'association des Climats de Bourgogne.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ



La signature du mémorandum d'entente

Arvalis - Institut du vététal

Orges d'hiver : le paysage variétal adopte un nouveau visage

La récolte des orges d'hiver s'est réalisée au cours de la seconde quinzaine du mois de juin, soit avec environ dix jours d'avance par rapport à la médiane. La douceur des températures enregistrées pendant la campagne puis la sécheresse marquée observée au cours du printemps ont rendu la campagne 2013 – 2014 ultra précoce.

Variant du simple au triple, les rendements traduisent la forte hétérogénéité des conditions rencontrée par les orges au cours de la campagne. Du côté du pire, l'hydromorphie hivernale, la sécheresse printanière ainsi que le gel post épiaison établissent des records climatiques dont on se serait bien passé. A l'inverse, la fertilité des épis et le PMG atteignent souvent d'excellents niveaux expliquant les rendements élevés dans les meilleurs sols. En moyenne, le rendement bourguignon devrait dépasser la référence quinquénale d'environ 3 qx pour s'établir à 64 qx/ha. Les calibrages sont très bons à l'image des PMG tout en rappelant que la sole variétale est maintenant composée majoritairement de variétés bien placées sur ce critère. En revanche, les teneurs en protéines sont généralement modestes.

Les premiers résultats des essais variétés sont arrivés. Un regroupement de 6 essais de la grande zone brassicole Centre – Nord » est déjà disponible : départements 37, 36, 18, 91, 51 et 80. Réalisés dans des milieux favorables, ces essais se caractérisent par un rendement moyen proche de 95 qx/ha. Dans de telles situations, les écarts entre variétés s'extrêmisent alors que sur des sols à plus faible potentiel ils se réduiraient.

Variétés brassicoles, Etincel et Isocel s'installent !

Etincel (Secobra) et Isocel (Secobra) sont devenues en deux ans les 2 variétés les plus cultivées et les plus multipliées en France avec respectivement environ 25% et 6% des surfaces. Elles viennent d'intégrer la catégorie des *«variétés préférées»* par les malteurs et les brasseurs pour la récolte 2015.

Bien que moins dominatrices en rendement dans le classement 2014, tous débouchés confondus, elles restent *«main dans la main»* en tête des variétés brassicoles, Isocel toujours un peu devant Etincel. Qu'il s'agisse de leur look subjectivement peu avantageux, aux dires des producteurs, ou de leurs caractéristiques agronomiques et de leur qualité, elles sont très semblables: bonne tolérance aux maladies (malgré une petite faiblesse vis-à-vis de la rhynchosporiose pour Etincel) et sans défaut marqué vis-à-vis de la verse (un petit ton en dessous pour Isocel), calibrage d'un bon niveau (avec un petit plus pour Isocel), teneurs en protéines plutôt modestes en dessous de la courbe de dilution *«protéines x rendement»* du paysage variétal actuel.

Casino (Momont), également inscrite en 2012, n'occupe que 2.5% des surfaces cultivées et 4% des surfaces multipliées en France en 2014. Comme les deux précédentes, elle intègre la catégorie des *«variétés préférées»* pour la récolte 2015. Depuis 3 ans, elle produit, en moyenne, 3 à 4% de moins de rendement qu'Etincel et Isocel. Ses meilleurs résultats sont obtenus sur sol de craie et argilo calcaire. Sur le plan agronomique comme technologique, elle est très proche des deux leaders de la catégorie. Son PS reste parmi le plus élevés de la catégorie.

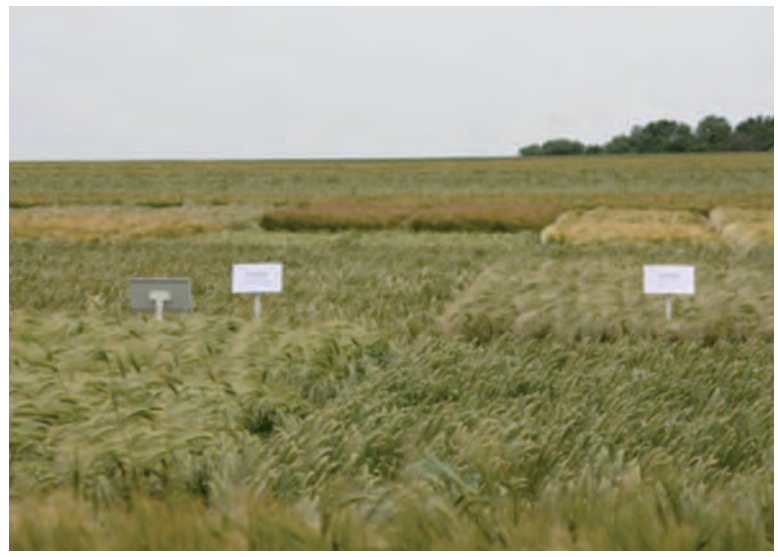
Plus récente, donc assez peu multipliée, Amistar (Momont) est en observation commerciale et industrielle pour la récolte 2015. Autant son rendement avait déçu en 2013, autant elle se repositionne bien en 2014 à côté d'Etincel. Elle présente un avantage significatif sur toutes les autres : elle est génétiquement tolérante à la jaunisse nanisante. Par ailleurs, plus sensible aux maladies que ses concurrentes directes elle semble aussi plus tolérante à la verse. Enfin, elle confirme un calibrage élevé proche de celui des orges 2 rangs alors que sa teneur en protéines semble s'élever facilement. Son PS reste parmi le plus élevés de la catégorie.
Inscrite à l'automne 2013, Voyel (Secobra) intègre directement la catégorie des variétés en observation commerciale et industrielle. Elle confirme un haut niveau de productivité, enregistré dans les essais de pré-inscription, en se positionnant à côté d'Iocel. Plus sensible aux maladies que ses concurrentes directes elle semble aussi plus tolérante à la verse. Calibrage et teneur en protéines sont au niveau de ses *«cousines»* Etincel et Isocel.

Enfin, toujours sur la liste des *«variétés préférées»* par les malteurs et les brasseurs, subsistent, par ordre d'ancienneté : Esterel (1996), Arturio (2004), Azurel (2006) et Passerel (2011), toutes des obtentions Secobra. Arturio et Azurel ne sont pratiquement plus multipliées. Passerel est la 11ème variété multipliée, en progression par rapport à 2013, mais pendant encore combien temps en face d'une concurrence redoutable à qui elle rend en moyenne 5% en rendement et un défaut de calibrage ? Reste Esterel longtemps la variété la plus cultivée en France. En 2014, elle occupe 4% des surfaces cultivées et 1.5% des surfaces multipliées. Au cours de cette campagne, ses meilleurs fait d'arme sont enregistrés sur les sols sèchants de plateaux à faible potentiel où elle fait aussi bien, voire mieux qu'Etincel et Isocel. La précocité de l'année pour cette variété ultra précoce a constitué probablement un avantage dans ce type de milieu.

Du côté des orges d'hiver 2 rangs brassicoles, toujours rien de bien significativement concurrentiel. Salamandre (Secobra) a un rendement régulièrement inférieur d'environ 7% à celui des meilleurs escourgeons brassicoles et deux variétés plus récentes, SY Tepee (Syngenta) et Calypso (Limagrain), ne se positionnent guère mieux. C'est sur le plan qualitatif que Salamandre se distingue : d'un côté, un calibrage et un PS records mais à l'inverse une teneur en protéines souvent élevée. Enfin, Vanessa (Unisigma), toujours dans la liste des *«variétés préférées»* par les malteurs et les brasseurs, n'est plus dans le coup.

Lignées ou hybrides, 6 rangs ou 2 rangs, offre ouverte pour les variétés fourragères

Qu'il s'agisse d'hybrides, de lignées 6 rangs ou 2 rangs, le progrès génétique est bien là parmi les variétés fourragères. En tête du classement rendements 2014, Mangoo et Dribble sont testées pour la première fois en post inscription. Ces deux escourgeons hybrides devancent la référence hybride Tatoo de 5%. S'intercalent, et devant Tatoo comme en 2013, l'orge 2 rangs KWS Glacier (2013), et plusieurs escourgeons: des lignées telles que KWS Tonic (2013), Touareg (2011), Magistral (2014), Jenny (2014), Isocel (2012 et première brassicole), Scandal (2014) et un hybride Jallon (2013). Au-delà de la productivité, il faut rappeler que le surcoût en semences occasionné par les hybrides impose à ces derniers d'être plus productifs que les lignées d'environ 6 qx/ha



Arc-sur-Tille, le 21 mai 2014.

avec les hypothèses : densité de semis inférieure de 25% et prix de l'orge à 150 €/t. Traduit en pourcentage, cet écart en quintaux représente 6-7% pour un potentiel de rendement de 85-90 qx/ha ou 9-10% pour un potentiel de rendement de 60-65 qx/ha.

Quelque-soit leur origine génétique, ces variétés ont chacune leurs qualités et leurs défauts. Revue de détail au niveau des caractéristiques agronomiques, du PS et de la teneur en protéines :
Mangoo (Syngenta), précoce, a un assez bon comportement vis-à-vis des maladies et de la verse. Son PS est élevé ainsi que sa teneur en protéines eu égard à sa bonne productivité.
Dribble (Syngenta), également précoce, est un petit ton en dessous de la précédente pour les critères cités mais avec une teneur en protéines encore plus élevée.
KWS Glacier (Momont) est tardive, assez sensible aux maladies et à la verse. Malgré son type 2 rangs, elle ne brille pas au niveau du PS et est plutôt assez pauvre en protéines.

KWS Tonic (Momont), assez tardive, a un très bon comportement vis-à-vis des maladies et de la verse. En revanche, son PS est modeste ainsi que sa teneur en protéines.

Jallon (Syngenta), précoce, reste dans la moyenne de l'offre variétale sur les critères commentés.
Touareg (Lemaire Deffontaines), très précoce, reste parmi les plus sensibles aux maladies mais avec une tenue à la verse correcte. Son PS est modeste mais sa teneur en protéines élevée eu égard à son bon potentiel de rendement.
Magistral (Unisigma) est une inscription 2014 assez tardive. Elle semble très sensible aux maladies mais tolérante à la verse. Son PS est modeste ainsi que sa teneur en protéines.
Jenny (Agri-Obtentions) est une inscription 2104 précoce qui présente l'originalité d'être résistante au pathotype 2 de la mosaïque. Elle a un très bon comportement vis-à-vis des maladies et semble peu sensible à la verse. Son PS est modeste mais sa teneur en protéines assez élevée.
Scandal (Lemaire Deffontaines) est une inscription 2014 précoce, assez peu sensible aux maladies et à la verse. En revanche, elle ferme la marche des classements PS et teneur en protéines.
Tatoo (Syngenta) sera probablement l'hybride le plus multiplié en 2015. Précoce, il est assez peu sensible aux maladies et à la verse. Son PS est élevé ainsi que sa teneur en protéines.

Enfin, un peu plus loin dans le classement rendements, KWS Cassia (Momont) rend 6% à KWS Glacier comme en 2013. Mais c'est la 3ème variété d'orges multipliée en France en 2014, toujours en progression. Tardive à l'épiaison, elle reste peu sensible aux maladies et à la verse. Son PS est parmi les plus élevés tout comme sa teneur en protéines. Plus anciens mais encore bien cultivés, les escourgeons Cervoise (Momont), 7% des surfaces, et Abondance (Syngenta), 2.5% des surfaces, réalisent encore de bonnes performances en 2014 dans les situations les plus sèchantes.

Luc Pelce
Arvalis – Institut du végétal



Arc-sur-Tille, en mai 2014.

Interprofession bovine

Les Rencontres "*Made in viande*" de l'automne se préparent



Interbev est à l'initiative des Rencontres Made in Viande qui constitueront l'événement de l'automne 2014.

Un grand événement inédit, porté par toute la filière élevage et viande, se déroulera du 25 au 31 octobre 2014, à l'initiative d'Interbev. Il s'agit d'ouvrir grand les portes de tous les lieux de travail, de l'amont à l'aval au grand public, pour accueillir les consommateurs sur les lieux de travail et valoriser ainsi tous les métiers de la viande, de l'élevage à la distribution en passant par la mise en marché et la transformation.

Les Rencontres «*Made in viande*» ont pour objectif de créer des moments de dialogue, d'échange et de convivialité. Ce sont les professionnels qui communiquent leur passion, leur métier, leur savoir-faire, leur expérience. Ce sont celles et ceux qui travaillent au quotidien pour produire une viande de qualité. C'est aussi un moment unique pour attirer les jeunes et leur ouvrir de réelles perspectives d'emploi, de formation, de création voire de transmission.

Le principe en 3 points clés :

- Un accueil chaleureux : ouvrez et partagez votre lieu de travail durant une journée, ou une demie-journée à votre convenance créez votre tablée d'accueil : point d'entrée et de partage, commun à toute la filière pour cet événement. Cette tablée peut aussi être le lieu d'une dégustation offerte à vos visiteurs ;
- Des messages simples et enthousiastes : situez-vous dans la chaîne des métiers de la filière et valorisez les liens entre les différents maillons, expliquez votre métier et exprimez la fierté de vos savoir-faire, de vos expertises… en véritable professionnel
- Une vision d'avenir de votre métier : faites la démonstration de votre engagement pour produire une viande de qualité, évoquez vos perspectives d'avenir au sein d'une filière inscrite dans une démarche durable.

Inscrivez vous :

Afin de consolider toutes les journées porte-ouverte Made in viande, proposées par les opérateurs de la filière, un espace professionnel d'inscription est accessible à l'adresse internet http://espace-pro.la-viande.fr (toutes les étapes d'inscription sont décrites).

Nous vous invitons donc, vous éleveurs, vous commerçants en bestiaux, vous coopératives d'éleveurs, vous acteurs de la filière Viande au quotidien à vous impliquer dans cet événement, conçu et voulu par votre interprofession, pour mettre en lumière tous les métiers qui font la richesse de notre filière.

Pour plus d'information, contactez votre Comité Régional Interbev Bourgogne :
Isabelle Tisserand (03 80 48 43 21. interbev.bourgogne@interbevbourgogne.fr

Témoignages

Alexandre Saunier, éleveur ovin en Saône-et-Loire

Ma principale occupation est de prendre soin de mon troupeau et de mes agneaux au quotidien.

Comment voyez-vous l'avenir de votre profession ?

La profession de moutonnier a évolué ces dernières années grâce, notamment, au programme de la Reconquête Ovine, qui porte sur la technicité des élevages, la formation, le renouvellement des éleveurs et l'appui à l'installation. De plus, les techniques d'élevage se sont modernisées, ce qui permet d'avoir aussi du temps pour soi.

Quelle est votre vision de la filière ?

Je suis fier d'être un des premiers maillons de la filière.

Pourquoi avez-vous décidé de participer aux Rencontres «*Made in viande*» ?

Je souhaite que ces rencontres améliorent la vision des consommateurs vis-à-vis des éleveurs. Leur donner une image plus réaliste et moderne de notre profession.

Que pourront découvrir les visiteurs, à l'occasion de cette porte ouverte ?
Que souhaitez-vous qu'ils en retiennent ?

Octobre est la période des naissances. Le public pourra donc assister à ce moment incroyable des mises bas. Je souhaite que les visiteurs prennent également conscience que notre métier est proche du vivant tant animal que végétal et que c'est une profession difficile car la nature nous rappelle souvent à l'ordre.

Martial Tardivon; chef des ventes au Marché au cadran, dans la Nièvre

Quelles sont vos missions au quotidien et les qualités requises pour les accomplir ?

Mon rôle est d'organiser l'offre et la demande du marché au cadran et d'animer les enchères. Ce travail requiert une connaissance parfaite des animaux et demande d'être impartial, juste, ferme et d'agir avec diplomatie. C'est un métier convivial et diversifié.

Comment voyez-vous l'avenir de votre profession ?

Les marchés aux bestiaux sont des lieux de rencontres et d'échanges. Ce sont des lieux d'avenir car ils participent à l'animation du milieu rural. Les marchés au cadran se sont d'ailleurs beaucoup développés ces dernières années. En France, il s'en ouvre un par an.

Quelle est votre vision de la filière ?

Aujourd'hui, la filière viande est certainement la filière alimentaire la plus sécurisée. Depuis quelques années, il y a eu énormément de progrès en matière de traçabilité aussi bien chez les éleveurs, les commerçants que sur les marchés aux bestiaux... Quand on prend le passeport d'un animal, avec son numéro d'identité, on peut savoir exactement où il est né, passé, à quelle date, où il a été élevé...

Pourquoi avez-vous décidé de participer aux Rencontres "Made in viande" ?

C'est une idée formidable de notre filière d'avoir conçu cet événement. Nous sommes très fiers d'y participer. Nous avons pour objectif de susciter des vocations et d'attirer les jeunes vers nos métiers.

Que pourront découvrir les visiteurs, à l'occasion de cette porte ouverte ?
Que souhaitez-vous qu'ils en retiennent ?

Nous allons proposer la visite guidée de notre structure et aiguiller les visiteurs sur nos entreprises partenaires. Le grand public pourra découvrir le travail des secrétaires pour la récupération des annonces, des bouviers qui s'occupent du tri et de la circulation des animaux et assister au déroulement de la vente... Nous souhaitons expliquer notre métier, montrer que les animaux sont bien traités et être totalement transparents.



Chronique ovine
L'ergot des céréales n'a pas disparu

L'ergot des céréales est une maladie très ancienne et particulièrement toxique pour les animaux. Producteurs d'alcaloïdes, il suffit de quelques grains contaminés pour entrainer des pathologies. Les céréales infectées ne doivent en aucun cas être distribuées aux animaux, les risques sanitaires étant très importants. On les reconnait à leur forme d'ergots pourpres ou bruns de 1 à 2 cm de longueur au moment de la récolte. Mais les grains contaminés ne sont pas toujours très visibles car souvent en très faible quantité.

Le premier symptôme de la maladie sur les animaux est une perte d'appétit. En fin de gestation, l'ergot est responsable d'avortements en grand nombre. Une autre conséquence est l'absence totale de production laitière. La prolactine est inhibée et il faut attendre plusieurs jours après la mise bas et la sollicitation des agneaux avant que le lait ne descende.

Un temps frais et humide au moment de la floraison augmente le risque de contamination des épis de céréales par l'ergot. A cause du champignon responsable, le grain est remplacé par une excroissance en forme d'ergots, des masses rigides et de couleur foncée. En cas de suspicion, une analyse de laboratoire est indispensable. Un examen toxicologique des aliments contaminés permet d'identifier et de doser les alcaloïdes responsables de l'intoxication.

Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/ CIIRPO et les Réseaux d'Elevage Ovin de Bourgogne
Titre du document
Institut de l'Elevage

Fertilisation

Un épandage de pointe

Les systèmes de largeur variable optimisent à la fois la dose et la qualité de répartition, ce qui se traduit souvent par des économies d'engrais.



Crédit photo : Kuhn

Malgré les réglages automatisés de l'épandeur en fonction du type d'engrais, les réglages manuels de la hauteur de l'appareil et de la longueur de la barre de poussée demeurent un préalable.

Les épandeurs d'engrais de dernière génération peuvent dépasser 50 mètres de largeur de travail. Il devient alors difficile d'apprécier la position de la nappe et donc le moment opportun pour ouvrir ou fermer les trappes. Dans les pointes de parcelle, plus la largeur d'épandage est importante, plus le risque de sur ou sous dosage augmente. Quatre systèmes, pilotés par GPS, permettent d'y remédier. Pour faire varier la largeur d'épandage, les constructeurs ont travaillé : soit sur le point de chute ou d'alimentation de l'engrais, soit sur la vitesse de rotation des disques, soit sur les deux à la fois. Ainsi, suivant la position dans la parcelle indiquée par le GPS, l'épandeur agit sur ces différents facteurs.

Pour Emmanuel Piron, de l'Irstea, la gestion de la largeur d'épandage n'est que la suite logique de l'évolution des équipements de l'épandeur d'engrais. «*Depuis quelques années, les matériels bénéficient de toute la technologie nécessaire : ouverture électrique des trappes, vitesse de rotation ajustable et indépendante de chaque disque, GPS, Isobus…*»

L'augmentation de la largeur de travail modifie la forme de la courbe d'engrais épandu. D'après de nombreux essais, réalisés notamment par l'Irstea et son banc d'essais Cemib, les constructeurs n'ont pas seulement augmenté les performances de largeur, mais ils ont aussi rendu les courbes plus triangulaires dans un objectif de plus grande robustesse dans la qualité d'épandage réalisée. Avant d'adopter la largeur variable de l'épandage, il existe une étape intermédiaire — moins aboutie mais moins onéreuse — qui permet l'ouverture ou la fermeture en bout de champ, ainsi que la gestion droite/gauche des trappes dans les pointes. « Cette solution convient pour des largeurs entre 24 et 36 mètres », explique Serge Nourry, de Sulky.

Indispensable au-delà de 40 mètres

Les systèmes de largeur variable, très précis, présentent un réel intérêt pour de très grandes largeurs d'épandage — 40 à 50 mètres, voire plus — même s'ils sont tout aussi efficaces dans un parcellaire exigu, avec des largeurs de travail modérées.

Dans le cas où l'utilisateur possède déjà son propre matériel de guidage, avec ou sans coupure de tronçons sur pulvérisateur, il est important de vérifier la compatibilité entre l'outil de guidage et l'appareil d'épandage qu'il souhaite utiliser. Suivant les marques et les modèles, les systèmes GPS ne commandent pas l'outil de la même façon, ce qui influe sur le nombre de sections disponibles, bien souvent revu à la baisse. L'Isobus facilite cette connexion entre les deux outils lorsque l'utilisateur acquiert une clé d'accès payante pour cette application.

«*En termes de précision du positionnement GPS, la plupart des utilisateurs travaillent avec la correction Egnos ou SF1, précis à 30 centimètres pour un aller-retour dans la parcelle en quinze minutes. Or, avec un épandeur d'engrais pour lequel la vitesse d'avancement — donc le débit de chantier — est relativement important, la précision théorique avoisine les 15 centimètres, pour un aller-retour en cinq minutes*», explique Caroline Desbourdes, d'Arvalis Institut du végétal.

5 à 10 % d'économie

Difficile de mesurer avec précision le gain apporté par ces systèmes. Arvalis a d'ailleurs refusé de se prononcer tant le protocole est complexe, du fait notamment de la nappe d'engrais. Toutefois, selon les constructeurs et les propos d'utilisateurs, il semblerait qu'un dispositif de largeur variable permette d'économiser environ 5 % d'engrais sur une même parcelle et jusqu'à 10 % sur les besoins totaux en engrais minéral d'une exploitation. Le surcoût de 3 000 à 5 000 euros de l'équipement (qui dépend des outils déjà présents sur l'exploitation), s'amortit plus ou moins rapidement suivant le parcellaire et le type d'épandeur d'engrais.

G. Coisel

Une version plus légère de Qualidisc

La gamme de déchaumeurs à disques indépendants Qualidisc Pro et Classic est complétée par une version plus légère nommée Farmet.

Six modèles portés, dont trois fixes de 3 à 4 m repliables et trois autres de 4 à 6 m repliable composent cette nouvelle version. La forme conique et le diamètre des disques de 520 mm permettent un travail superficiel ne dépassant pas 8 cm de profondeur. Les disques sont montés sur les mêmes paliers que les autres versions. Le Qualidisc Farmer peut recevoir jusqu'à six rouleaux différents, dont le dernier-né, l'Actiflex, constitué de lames ressort. Un semoir pour couvert est également disponible en option.



Crédit photo : G. Coisel

Modèles : Qualidisc 3000, 3500, 4000/4000F, 5000F et 6000F. Largeur de travail : 3 ; 3,5 ; 4/4 ; 5 et 6 Nombre de disques : 24, 28, 32/32, 40 et 48

G. Coisel

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Râtelier oval 16 places avec arceaux
pour deux balles rondes
ou une balle rectangulaire
493 € HT Stock limité
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

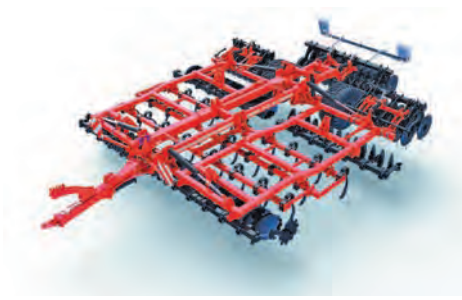
▶ En bref

Les Agri Farmer en Vario System



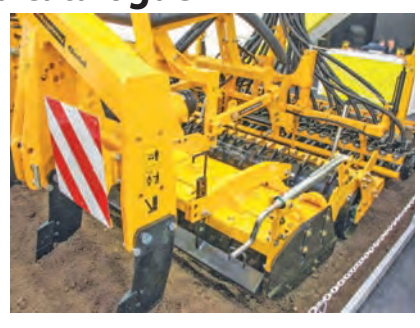
Dieci décline sa gamme de chargeurs télescopiques Agri Farmer en version Vario System équipée d'une transmission hydrostatique offrant une seule gamme de 0 à 35 km/h. Apparue précédemment sur la gamme Agri Plus, cette transmission bénéficie d'un moteur hydraulique à cylindrée variable. Elle permet un réglage indépendant de la vitesse et du régime moteur. Elle équipe l'ensemble des modèles à l'exception du nouveau modèle Agri Farmer 32.6 qui conserve pour l'instant une transmission hydrostatique standard.

Le déchaumeur polyvalent Solis évolue



Le déchaumeur Gregoire Besson Solis bénéficie de nouvelles dents de type Eurochisel, disposées sur trois rangées successives. Par ailleurs, la disposition des éléments a changé, avec deux rangées de disques indépendants de 620 mm précédant et succédant les dents. Ils sont montés sur une sécurité à lames de ressort. Enfin, un rouleau packer achève le travail de l'outil. Le Solis est réservé à des tracteurs d'une puissance comprise entre 240 et 400 ch.

Une herse rotative au catalogue



Pour combler le vide entre le décompacteur et la barre de semis, Agrisem propose une herse rotative. Disponible en 3 et 4 m, cette dernière bénéficie d'un boîtier de transmission de 180 ou 240 chevaux suivant sa largeur de travail. Des modèles repliables devraient voir le jour prochainement.

Un télesco encore plus petit chez Weidemann



Le chargeur télescopique T4512 était connu pour son petit gabarit. Weidemann lui ajoute un petit et un grand frères. Les T4108 et T5522 complètent ainsi les T4512 (4,50 m, 1,2 t) et T6025 (6,11 m, 2,5 t) par le bas et par le milieu, l'offre en chargeurs télescopiques compacts. Avec ses 1,41 m de large, ses 2,72 m de long et son poids de 2,27 tonnes, le T4108 est le chargeur télescopique à châssis rigide le plus petit du marché.

Modèles : T4108 et T5522.Puissance : 26 et 49 ch (61 en option) Hauteur de levage : 4,18 et 5,47 m.Capacité : 800 et 2 200 kg

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 29/07/2014	Bourg-en-Bresse 29/07/2014	St Christophe-en B. 23/07/2014	National 23/07 au 29/07/14
Vaches viande (V)	U	-	3,95 €	4,12 €	3,99 €
	R	3,65 €	3,65 €	3,81 €	3,63 €
	O	-	3,40 €	-	3,26 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,35 €
	O	3,35 €	3,35 €	-	3,34 €
Vaches lait (L)	O	-	3,00 €	-	2,98 €
	P	2,73 €	2,60 €	-	2,77 €
Génisses VML	U	4,22 €	4,35 €	4,88 €	4,33 €
	R	3,90 €	3,80 €	4,12 €	3,77 €
	O	-	3,35 €	-	3,22 €
Taureaux VML	URO	2,70 €	2,55 €	2,75 €	2,69 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 29/07

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,21	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg		2,90	2,85	
350-400 kg	-	2,84	-	
400-450 kg	-	2,79	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,76	-	
300-350 kg	-	2,62	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,60	2,55	
400-450 kg	-	2,57	-	
450-500 kg	-	2,55	-	
500-600 kg	-	2,38	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	3,18	2,71	2,49	
350-400 kg	-	2,50	2,47	
400-450 kg	-	2,52	-	
450 kg et +	2,71	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,73	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,80	2,12	1,89	-
5 -10 ans	2,43	2,06	1,81	
+10 ans	-	1,95	1,78	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,34	2,07	

Apports de saison. 95% de vendus.

Broutards Laitonnes : bonne demande et cours très fermes.

Taurillons Génisses 18 mois : présentation de qualité ordinaire. Cours reconduits sans plus.

Vaches : vente un peu plus active et qui accompagne des cours un peu mieux orientés.

Divers :
1 broutard culard 387 kg : 1170 € (3,02).
1 Génisse 30 mois culard 744 kg : 3010 € (4,05).
Génisses 1 an culardes 239 à 450 kg : 1290 à 1710 € (3,11 à 5,40).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 28/07

Bovins (156))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
295 à 420 kg	760 - 1130	2,50 - 2,68
365 à 455 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
360 à 420 kg	910 - 1060	2,42 - 2,73
450 à 550 kg	1110 - 1270	2,31 - 2,61
Laitonnes		
245 à 400 kg	-	-
Génisses		
260 à 425 kg (16-24mois)	-	-
520 à 740 kg (24-36mois)	990 - 1600	1,90 - 2,16
Taureaux		
550 à 1075 kg	1030 - 1760	1,64 - 1,87
Vaches		
suitées mâles et femelles	-	
Vaches	940 - 1650	

Commerce plus actif en mâles à des tarifs plus fermes. Pas d'invendu.
Vente rapide en femelles à des cours facilement reconduits. Apports plus important en vaches et de meilleure qualité, cours plus fermes.

Bovins gras : Pas de marché. A titre indicatif cours du dernier marché.
Génisses de viande :
4,05 à 4,14 kg de viande.
Vaches de viande :
3,80 à 4,16 kg de viande.
Fermeté des tarifs.

Prochain marché bovins le lundi 04 août, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 30/07/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,90	2,87
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	2,64	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,70	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,16
Vaches		
- 5 ans	2,02	1,92
de 5 à 10 ans	1,95	1,85
+ 10 ans	-	1,75

Broutards : cours reconduits.

Laitonnes-Génisses : cours maintenus.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 29/07/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,98 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50€	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc

Tendance : Moins d'apports, meilleure demande

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 21/07/14 au 27/07/2014*

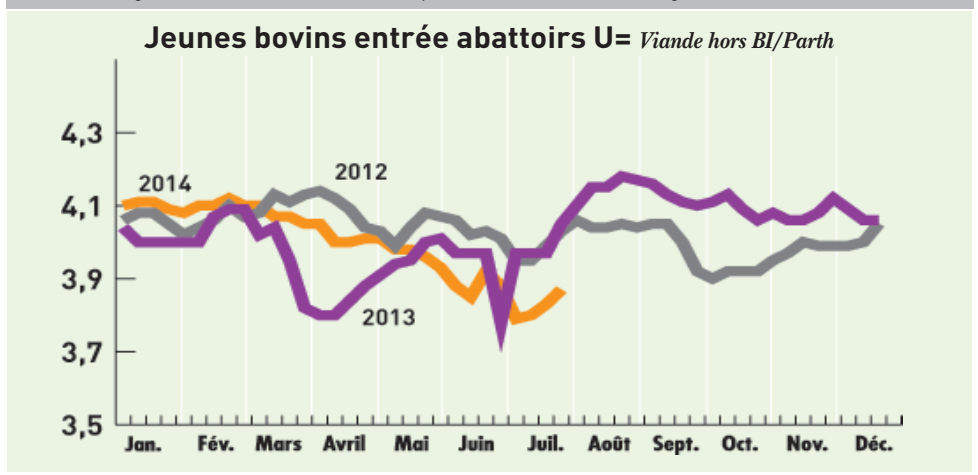
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	-
350 kg	-	2,57 €	-
400 kg	-	2,52 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,43 €	-
500 kg	-	2,34 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,55 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,34 €	-

Tendance :
Marché équilibré

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 21/07/14*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
12 à 24 mois							
Viande hors BI/Parth	-	3,87 €	3,72 €	3,66 €			
Races mixte		-	3,41 €	3,41 €	3,41 €	3,41 €	
Races lait					-	3,15 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth							
- 10 ans +350 kg	4,37 €	4,12 €	3,98 €	3,71 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,05 €	3,94 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,64 €	4,44 €				
Races mixte	-	-	-	3,64 €	3,58 €	-	-
Races lait				-	-	3,08 €	3,08 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,97 €	4,52 €	4,12 €	4,02 €			

Tendance : légère hausse liée à une baisse temporaire de l'offre due aux congés et aux travaux d'été.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 21/07/14 au 27/07/2014*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
12 à 24 mois								
Viande hors BI/Parth	3,92 €	3,91 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth								
- 10 ans +350 kg	-	4,80 €	4,30 €	4,21 €	4,00 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,00 €	3,96 €				
Races mixte					3,61 €	3,54 €		-
Races lait						-	3,10 €	3,04 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,97 €	4,55 €	4,36 €	-				

Tendances SEM. DU 28 JUILLET AU 01 AOÛT 2014

Bovins de boucherie

L'ambiance commerciale est un peu moins déprimée avec quelques besoins pour la saison touristique. Le commerce est plus régulier dans les femelles haut de gamme ou de qualité bouchère avec des besoins plus soutenus pour les zones de vacances. Dans les réformes allaitantes, si les cours sont reconduits, la vente demeure calme et surtout sélective au détriment des animaux bas de gamme, trop légers ou manquants de finition ainsi que pour les vaches âgées. En réformes laitières, l'activité commerciale est quelque peu favorisée par la modestie de l'offre, mais les cours sont reconduits dans l'ensemble des bonnes vaches Frisonnes ou Normandes. Les vaches maigres ou sans viande (P-) restent pénalisées. En jeunes bovins, la réduction de l'offre dans les jeunes bovins de race à viande permet un écoulement un peu plus régulier et une stabilisation des prix. ■

Broutards

L'activité commerciale est un peu plus régulière sur les marchés régionaux. La demande à l'export n'est pas très dynamique, mais les acheteurs doivent composer avec des volumes retreints à cette période de l'année. Les tarifs se maintiennent sans trop de difficulté dans les bons mâles Charolais. En laitonnes, la demande est mieux suivie pour les bonnes Charolaises exportées sur l'Italie. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les prairies restent assez verdoyantes avec les pluies de ces derniers jours. La réduction de l'offre permet une vente un peu plus facile dans les bonnes femelles lourdes à finition rapide. Le bétail entre deux viandes est également mieux sollicité. Les animaux maigres et longs à finir restent difficiles à vendre. ■

Veaux d'engraissement et label

Les apports sont largement suffisants pour les besoins limités des intégrateurs. Le commerce est laborieux avec une sérieuse dégradation des prix dans l'ensemble des veaux Frisons, Montbéliards et croisés fariniers. Les sujets de moins de 45kg ou trop jeunes (toutes races confondues) sont invendables. Dans les veaux croisés Montbéliards, mis à part les très bons veaux qui restent normalement négociés, les tarifs sont baissiers pour les animaux de conformation ordinaire. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis
(au 28 juillet)

«Les faibles effectifs en sortie des exploitations devraient favoriser une tendance haussière. En jeunes bovins, le maintien du niveau des abattages actuel et une très faible offre devrait se traduire par une hausse significative des prix.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 21/07*

Agneaux (627)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,79 -3,14**	**2,67 - 3,03**
Gras (38-44 kg)	-	**2,72 - 3,19**	**2,67 - 3,02**
Gras (+44 kg)	-	**2,62 - 2,95**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,40 - 2,62**	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (211)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,50 - 1,81**	-	-
(+60 kg)	**1,9 - 1,51**	**0,88 - 1,23**	-
Divers			
Béliers: 68 à 179 €	**0,89 - 2,25**		
Agneaux maigres : 63 à 100 € (2,52 à 2,90)			
Chèvres : 7 à 25 €			
Boucs :			

Ovins : 875
Apports corrects. 97% de vendus.
Agneaux : meilleure demande. Les cours ont repris les quelques centimes perdus lors du dernier marché, rendant ainsi la valorisation satisfaisante. Seuls les sujets de plus de 50 kg ne voient pas leurs tarifs progresser.
Brebis : Forte demande notamment en lourdes.
Béliers - caprins : cours reconduits.
NB : Foire concours aux ovins reproducteurs le vendredi 8 août. M. Petit 06 79 71 79 72
Effectifs :
Agneau : 627 -Brebis : 211
Béliers : 27 - Caprins : 10

Prochain marché : 04 aoput (pesée 6h00, vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 28/07*

Ovins : 198	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**100 - 136**	**2,06 - 2,95**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**65 - 137**	**1,00 - 1,40**
Béliers	-	

Cours reconduits en agneaux légers, vente plus difficile en lourds. Meilleure demande en brebis accompagnée d'une hausse des tarifs.

Prochain marché ovins le lundi 11 août aux horaires habituels.

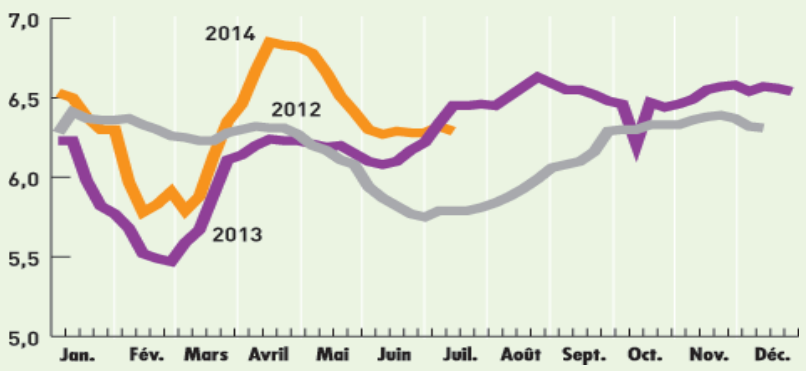
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 14/07/14 au 20/07/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,67 €**	**6,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,70 €**	**6,58 €**	**6,20 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,85 €**	**5,63 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 14/07/14 au 20/07/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,29 €	**5,73 €**	**2,33 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 21/07/2014 au 27/07/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,51	6,61 =	6,60 -0,02	6,07 -0,06	-	-	-	-
	R Var.	6,21 -0,07	6,28 -0,01	6,28 -0,01	-	6,74 0,07	6,71 -0,03	6,71 0,02	-
	O Var.	-	-	-	-	6,23 -0,17	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,40 -0,04	6,36 -0,02	5,74 0,01	-	6,73 0,03	6,56 -0,01	-
	R Var.	6,30 -0,10	6,30 -0,04	6,22 -0,02	5,55 -0,06	6,62 =	6,57 -0,01	6,36 -0,02	5,88 =
	O Var.	5,95 0,01	6,02 0,01	5,86 0,05	-	6,24 -0,05	6,09 -0,11	5,89 -0,10	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	5,09	-	-	5,89 0,04	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : Agneaux : commerce laborieux. Brebis : cours dans l'ensemble calme avec des ventes plus difficiles. **Zone Sud :** application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
25-26/2014		**7500**	**0,169**	**-**	**-**	**5**
27-28/2014		**102 540**	**0,208**	**-**	**-**	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 16 juillet 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	150 à 160 €
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

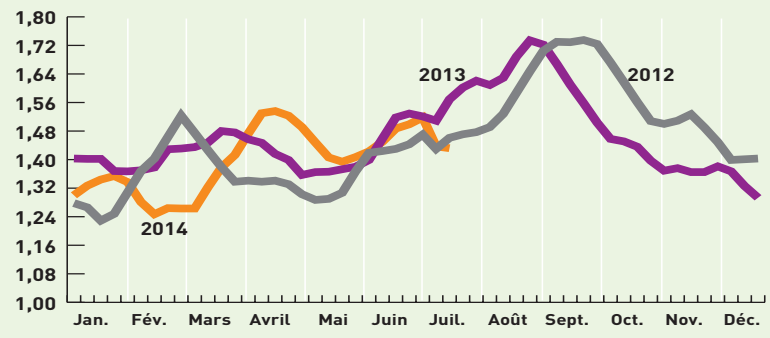
Porcs charcutiers cadran de Plérin (9889 porcs présentés) — *Cotations du lundi 28 juillet 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,432 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 18/07 au 24/07/14*

1,68 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

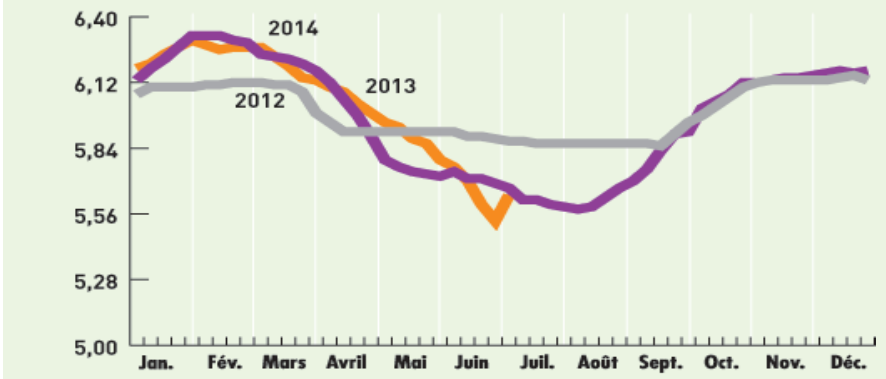
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 21/07/14 au 27/07/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,38 €**	-	-
U	-	**7,66 €**	**6,40€**	-
O	-	**5,64 €**	**4,87 €**	**4,11 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 28/07/14 au 03/08/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**116**	**460-615 €**	**320-450 €**	**210-290 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-370 €**	**270-340 €**	-	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**385**	-	-	**170-190 €**	**60-80 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**940**	**240-340 €**	**210-290 €**	**95-195 €**	**40-70 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 21/07/14 au 27/07/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,16 €**	**1,40 €**	**–**
Bons	**1,98 €**	**1,69 €**	**–**	

Céréales

Marché du 17 juillet 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	172	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	170	N C
Aube/Yonne	BPMF		inc.	C
	76/220/11%	oct.-déc.	160	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	sept.-déc.	145	N C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	juil.-août	140	N C
	63 kg/hl	sept.-déc.	145	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	juil.-août	142	N C
	63 kg/hl	sept.-déc.	145	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juil.	138	N C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		juil.-sept.	155	N C
Aube/Yonne		inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 d'oct.	155	V C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/Côte d'Or		juil.-déc.	225	N C
FÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	août-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

01 - cse retr vds tract mc 120 moteur perkins 6 ch turbo power 6 clim rel avant 4900 h 32 000€ht
✆ **04 74 24 30 46**

07 - Vds Renault 50-1970-4320H pneus arrières neufs Arceau Girophare Bon état 4300 euros - Secteur sud 07
✆ **06 18 55 54 82**

26 - Vds tracteur Renault 70-14F arceau 1991 7200h bon état. Prix 7000 euros HT
✆ **06 07 85 30 65**

38 - Vds tract Fendt 509C 95 cv 96 10 400 H 4x4 charg Stoll F30 rel av pont susp clim BE, Charrue Huard 475 HVI Varilarge carre 140 + pièce TBE, Combi HR AMA KE302 pac rel hydro sem GC nodet JAL hydro BE
✆ **06 23 66 31 42**

42 - Vds tracteur Someca 400 avec faucheuse latérale - chargeur Mailleux MX252 + remorque avec verins bon état
✆ **06 75 41 43 09**

42 - recherche boîte à vitesses ou épave Renault 651 1975 faire offre
✆ **04 77 24 69 46**

89 - VENDS tracteurs collection BM02 Deering 1020, SEV 201, BM10, JDA, chenille Fowler (réf. 290A)
✆ **03 86 97 62 70**

Travail sol

01 - 01 vds 1 wagon citerne 20m3 900 euros charrue bonnel 4 socs 1/4 de tour 500 euros 1 semoir mais lelly sem 800 euros
✆ **06 80 93 00 21**

01 - cse ret vds 1 tasse avant à dents + rouleau barre 3 m 1000€ ht+ 1 semoir mais monosem 4 rangts pr pet surface 2000€ ht
✆ **04 74 24 30 46**

01 - cse retr vds combine pcem pichon 3 m à dents doubl rouleau boit prise de force avec semoir à grains amazone 3 m type 30 à sabots le tout 8000€ ht
✆ **04 74 24 30 46**

01 - cse retr vds charrue huard quadri socs gd type 470 3000€ ht
✆ **04 74 24 30 46**

26 - 26 cherche semoir céréales NODET disques largeur 3m + vds distributeur engrais Amazone 800 l
✆ **04 75 48 82 74 hr**

38 - Vds rotor faucheuse Kuhn benne fendeuse bois Somec à 30C prix à débattre
✆ **07 81 93 54 96**

Récolte

69 - Vds arracheuse de pommes de terre 1 rang, marque porte, à tapis. Bon état, 500 euros et un rouleau fonte cannelé largeur 2 mètres 50 euros.
✆ **04 74 26 57 51**

69 - Vds ensileuse maïs 1 rang et pick up herbe marque Feraboli révisé, brouette essence réservoire 100 l. Prix à débattre.
✆ **06 33 87 20 43**

89 - VENDS MB Claas 470, coupe 7.50 m. + coupe colza à cheval heure batteur 1 300 h, moteur 1 700 h, 88 000 €, TBE, caisson 3 D (réf. 31VB1)
✆ **03 86 97 56 61**
06 37 24 49 58

89 - VD Faucheuse Massey Harris, 4 disques 1M80 de coupe prise de force, bon état.(3103)
✆ **03 86 53 02 45**

Manutention

01 - cse retr vds valet ferme weidman godet crodo moteur perkins ch 400 kg 3600 h rev 11 000€ht
✆ **04 74 24 30 46**

Station

88 - Salle de traite 2x4 Wesfalia pulsation électronique programmateur de lavage neuf Delaval, alimentateurs, pièces de maintenance.
✆ **03 29 50 70 84**

Agri. divers

03 - Vds serres plastiques TBE, surfaces 900-1344-1750m2 ouv. latérales auto.
✆ **06 71 90 75 33**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses MD et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF Arobale krone (réf. 310D)
✆ **06 29 81 80 05**

Destockage
Semoir Kverneland S drill pro 4 m 32 socs 3 rgs avec herse rotative Kverneland NG 401 S4 boitier 270 cv.
Tél. 03 86 38 97 09

38 - Vds cessation presse BR RF 47 filet ficelle BE C15 D95 DA 183000 km BE - taureau BBB 4 ans T viande - faucheuse cond. 2 toupies BE.
✆ **06 08 76 25 27**

38 - Vds Charrue Naud 4 socs versoir labouré 100 ha, bon état, pas de frais à faire, 200 petites bottes de bon foin.
✆ **06 37 05 84 02**

- **Épandeur Sodimac** type Rafal 1500 centrale hydraulique. Bon état.
- **Tracteur MF 7480** 4583 h. Cabine suspendue, pont suspendu. Pneu 580/70 R38 - 480/70R28.

Tél. 03 86 38 97 09

38 - Cause cessation d'activité vends divers matériel professionnels maraîchage
✆ **06 06 88 34 11**

42 - Vds petite cellule à céréales 12 m3 - H2.60 L2.50 ventilateur à céréales le tout bon état
✆ **06 89 82 31 10**

42 - vds charrue Kvenerland bisocs cellule à grains - évacuateur à fumier
✆ **06 13 71 82 00**
ou 04 77 54 13 45

58 - VEND MB type 8050 NH, moteur Ford, - semoir engrais Kuhn MDF 935, - épareuse SMA type super Fennec, le tout sans TVA, TBE. Guillaumin Glles - Devay (réf. 300E)
✆ **03 86 50 37 07**
06 36 76 43 44

69 - Recherche cueilleurs à maïs moteurs coupes pneus, broyeurs pour moissonneuses batteuses Claas John Deere New Holland Fahr, JHC, Braud et moiss. batt. en panne pour pièces.
✆ **0624 48 24 53**

71 - AV. épandeur Leboulch 2 HV 6/7 T, porte AR + réhausses - rouleau cultipacker 3 m, 1.200 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - AV. TA Deutz Agroton 80 CV, 14.500 euros exo, pailleuse distributrice enrubannage 5 m3 200, TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Promo rateliers en stock, arceau grille fixe et réglable : le 14 place arceau. 850 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds Ato. Berthoud EX 1000L pompe Gama, 2 tomb.vend. Alma, char. JC7 pr défonç. tract. chen., brouettes 3 mar. Toutentub.
✆ **04 90 22 08 27 HR**

89 - VENDS MB JD 985, coupe 4.85 m., - pulvé Evrard 12 m., 1 000 l., BE, - bétaillère Domico Daguet, mélangeuse pour céréales (réf. 300C)
✆ **06 30 17 30 66**

Elevage

38 - Vds salle de traite Westfalia 2x4 decro compteur à lait Dematron 60 an 2009 8 000 euros
✆ **06 84 99 16 60**

Véhicule

Utilitaire

69 - Vds 206 société 1,9D an 2000 - 170000 km bon état 1200 euros.
✆ **06 86 78 26 01**

69 - Bétailère Master 2,5L DCI année 2010 - 25500 kms, TBE, caisse neuve alu acier. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

38 - Vds NISSAN PATROL 4X4 2.8 L AN 92, 7 places,batterie neuve, pneus neufs, 3 000 euros à débattre
✆ **06 28 34 04 73**

42 - Vds Ford KA 1.2 Trend Plus - an 03/2010 - 1ère main - 4cv 69 ch - 3 portes - bv manuelle - 30 000 hm - révision ok - 2 pneus neige neufs - 3700 euros
✆ **06 63 59 42 03**

69 - Vds Peugeot 406 2 l. turbo essence 150 cv. 9 CV fiscaux 220 000 kms 1996 toute opt. fonctionne T. bien. Prix 800 euros.
✆ **06 83 73 65 59**

Achat-Vente

Récolte

01 - 01 vds foin 100 balles rondes 120/120 récolte mai 2014 abritée
✆ **06 10 04 28 23**

01 - vds foin prairie naturelle 2013 br 120-130 prix 80€ tonne + foin 2014 br 120-130 prix 90€
✆ **06 15 73 20 88**

42 - Agric. vds foin PN 2014 br Loire rég. St Bonnet le Chateau - à débattre
✆ **06 88 73 18 88**

58 - VENDS foin de pré 2013, bottes rondes 150 X 120, 90 €/T. 100 T. disp.. Dequiedt Didier 58180 Marzy (réf. 3102)
✆ **06 74 33 14 34**

69 - Vds foin récoltes 2013 et 2014 balles rondes.
✆ **04 74 02 06 60**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02**
ou 03.84.32.30.91

Fourrage

01 - 01 vds foin 1ere coupe 2013 bas prix balles rondes diam 130
✆ **06 80 73 32 93**

18 - Vends foin 2014, bottes rondes ou cubiques, livraison possible.
✆ **06 16 24 68 06**

NÉGOCIANT VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque. (Dépt. 58)
M. Dumont - **Tel. 06 23 79 23 84**

69 - Vds belle paille HD, foin de qualité, livré par C Rq. Profitez du tarif récolte !
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux - GAEC Duchamp, 330 rue du Rhône, 69360 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01**
ou 06 12 34 36 40

Bât. Pro.

26 - Vds bâtiment agricole (ancienne chèvrerie) de 400 m2 environ de 1995 sur une parcelle de 0,5 ha : électricité, eau, espace sanitaire, 85000 euros, situé à Erôme (26).
✆ **04 75 03 32 98**
ou 06 81 13 78 18

Divers

19 - Vends Cutter de table 50L HELY JOLY.
✆ **06 89 30 57 28**

38 - Achète 2 500 tuiles plates ou écailles
✆ **04 76 07 10 88**

38 - 38 Vds Girobroyeur 1m TBE 1 an, 4 pneus neige Toyo 235 60 R16 TBE, tondeuse tractée 3 roues
✆ **04 76 36 34 87**

42 - Collectionneur ach. cher à part. armes anciennes du XVII e au XIX e (sabre pistolets fusils) revolvers 73 74 étuis
✆ **04 78 08 88 28**

69 - Cause retraite vds faneuse Fella 4 toupies TH450D TBE, andaineur Kuhn GA300NM cell grain 20T. 10T., bon foin bio 2014 BR 250 kg. pot trayeur chèvres, abreuv. chèvres chauffant neuf, 2 chauffe eau.
✆ **04 74 26 32 36**

70 - Vends épandeur d'engrais et d'amendements SULKY Polyvrac XT130. Année 2012. Trémie 9600L, DPA,table d'épandage double disques + rampe à vis 9m. Nombreuses options. Machine en très bon état, très peu servie.
✆ **06 79 19 63 24**

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc...
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43

Location

Agricole

26 - Crest à partager av 1 artisan bio : 2ha fruit +1,5ha maraîch.+ local. 12500+275 euros/mois
✆ **06 38 02 82 00**

69 - Lancié, loue vigne 0,5900 dont 0,2100 plantées en 2012. Poss. mach. à vend. 1 seul lot. Beaujolais.
✆ **04 74 69 81 00 HR**
12/13 H

Offre

Emploi

18 - Recherche salarié pour exploitation Polyculture/Elevage (bovins allaitants) (80% élevage). Missions : Soins, traitements, suivi et surveillance du troupeau. Travaux des champs : fenaison, semis, moissons... Permis obligatoire. Temps complet. Expérience agricole appréciée. Motivé et sérieux, les autres s'abstenir. Poste à pouvoir au 1er septembre 2014.
✆ **02 48 74 52 96**
entre 13 h et 14 h.

21 - Elevage charolais RECHERCHE apprenti à partir du 8 septembre plus de 18 ans (réf. 2609)
✆ **06 98 38 19 62**

69 - Ch. viticulteur pour métayage 2 Ha Chardonnay crémant + prestation 2 ha 4500 euros/ha nord beaujolais St Jean.
✆ **06 30 52 17 17**

69 - Viti Beaujolais chr FILS ou FILLES agri pour vendanges, début sept 2014, nourris/logés.
✆ **04 74 04 21 08**

Service

26 - Greffeur cherche greffage à la pièce.
✆ **04 75 56 29 20**

84 - Entreprise viticole propose ses services pour tous travaux manuels. Travail soigné. Dépts 84-26-07.
✆ **07 50 91 03 10**

Mariage

Rencontre

21 - JF 38 ans de couleur, ronde, gentille souhaite rencontrer H. 40 - 50 ans, sérieux, profession indifférente (réf. 30VB1)
✆ **07 51 51 73 33**

42 - Homme 37 ans sympa recherche femme pour relation sérieuse contact par tél ou sms
✆ **06 59 57 55 22**

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. Site : http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93.**

69 - Jeune agriculteur 30 ans sincère simple gentil désire rencontrer JF 24-32 ans aimant la campagne pour relation durable. Installation possible si intéressée. Ecrire à IAR - 18 avenue des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
Réf 284

Animaux

Divers

38 - Vds taureau Montbéliarde + 2 Boucs + Bélier Ile de France, recherche paille
✆ **04 76 07 97 80**

69 - Vends 2 chiots Fe Border Collie 2 mois, père 2FBC257. Vends génisses Montb terme fin août.
✆ **06 69 95 53 11**

Bovin

01 - 01 vds genisses prim holstein de 2 ans à 2 ans 1/2
✆ **09 73 84 67 26**

07 - Vds génisses prêtes vaches au lait. Bonne origine. Toute garantie sanitaire race PH
✆ **06 71 21 49 36**

21 - VENDS cause cessation 4 génisses charolaises de 27 mois à finir, transport possible (réf. 300A)
✆ **06 32 57 19 21**

25 - VENDS lot de génisses Bio entre 6 et 30 mois Montbéliarde, Prim'Holstein, Jersiaise, livraison assurée. (réf. 300B)
✆ **06 82 66 55 60**
03 81 50 46 81

42 - Vds génisse Simental 1 mois et génisse PH cse retraite CL
✆ **06 70 48 49 78**

58 - VENDS 9 taureaux HBC, IBR A de 15 à 19 mois, gros gabarit, BO, Martin - Montigny sur Canne (réf. 29VB1)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel)
✆ **03 86 50 37 07**
06 15 01 71 67

69 - A vendre 2 petites génisses Prim'holstein de 1 mois.
✆ **06 84 00 00 65**



71 - Vds 1 T.B. taureau charolais 5 ans, HBC, IBR A, T.B. production, vêlage facile.
✆ 06 31 97 53 47

71 - Vds cause surnombre génisses Mo. 5 et 7 semaines pères Glanum Goldini C.L.
✆ 03 85 33 91 16

71 - Vends cause cessation G.L. prim'holstein prêtes au veaux, C.L., ind. IBR.
✆ 06 80 08 84 88
ou 03 85 59 47 45 H.R.

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 300D)
✆ 03 85 79 40 98

71 - Choix de jeunes repros limousins mâles, troupeau inscrit. Gaec du Tinailler.
✆ 06 86 83 84 64
06 60 86 64 60

Caprin

26 - vends 20 chèvres Saanen pleine mise bas sept 2014 CAPGENE 1100 lait 36,2 TB 34,5 TP
✆ 06 02 11 40 39

42 - vds chevrettes Alpines age 4 mois indem CAEV
✆ 06 88 18 98 47

42 - Vds chevrettes Alpines et Saanen prêtes à saillir + bouc la bonne origine troupeaux à 950 Lit
✆ 06 24 67 46 03

Ovin

21 - Elevage texel inscrit VENDS béliers I ou NI 2013, 2014, - agnelles suivis sanitaire (réf. 3101)
✆ 06 48 54 62 33

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Porcin

01 - VDS 9 PORCELETS DU 04 06 POUR ELEVAGE FAMILIAL OU ENGRAIS BOUCLES POSSIBLE LIVRAISON
✆ 04 74 37 56 71

Equin

58 - CHEVAUX 3 ans plein papier loisir Haflinger, faciles, 2 000 €, matériel équitation (réf. 310B)
✆ 06 79 98 50 80

58 - VENDS voiture hippomobile 4 roues marathon, parfait état à 1 ou 2 chevaux, 3 000 €, photo disponibles (réf. 310A)
✆ 06 79 98 50 80

Volaille-Lapin

21 - Vds Poules pondeuses, plein air, de 18 mois vivantes pour ponte ou consommation. Du 1er au 14 août de 8h à 12h. Prix de 1 à 25 : 4€, de 26 à 50 : 3.50€, de 51 à 100 : 2.50€ + de 100 : 2€. A gevrey Chambertin (310E)
✆ 06 80 41 58 75

Chien

18 - Vends chiots mâles tricolores, vaccinés, tatoués (tatouage mère n° 2FZK008), inscrits, parents travaillant ovins/bovins.
✆ 06 81 03 58 54
ou 02 48 71 07 81.

25 - A réserver 7 chiots Border Collie t.b. origines n∞2502698017 20858 nés le 11/06/2014 parents visibles au travail ovins-bovins, conseils et aide au dressage possible, à vendre chiens dressés. P. Jacquier, Fuans.
✆ 03 81 43 61 30

38 - Vends chiens Porcelaine X Griffons 7 mois mère 2GBK924
✆ 06 30 70 89 17

71 - Vends 3 adorables chiots type Yorkshire nés le 2 juin 2014, pucés et vaccinés - 1 mâle et 2 femelles - mère 2,5 kg, non LOF, n° im. : 250269604040444. Père : 3 kg. A réserver pour début août. 600 euros.
✆ 06 74 45 19 29

71 - Vds 2 chiots Beauceron non LOF, 2 mois, pucés, tatouage mère 12946220147, souche troupeau.
✆ 06 73 46 32 39

Viticulture

Vendanges

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais entre le 5 et 8 septembre, avec expérience, nourri logé sur place, 17 jours.
✆ 06 08 00 34 33
thierry.carnard@blaceretroy.fr

69 - Vendanges, beaujolais cherche porteur, 1 décuveur à partir 5/09 env. nourri logé, 12 jours -
✆ 06 09 20 59 45

69 - Cherche vendangeurs nourris logés 8 sept. env.
✆ 04 74 04 15 38

69 - Cherche vendangeurs(ses) nourris logés déb sept. 10 j. environ beaujolais.
✆ 04 74 03 47 98
ou parismjy@free.fr

69 - Cherche vendangeurs pour le 12 septembre à la grande journée région beaujolaise.
✆ 06 83 87 65 58

69 - Rech. chauffeur tracteur avec exp. pour vendanges beaujolais début sept 15 j. nourri logé.
✆ 09 61 57 00 04

69 - Cherche vendangeurs nourris logés 8/10 jours début sept. environ.
✆ 04 74 71 61 74 HR

Alimentation

En remplacement de l'ensilage vends pommes de terre, coproduits de maïs et tous déshydratés.
Tél. 06.66.86.14.35

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO007147 - ALSACE
CHARGÉ(E) D'ÉTUDE ENVIRONNEMENT H/F
Poste de chargé d'études dans un bureau d'études, pour participation au suivi des projets LIFE + à l'échelle du territoire national Missions : En concertation avec la coordinatrice du projet, participer à la fourniture d'une assistance technique auprès de la Commission Européenne dans le cadre des projets Life + mis en oeuvre en France: - Fournir une assistance technique, administrative et financière aux bénéficiaires - Effectuer des missions de vérification chez les bénéficiaires - Analyser et évaluer les rapports envoyés par les bénéficiaires, - Fournir au client (Commission Européenne) des rapports d'évaluation clairs et argumentés, en anglais, - Proposer des recommandations ou des solutions cohérentes avec les demandes du client - Participer aux réunions organisées par le client ou par l'équipe en charge de la coordination centrale en France et à l'étranger - Rendre compte auprès de la coordinatrice du projet des difficultés rencontrées Des déplacements réguliers en France et internationaux sont à prévoir. Bac+5 - Généraliste de l'Environnement Expérience professionnelle exigée de 5 ans min. en gestion de l'environnement, gestion de projet, audit, etc. Domaines d'expérience constituant un plus : bonne connaissance des politiques environnementales européenne • Poste basé en Alsace (Schirmeck). Contrat de chantier - 38h25 de travail hebdo Salaire annuel de 27 à 30 K€ brut selon expérience + prime et avantage sociaux.

AO007132 - AUBE - LOIRET - YONNE
INGENIEUR SPECIALISE EN PRODUCTION LAITIERE H/F
Coopérative d'élevage. Afin de maintenir son leadership de conseil en élevage et pour répondre aux besoins d'expertise des éleveurs laitiers. Réalisera des conseils en expertise sur des domaines de la conduite en élevage et du sanitaire. Coordonnera les spécialistes zootechniques en bovins lait. Sera responsable du développement des outils et des méthodes de conseil en élevage mis en oeuvre par les techniciens. Représentera la coop. dans les réseaux d'expertise nationaux ou régionaux liés à ses spécialités. Ingénieur Agri ou Agro, avec une expérience en production laitière (3 ans mini). Bonne connaissance du conseil en bovins lait. Connaissance et usage des nouvelles technologies de l'information. Bonne capacité d'analyse et de synthèse. Aptitude rédactionne. CDI. Entrée dès que possible.

AO007128 - COTE D'OR
TECHNICIEN CONSEIL H/F
Importante union de coopératives, dans le cadre de sa politique de développement. Accompagner les éleveurs allaitant sur le suivi de leurs cheptels et des démarches qualité. Animer une politique de développement de l'engraissement sur le terrain et suivre les ateliers d'engraissement. - Apporter un appui alimentation aux éleveurs. Formations et expérience en lien avec le poste. Sens du contact et des relations commerciale. Passionné par l'élevage. CDI. Voiture de société, téléphone, ordinateur mis à disposition.

AO007331 - SAÔNE ET LOIRE
ASSISTANT QUALITÉ H/F
Société spécialisée dans l'abattage de volailles. Rattaché au responsable qualité vous : Organisez les contrôles qualité. Réalisez/enregistrez les prélèvements et les contrôles. Participez à la rédaction/la mise à jour des docs qualité. Suivez, mettez à jour et diffusez les indicateurs. Traitez les non conformités. Assurez le suivi des appareils de mesure. De formation supérieure en qualité. CDD 6 mois.

AO007328 - DOUBS
RESPONSABLE D'EQUIPE ELEVAGE ET PASTORALISME H/F
OPA. Au sein du service «Elevage et filières animales», mission : animer l'équipe de chargés de missions filières ovine et équine et coordonner l'animation de ces filières ; apporter appui aux organisations de producteurs bovines, notamment par valorisation références issues des appuis techniques et conduite d'études technico-économiques spécifiques ; contribuer au développement des démarches de valorisation des viandes bovine, ovine et équine ; animer politique pastorale du massif du Jura, en lien avec les financeurs et partenaires du territoire ; élaborer et suivre mise en oeuvre programmes d'actions annuels, en lien avec acteurs des différentes filières et financeurs ; et plus globalement assurer promotion de l'élevage et filières viandes régionales. Formation sup. agricole. Capacité à fédérer et dynamiser une équipe. Expérience de l'approche technico-éco. de l'élevage bovin. Qualités relationnelles, aptitude communication et animation. Autonomie. CDI. Déplacements sur région Franche-Comté. Entrée mi-octobre 2014.

AO007178 - NORD FRANCHE-COMTE
DIRECTEUR DE CFA H/F
Centre de formation d'apprentis, du CAPA au BTSA en horticulture, paysage, vente, fleuristerie et aquaculture. Membre du comité de direction de l'EPL, vous serez l'acteur principal de l'élaboration du projet du CFA. A l'aide du pilotage financier et administratif du centre et par la gestion des ressources humaines, vous veillerez à la mise en oeuvre, au suivi de la politique du centre, dans le respect de la charte qualité, et serez responsable de son évaluation. Vous serez appuyé par une adjointe de direction concernant le pilotage pédagogique et les relations avec l'équipe de coordonateurs et formateurs. Resp. des relations avec les entreprises et les partenaires professionnels, consulaires et financeurs, vous serez le représentant du centre et impulserez la politique de recrutement des apprentis. De formation Bac+4 à 5, avec une expérience dans le domaine de l'apprentissage, vous possédez des qualités structurantes et humaines de management et de développement, permettant d'accompagner le changement. CDD de 1 an avec possibilité de CDI. Entrée en poste le plus tôt possible.

AO007312 - COTE D'OR
CONSEILLER DE VENTE H/F
Jardinerie. Accueillir les clients, les accompagner dans leur acte d'achat, en cernant leur besoin. Les conseiller au travers des différentes offres. Développer les ventes complémentaires. Faire preuve d'un relationnel développé, de rigueur et d'organisation. Goût du contact public, travail en équipe Disponible, accueillant, ouvert au dialogue, dynamique Goût des challenges et atteinte des objectifs commerciaux. 01/09/14. CDI 17 à 18 K€.

AO007430 - CÔTE D'OR
ASSISTANT TECHNICIEN D'EXPÉRIMENTATION H/F
Firme phytosanitaire. Assister les techniciens pour la mise en place d'essai: semis, traitements et notations. BTSA ou équivalent. Conduite de matériel agricole et connaissance du milieu agricole. CDD 3mois (renouvelable au printemps).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCP BERTAUD - CALLET- FILLON
Avocats Associés
3 rue Saint Julien - 54000 Nancy
Tél 03 83 30 11 46

EURL PAUTY

SARL transformée en SELARL
au capital porté à 5 540 €
65 Rue Chenôve - 21000 Dijon
RCS Dijon 480 344 761

Transformation en SELARL augmentation du capital social, changement de dénomination sociale, nomination d'une cogérance.

La délibération extraordinaire en date du 23 avril 2014 a décidé de transformer la société en SELARL, d'augmenter le capital social, de changer de dénomination sociale et de nommer une co-gérante.

Cette transformation entraîne la publication des nouvelles

mentions suivantes:

Forme: Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée - SELARL

Dénomination sociale: PHARMACIE DES BOURROCHES

Capital social: 5 540 euros divisés en 554 parts de 10 euros

Gérance: Christine Pauty demeurant 6 Grande Rue à Belleneuve (21310) et Catherine Mounier-Vehier demeurant 42 rue du Transval à Dijon (21000)

Pour Avis, la Gérance

AL213112781

FIDUCIAL SOFIRAL

PB APPROSociété d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

«PB APPRO DIFFUSION»

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 150 000 euros
Siège Social: 03 rue Nicéphore Niepce
21700 Nuits-Saint-Georges
R.CS. Dijon 483 234 431
SIRET 483 234 431 00029

Ancienne mention : PLB APPRO DIFFUSION
Nouvelle mention : PB APPRO DIFFUSION
Pour avis : Le Gérant : Pascal Barrer.

AL213112782

HS HOLDING

SARL au capital de 102.475 €
siège social : 2 rue Amiral Roussin
21000 Dijon
491.449.179 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2014, l'associé unique :

a décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée , à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle ; a adopté les statuts de la société sous sa nouvelle forme ;

l'associé unique, Monsieur Hervé Soulard (précédemment gérant de la société), demeurant 21 rue Amiral Roussin 21000 Dijon, exercera les fonctions de Président.

Modifications seront faites au RCS de Dijon.

Le Représentant Légal.

AL213112906

AVIS DE CONSTITUTION

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

Avis de constitution

Acte SSP 15/07/2014, constitution d'une société :

Forme : SARL

Dénomination : PERROT ET GUINGAND CONSEIL

Siège social: 36 avenue Françoise Giroud 21000 Dijon

Objet : l'exercice de la profession d'expert-comptable ; l'acquisition, la gestion et la cession de participations dans des entreprises de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre et dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'ordre des experts comptables.

Durée : 99 ans

Capital : 1.283.100 €

Gérance : M. Patrice Guingand, demeurant à Fontaine les Dijon (21121), 9 rue de Belle Vue et Monsieur Philippe Perrot demeurant à Perrigny les Dijon(21160) 17 Rue du Meix Boulier

Cession de parts : Parts librement cessibles entre associés, agrément pour toute autre cession

Immatriculation : RCS Dijon.

AL213112786

Maître Chantier
Notaire à Appoigny (Yonne),

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Chantier Hervé, Notaire à Appoigny (Yonne) le 17 juillet 2014 enregistré au S.I.E. d'Auxerre le 22/07/2014 Bordereau 2014/728 Case 1 Extrait 2156, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI SOENEN

Siège : Dijon (21000) 10 Rue Charles Brugnot

Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.

Capital social : mille euros(1 000 €) par apport en numéraire libéré

Premiers co-Gérants : Mademoiselle Bérangère Cécile Soenen, demeurant à Irancy (89290),6 Rue du Four, célibataire et Monsieur Clément Henri Soenen, demeurant à Dijon (21000) 1 Bis rue de la Cité, célibataire

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions des parts par la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de Dijon

Pour avis et mention

AL213112905

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp en date du 18.07.2014, il a été constitué une SARL
Dénommée : PHARMACIE BERTHON

Objet social : Faire bénéficier son ou ses associés de la création, l'acquisi¬≠ tion, la propriété, l'exploitation et la vente d'un fonds de commerce de pharmacie.

Siège social : 99, rue de Jouvence 21121 Fontaine Lés Dijon

Capital : 10.000 €

Durée : 99 ans

Gérant: M. Olivier Berthon, dmt 13 ter, rue Marguerite Thibert Appt 401 - 21000 Dijon

Immatriculation au RCS de Dijon.

AL213112912

DISSOLUTION LIQUIDATION

SIMPLICITE COIFFURE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 27 Rue Edmé Piot
21500 Montbard
R.C.S Dijon 500 552 401

Par décision en date du 11/07/2014, l'associée unique, statuant au vu du rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, décidé la répartition du produit net de la liquidation, prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS Dijon.

AL213112751

NON DISSOLUTION

CABINET EVEN DU FOU

SAS au capital de 80 000 €
9 Boulevard Rembrandt
21000 Dijon
328 401 963 RCS Dijon

Statuant par application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce et des statuts de la société, l'actionnaire unique, en date du 14 juin 2014, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.

AL213112913

TRANSFERT DE SIÈGE

ASSISTANCE AUX ARBRES ET JARDINS

SARL au capital de 5999 euros,
2 lot du Meix 21110 Varanges
527 516 058 RCS Dijon

Le 22/07/2014 l'associé unique a transféré le siège social à 7 route de Dijon 21700 Nuits-St-Georges à compter du 22/07/2014.

Mention au RCS de Dijon.

AL213112785

DIVERS

CA CHAMPAGNE BOURGOGNE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE

Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social à Troyes (10000)
269, Faubourg Croncels
Siège administratif à Dijon (21000)
18, rue Davout,
Immatriculée sous le n° SIREN 775 718 216 RCS Troyes
Société de courtage d'assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 019 188

Le nouveau prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) est de 195,57 euros par titre.

Il assure un rendement total (y compris dividende) de 14,6 % par rapport au prix de référence du 30 juin 2013.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 25 juillet 2014 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence des C.C.A., sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2014.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er août 2014 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2014.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL213112916

BPS
SELARL D'AVOCATS
Me Olivier Pittet
19 chemin de la Combe aux Chiens
25000 Besançon

MS CAR 21

Société par Actions Simplifiée
au capital de 120 000 €
Siège social : 562 rue de la pièce cornue
21160 Marsannay-la-Cote
SIREN 498 907 179 RCS Dijon

Selon Assemblée Générale en date du 30/06/2014, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Jean-Gilles Marcaud de ses fonctions de Président avec effet au 01/07/2014 et ont décidé de nommer, à compter du 01/07/2014 et pour une durée indéterminée, la société MS FINANCES, pour le remplacer.

Les modifications, soumises à publicité, sont les suivantes :

Administration

Ancienne mention : Monsieur Jean-Gilles Marcaud

Demeurant à Miserey Salines (25480) - 6 rue de la Poudrière

Président

Nouvelle mention : La société MS FINANCES

Représentée par M. Jean-Gilles Marcaud

Société par actions simplifiée au capital de 110 000 euros

Dont le siège social est à Miserey Salines (25480) - Rue des Salines - ZAC de Valentin

Identifiée sous le numéro RCS 493 256 234 RCS Besançon

Président

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis

AL213112917

CESSION

Françoise BIDEGARAY-GRIVOT
et Emeric LEHANNEUR
Notaires Associés
7 rue Jacques de Molay
21200 Beaune

Aux termes d'un acte reçu par Maître Françoise BIDEGARAY-GRIVOT le 11 juillet 2014, enregistré à DIJON NORD (Côte-d'Or) le 21 juillet 2014, bordereau 2014/1282, case 1, Monsieur Dominique Guy Weirig et Madame Anne Marie Festuot, demeurant à Corgoloin (Côte-d'Or), 16 voie Romaine, ont cédé à la BOULANGERIE D'AGNES ET CEDRIK, SARL au capital de 15.000 €, ayant son siège à Corgoloin, 41 Grande Rue, SIREN 803 062 868 RCS Dijon (Côte-d'Or), un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, traiteur, chocolatier, confiseur, le tout avec tournées, exploité à Corgoloin, 41 Grande Rue, moyennant le prix de 118.000 €.

La date d'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1er juillet 2014.

Les oppositions seront reçues en l'Etude de Maître Françoise BIDEGARAY-GRIVOT où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

AL213112907

SCP Jean Charles GUILARD - Sylvain CONVERS - Marie Pierre PERE
Notaires associés à Dijon (Côte d'Or)
7 Boulevard de Brosses
Successeurs de Maître Pierre Marion

Suivant acte reçu par Me Marie Pierre PERE, notaire à Dijon, le 17/07/2014, enregistré à SIE Dijon Nord, le 24/07/2014, bordereau 2014/1306 case 1, la SARL « L'EPICURIENNE», ayant son siège social à Dijon (21000), 2 bis rue Jeannin, RCS Dijon 525 015 335, a cédé à la SARL « LE LIEVRE BLANC», dont le siège est à Dijon (21000), 2 bis rue Jeannin, RCS Dijon 803 035 047, le droit au bail des locaux sis à Dijon, 2 bis rue Jeannin, moyennant le prix de 15.000 €, entrée en jouissance : 01/08/2014.

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues sous forme de sisie-arrêt entre les mains de Maître PERE, notaire à Dijon, 7 bd de Brosses, dans les dix jours de la présente insertion.

Pour u nique insertion,
Me Marie-Pierre PERE

AL213112910

SCP Pascal Massip, Marc Prieur, David Belou, Véronique Varlet et Guillaume Lorisson,
Notaires associés
1 Place de l'Europe 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Sabine Massip notaire à Dijon le 22 juillet 2014, enregistré à SIE de Dijon Nord le 28 juillet 2014 bordereau n°2014/1315 case n° 1, la Société GARAGE GUICHARD SEBASTIEN, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, siège à Dijon (21000), 7 rue Ledru Rollin, identifiée au SIREN sous le numéro 449275320 RCS Dijon, a cédé à la société GARAGE GUICHARD-JEANROY, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, siège à Dijon (21000), 7 rue Ledru Rollin, identifiée au SIREN sous le numéro 802974873 RCS Dijon, un fonds de commerce de «réparation automobile : mécanique diesel, carrosserie, peinture, électricité, électronique auto, vente d'automobiles et tous véhicules, accessoires et pièces détachées, neuf ou d'occasion, vente de lubrifiants, et location de véhicules» exploité à Dijon, 7 rue Ledru Rollin, connu sous le nom commercial «GARAGE GUICHARD», et pour lequel la SARL GARAGE GUICHARD SEBASTIEN est immatriculée au RCS du Dijon, sous le n° 449275320, avec tous éléments corporels et incorporels y attachés, moyennant le prix de 125.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 70.000 € et au matériel pour 55.000 € avec entrée en jouissance le 22 juillet 2014.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à Dijon, 1 Place de l'Europe, au siège de la SCP «Pascal Massip, Marc Prieur, David Belou, Véronique Varlet et Guillaume Lorisson notaires associés».

Pour unique insertion

Me Sabine Massip

AL213112918

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Modification de l'objet social

au terme d'une assemblée extraordinaire du 17 juillet 2014 les associés de la SCI FRESTECHRI ont décidé d'apporter une modification à l'objet social l'activité de la SCI sera acquisition gestion et vente de biens immobiliers fait à Cosne sur Loire le 17 juillet 2014

AL583112844

NOUVELLE IMPRIMERIE LABALLERY

SCOP SA à capital variable
Siège social
allée Louis Blériot 58500 Clamecy
RCS Clamecy : B 392 607 545

Modification du conseil d'administration

Renouvellement annuel des membres du Conseil d'Administration

Aux termes d'une délibération en date du 24 mai 2014, l'assemblée générale ordinaire a élu comme Administrateur :

- Madame Karine Audebert, épouse Leclerc, Roussy 58460 Corvol l'Orgueilleux,
- Monsieur Bruno Coquard, Le Champ des Prés 58500 Chevroches,
- Monsieur Nicolas Lelu, 5 rue de la Vallée Buée 89560 Courson les Carrières,
- Monsieur Sullivan Sabbah, Mhers 58210 Cuncy les Varzy

Renouvlé le mandat d'administrateur de :

- Madame Launay Patricia, épouse Guerin, 25 chemin de la Côte d'Or 58500 Clamecy,
- Monsieur Jean-Michel Duperrier, HLM Ferme des Prés 58500 Clamecy

Messieurs Damien Boureau, Romain Lemaître , Didier Moreau et Cyril Rodriguez ne se sont pas représentés et ne sont donc plus administrateurs.

Le conseil d'administration, aux termes d'une délibération en date du 24 mai 2014, a entériné la nomination suivante :

- Vice-président : Monsieur Jean-Michel Duperrier

D'autre part, le conseil d'administration prenant acte de la démission et du départ de Monsieur Gilles Mure-Ravaud, directeur général , a décidé de nommer Monsieur David Perrain président Directeur Général.

Le conseil d'administration est composé de 10 membres.

Pour avis,

David Perrain Président

AL583112894

SYLVAIN CHARLOIS PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 3.513.270 EUROSSiège social : Le Bourg, 58700 Murlin
502 849 284 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21/07/2014, les associés ont nommé en qualité de :

- Commissaire aux comptes titulaire : la Sté KPMG SA, RCS Nanterre 775 726 417, siège à Paris La Défense (92) immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, en remplacement de la Sté KPMG AUDIT OUEST dont le mandat est arrivé à expiration
- Commissaire aux comptes suppléant : la Sté SALUSTRO REYDEL, RCS Nanterre 652 044 371, siège à Paris La Défense (92) immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, en remplacement de la Sté KPMG AUDIT NORMANDIE dont le mandat est arrivé à expiration.

Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL583112897

AU PAIN D'ANTAN

SARL au capital social de 1000 Euros
Siège social : 8 Grande rue
89480 Etais la Sauvin SIREN 802 674 853 R.C.S. Auxerre

Le 27 juin 2014, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à la fabrication et vente de pains, viennoiseries, tartes, gâteaux, fougasse, pizza, sandwichs, boissons (soda), traiteur, bonbons, chocolat, meringues, chouquettes, beignets, panini. Le reste sans changement.

Pour avis.

AL583112902

SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS TECHNIQUES, INDUSTRIELLES ET PUBLICITAIRES

Société par actions simplifiée
au capital de 308 000 euros
Siège social : Vernuche Les Saules
58640 Varennes Vauzelles
306 809 716 RCS Nevers

Le 25 juin 2014, l'Associée Unique a :

- nommé Monsieur Guillaume Cocquet demeurant 23 bis rue Gabriel Péri, 95150 Taverny en qualité de Directeur Général,
- pris acte que suite à une décision de la Mairie l'adresse du siège social de la société est 6 Rue Colette, 58640 Varennes Vauzelles

AL583112920

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 23/07/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la faillite personnelle pour une durée de 10 ans à l'égard de :

M.Thierry BERTHIER et de Mme Zéna BERTHIER

gérant(e) de : HADJEB BERTHIER Zéna les, Fourneaux 58360 St Honoré Les Bains

AL583112914

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/07/2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : ETUDE CONCEPTION SECURITE B.T.P

Siège social : 10 route de la Chaume, Plainefas, 58140 Saint Martin du Puy

Forme : SAS

Capital : 1000 Euros

Objet social : Etude, conseil, suivi de chantier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics

Président : Monsieur Gilles Guigner demeurant : 10 route de la Chaume, Plainefas, 58140 Saint Martin du Puy élu pour une durée indéterminée

Admission aux Assemblées :

Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote :

Chaque action donne droit à une voix.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL583112895

Par acte SSP du 22/07/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : ACCESS BATIMENT PLUS

Objet social : Platerie, isolation, peinture, carrelage, sol souple, électricité, plomberie, chauffage, charpente, couverture, ravalement de façades, pose de menuiserie, vitrerie, étanchéité, bardage, structure bois.

Siège social : 10 Franchet D'Esperey, 58000 Nevers

Capital : 3000 euros

Durée : 99 ans

Gérance : M. Elfilali Monir, demeurant 40, rue êdouard vaillant 58160 Imphy, et M. El Idrissi Mohamed demeurant 20 rue Albert Thomas 58000 Nevers.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL583112905

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY (58500)

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître François DINET, notaire associé à Clamecy, le 23 juillet 2014, qui sera publié au bureau des hypothèques de Clamecy, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination sociale : SCI FLEUR DE LYS

Siège social La Coudraye, 58190 Lys

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.

Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Capital social: Soixante Dix Mille Sept Cents Euros (70 700,00 €) constitué par l'apport en nature, d'un bien immobilier situé à La Coudraye commune de Lys (Nièvre), cadastré section C n°s 179, 196, 197, ZB n°74 pour 39a 90 ca et l'apport en numéraire de 700 €

Ledit capital est divisé en 707 parts sociales de Cent Euros (100,00 €), numérotées de 1 à 707 entièrement libérées.

Gérance : Monsieur Laurent Taieb, demeurant à Lys (Nièvre), 3 rue des Echards - La Coudraye.

Parts sociales : clause restrictive de cession de parts sociales

Immatriculation de la société au R.C.S de Nevers.

Pour Avis, Maître François DINET.

AL583112906

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à NEVERS du 24/07/2014, constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA PANETIERE NIVERNAISE

Siège social : 71 Rue Paul Vaillant Couturier 58000 Nevers

Objet social : Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, chocolaterie, glaces, sandwicherie, saladerie, traiteur, plats à emporter ... en sédentaire et en tournées; Vente de journaux; Achat et vente de produits finis liés à la boulangerie ; Achat et vente de produits artisanaux, régionaux;

Durée de la Société : 99 ans à compter¬†de son immatriculation au RCS

Capital social : 5 000 euros

Gérance : M. Bernard Pelissier et Mme Evelyne Pelissier née Lazardeux, dt ensemble 1 Les Georgeots 89630 Bussières

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis. La Gérance

AL583112907

Etude Notariale de Clamecy

Suivant acte reçu par Me Guillaume DINET, notaire à Clamecy, le 18/07/2014, enregistré à Nevers, le 23/07/2014, Bordereau 2014/952 Case n°1, a été constitué la société dont les caractéristiques sont :

Dénomination : JOUSILIANNE

Forme : Société civile immobilière

Capital social : Cent Euros (100,00 €)

Siège social : Pousseaux 58500, 5 chemin de Chenevière la Côte aux poules

Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années

Apports : Mme Isabelle Viennot, épouse de Mr Didier Rousseau demeurant à Pousseaux (Nièvre), 5 Chemin de Chenevière la Côte aux poules, a apporté (34,00 €)

Mr Julien Rousseau, demeurant à Pousseaux, 5 Chemin de Chenevière, (33,00€)

Mlle Sonia Rousseau, demeurant à Andryes (Yonne), 32 Grande rue, a apporté (33,00€)

Gérance : Mme Isabelle Viennot épouse Rousseau,

La société sera immatriculée au RCS Nevers. Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour avis, Maître Guillaume DINET

AL583112910

Avis de constitution

Acte sous seing privé du 18 juillet 2014

Forme : Société à Responsabilité limitée

Dénomination : INDRIS

Siège social : Marzy (Nièvre), 32, avenue de Chasnay

Objet :

- L'habillement, le prêt-à-porter et le commerce de tous accessoires liés à l'habillement.

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 Euros

Gérance :

- Monsieur Emmanuel Bettiga demeurant à Marzy (Nièvre), 32, avenu de Chasnay

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis,

Le gérant

AL583112922

DISSOLUTION LIQUIDATION

PHARMACIE DU VAL DE LOIRE

«société en liquidation»
Société à Responsabilité Limitée
à Associée Unique
au capital de 670 770 €
Siège social : 11 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Sur Loire
422 555 599 RCS Nevers

Suivant délibération extraordinaire de l'associée unique du 10 juillet 2014, les comptes de liquidation ont été approuvés, il a été donné quitus au liquidateur qui a été déchargé de son mandat, puis il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur,

AL583112749

EDICONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social
45 route de l'Etang
58160 Sauvigny les Bois
RCS Nevers B 483 036 687

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 30 juin 2014, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé 43 rue de Nièvre, 58000 Nevers.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Tereszkiewicz Lise demeurant 33 rue des Renardats, 58000 Nevers, lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL583112753

SARL AQ3B

SARL au capital de 8000 euros
Siège : 13 place de la république
58240 Saint Pierre Le Moutier
Siren: 348 036 294
R.C.S: Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21/07/2014, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation .

Elle a nommé M Chaudy Jean Claude demeurant 26 rue de l'oratoire 58000 Nevers en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation est fixé au siège social.

AL583112886

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY (58)

SCI DE VOLBOU

Le Bourg 58190 Talon
SCI. au capital de 1524,49 €
R. C. S. Nevers n° 414 544 924

Dissolution

Par assemblée en date du 17 juillet 2014 , enregistrée à Nevers le 18/07/2014, bord. 2014/930, case 4, la société sus visée, constituée pour une durée de 99 ans à compter du 2/12/1997 a décidé sa dissolution anticipée à compter du 01/07/2014 et désigné Monsieur Remy Pelle, agriculteur, demeurant à Talon (58190) , en qualité de liquidateur pour une durée de 1 an renouvelable.

Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé chez Monsieur Remy Pelle, à Talon (58190)

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers

Pour avis et mention

Me Dinet

AL583112891

TRANSPORTS LEMOINE ET FILS

SARL au capital de 15 245 euros
Siège social : 16 B, rue du chemin Ferré
58360 St-Honoté-Les-Bains
RCS Nevers B 305 690 539

Aux termes d'un PV de l'AGE en date du 25 avril 2014, enregistré auprès du SIE de Nevers le 22 mai 2014, bord n° 2014/662, Case N 1 Ext 1542. Il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour

Monsieur Jean Pierre Caillot, demeurant Via Nazionale 19 - Brivio - 23883 (LC) Italie, est nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au 16 B, rue du Chemin Ferré 58360 St Honoré Les Bains, où tous documents et correspondance y seront adressés.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL583112911

GARAGE VALVERDE GERARD

Société Ä Responsabilité Limitée
au capital de 25 622.45 euros
Siège social : 15 rue Roland Brouard
58600 Garchizy(Nièvre)
401 485 180 RCS Nevers

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 22 juillet 2014 la dissolution anticipée de la société à compter du 1er juillet 2014 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur :

Monsieur Gérard Valverde, demeurant à Garchizy (Nièvre) 15 rue Roland Brouard, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Garchizy (Nièvre) 15 rue Roland Brouard.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL583112913

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

DURET IMMO- SCI

au capital de 1 000 euros
40 Route de Fourchambault ZAC de Marzy, 58180 Marzy
RCS Nevers 514 439 116

L'A.G.E.du 17/07/2014 a décidé de transférer le siège social du 40 Route de Fourchambault, ZAC de Marzy, 58180 Marzy au 2 Bis Chemin du Pré Brûlé 17139 Dompierre-sur-Mer à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'art. 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis La Gérance

AL583112899

PROTECTYOURDATA.COM
SARL au capital de 3000 €
1, place de la République
58000 Nevers
RCS Nevers 489 495 069

Par AGE du 28 septembre 2014, les associés ont décidé à compter du 1er juillet 2014 de transférer le siège social au 103, rue du Bas des Ormes. 78160 Marly Le Roi.

Immatriculation au RCS de Versailles

AL583112918

ESTHETIQUE GENERALE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social : 13 Allée de Vignelle
58200 Cosne Cours sur Loire
790¬†747 356 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juillet 2014, il a été décidé¬†de transférer le siège social de 13 allée de Vignelle, 58200 Cosne Cours sur Loire à 132 rue Mouffetard, 75005 Paris, à compter de ce même jour.

Pour avis, le Président

Stefan Mihaylov

AL583112923

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

DUO MACONNERIE

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège social : Impasse des Montais
58320 Pougues les Eaux
413 033 168 RCS Nevers

Décision : AGE du 21 juillet 2014

Objet : - Transfert de siège social- Extension de l'objet social

Ancienne mention :

Siège social : Impasse des Montais - 58320 Pougues les Eaux

Nouvelle mention :

Siège social : Parc d'activité de Varennes-Vauzelles/Garchizy, 26 Rue Edouard Branly - 58640 Varennes-Vauzelles.

L'Assemblée Générale a décidé d'étendre l'objet social :

- au négoce de tous matériaux et biens d'équipement relatifs au bâtiment et à la construction,

- au négoce de tous articles d'ameublement, de décoration et de végétaux d'ornement,

- la location de matériels et machines.

Pour avis

AL583112925

NOMINATION

CLINIQUE CHIRURGICALE DU MORVAN

SA au capital de 53.358 Euros
Siège social :
49 boulevard Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
315 564 443 RCS Nevers

Par acte en date du 19 mai 2014, la Société VITALIA PRESIDENCE administrateur, a nommé en qualité de représentant permanent M. Xavier Boutin, demeurant 3 cité Médicis 78100 Saint Germain en Laye en remplacement de M. Christian Le Dorze.

Les actes seront déposés près le greffe du tribunal de commerce de Nevers

AL583112912

SOCIETE D'APPLICATIONS DU MARQUAGE INDUSTRIEL

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 6 Rue Colette
58640 Varennes Vauzelles
452 446 586 RCS Nevers

Le 25 juin 2014, l'Associée Unique a nommé Monsieur Guillaume Cocquet demeurant 23 bis rue Gabriel Péri, 95150 Taverny en qualité de Directeur Général.

AL583112921

SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine Gestion des patrimoines privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon Cedex, curateur des successions de :

. Mme Ginette Jeanne Gautheron épouse Lebrun, décédée le 02/07/2012 à Luzy, réf 13.5851

. M. Jacques Marcel Barathon célibataire, décédé le 06/03/2013 à Nevers, réf 13.5931

. M. Daniel Manuel Mateo célibataire, décédé le 17/04/2013 à Fourchambault, réf 13.5975

. M. Laurent Jean Girerd célibataire, décédé le 27/02/2012 à Chalon sur Saône, réf 14.6071

. M. Richard Michel Rebours célibataire, décédé le 19/06/2010 à Nevers, réf 14.6278

déposera les comptes rendus de successions au tribunal de grande instance de Nevers le 10/09/2014

AL583112892

DÉSIGNATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

RF INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 768.000 €
Siège social : ZA les Commailles
58640 Varennes Vauzelles
394 758 239 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée du 27 juin 2014 que la Société PHILIPPE SIMONNEAU HOLDING, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 euros, ayant son siège social 259 avenue du Général de Gaulle 18000 BOURGES, immatriculée 423 197 615 RCS Bourges, a été désignée en qualité de Présidente en remplacement de M. Philippe Simonneau.

Pour avis, La Présidente

AL583112903

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EURL DOMAINE HORTICOLE VARZY

SARL Unipersonnelle
à capital variable de 12500,00 Euros
Route de Clamecy ,
58210 Varzy
402531016 R.C.S. Nevers

Par décision du Gérant en date du 5 juin 2014 il a été pris acte de la nomination de Madame Bernadette Paillard, demeurant Les Prés de Villiers 58210 Varzy en qualité de nouveau Gérant, à compter du 5 juin 2014 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Gilles Michon, Gérant démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL583112888

Suite à l'annonce publiée dans l'édition Terres de Bourgogne du 20 décembre 2013 une erreur a été effectuée par l'annonceur au niveau de la gérance où il avait été indiqué une cogérance au lieu d'une simple gérance dont les fonctions sont remplies par Monsieur Akbayin.

Par acte sous seing privé en date du 10/12/2013, est constituée la Société

présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée

Dénomination : AKBAYIN MURAT

Capital : 1.000 euros

Siège : 15 A Rue aux Chevaux à Marzy (58180)

Objet : Maçonnerie

Durée : 99 ans

Gérant : M Murat Akbayin

Associés : M Murat Akbayin, Mme Turkan Akbayin, M Maksime Akbayin demeurant

ensemble 15 A Rue aux Chevaux à Marzy (58180). Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour Avis

AL583112904

PROTECTYOURDATA.COM
SARL au capital de 3000 €
1, place de la République
58000 Nevers
RCS Nevers 489 495 069

L'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2014 a nommé en qualité de gérant à compter du 28 juin 2014, M. Charon Serge, demeurant 103 rue du Bas des Ormes .78160 Marly Le Roi en remplacement de M. Laroute Didier, gérant démissionnaire.
Pour avis

AL583112917

CESSION

ETUDE NOTARIALE DE CLAMECY

1/Suivant acte reçu par Me François Dinet notaire à Clamecy 58500, 24 rue Marié Davy, le 11 juillet 2014 enregistré à Nevers, le 18/07/2014, bordereau n°2014/932 Case n°1.
Mr William Julien Laurette demeurant à Saint Malo en Donziois (Nièvre) Les Pontots a cédé à la SARL W-AUTOSPORT, au capital de 5.000,00 € ayant son siège social à Saint Malo en Donziois (Nièvre) Les Pontots identifiée sous le numéro SIREN 802684738 RCS Nevers
Un fonds de commerce de garage situé et exploité à les Pontots 58350 Saint Malo en Donziois.
Prix : cent mille euros (100.000,00 €) à concurrence de 24475,00€ pour les éléments incorporels et à concurrence de 75 525,00€ pour les éléments corporels.
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me François Dinet, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
2/Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 juin 2014, Mr William Laurette et Mlle Sévérine Roy associés de la SARL W-AUTOSPORT ci-dessus visé.
Ont décidé d'étendre l'objet social de leur société en ajoutant les activités suivantes : entretien et réparation automobile en atelier et à domicile, location, préparation et entretien de véhicules de compétition, vente de voitures neuves et d'occasion, remorquage et dépannage routier.
Cette extension d'objet prendra effet à compter du 01/07/2014.
Pour insertion

AL583112890

VENTE

Vente de fonds
Aux termes d'un acte authentique du 21/07/2014, reçu par Maître Charles-Edouard Peschard, notaire associé à Paris (75016) 25 avenue Marceau, enregistré à Pole Enregistrement Paris 16, le 21/07/2014, bord. n°2014/837, case n°1, Ext 6118, la société dénommée «SOCIETE HOTELLIERE ET IMMOBILIERE DE NEVERS -MAGNY COURS», SAS au capital de 1 537 350 €, dont le siège social est à Paris (75019) Immeuble Diapason - 216/218 Avenue Jean Jaurès, 385 237 896 RCS Paris, a vendu à
La société dénommée «NEVERS MAGNY-COURS INVEST HOTEL SNC au capital de 1 000 €, dont le siège social est à Neuilly-Sur-Seine (92200), 35 rue Pauline Borghèse, 801 259 151 RCS Nanterre.
Un fonds de commerce constitué de l'ensemble des éléments corporels et incorporels permettant l'exploitation d'un hôtel de 70 chambres et d'un bar restaurant, sis et exploité dans un immeuble situé à Magny Cours (58470) à l'extrémité de l'Avenue Jean Bernigaud connu sous l'enseigne ALLIANCE HOTEL.
La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 300 000 Euros.
La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 21/07/2014.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, au fonds vendu.

AL583112885

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

VALON BAZAR

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 9005 Avenue
de la République
89200 Avallon
511 205 247 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2014, il résulte que :
La collectivité des associés de la société VALON BAZAR a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 1er juillet 2014.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Forme
- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
- Anciennes mentions :
Gérants
Monsieur Ismet Nubée demeurant 12 rue de la Croix Pieuchot
Monsieur Nahel Jaghlit demeurant 7 rue Charles Dumont 21000 Dijon
Monsieur Waêl Jaghlit demeurant 5 rue Marsannay 21160 Corcelles les Monts
- Nouvelles mentions :
Président :
Monsieur Ismet Nubée
Directeur Général :
Monsieur Nahel Jaghlit
Directeur Général adjoint :
Monsieur Waêl Jaghlit
Admission aux droits de votes:
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Mention sera faite au RCS : Auxerre
Pour avis,

AL893112714

Le 07/07/2014, l'associé unique de la SARL JEANNIN NEW CAR au capital de 122.000€ siège social à Auxerre (89) 47, av. C. de Gaulle, 422 375 006 RCS Auxerre, a décidé de modifier de transformer la société en SAS à compter du même jour.
Ancienne mention publiée
Forme : SARL
Gérant : M. Y. Jeannin, 8, av. Rodin 89000 Auxerre
Nouvelle mention
Forme : SAS
Président : SAS AMSI au capital de 150.000 €, siège social à Auxerre (89) 34, av. C. de Gaulle, 349 580 191 RCS Auxerre représentée par M. Y. Jeannin 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre
Directeur général : M. Y. Jeannin 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre.
Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes
Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer.
Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix.
Clauses restreignant la libre disposition des actions : Le cessionnaire d'actions, non associé, est soumis à l'agrément des associés.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre

AL893112908

SARL LEMAITRE TRAITEUR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 244.90 euros
Siège social : 16 Grande Rue
89100 Maillot
RCS Sens 412 966 426

Aux termes d'une délibération en date du 15 juillet 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, à compter du 1er juillet 2014 :
- de modifier l'objet social et de modifier l'article 2 des statuts ainsi qu'il suit :
Ancienne mention :
- la charcuterie ;
- le traiteur ;
- les plats à emporter ;
- la location de vaisselle
- la crémerie
- le négoce de vins
Nouvelle mention :
- la charcuterie ;
- le traiteur ;
- les plats à emporter ;
- la location de vaisselle
- la crémerie
- le négoce de vins
- la pâtisserie
Pour avis,
La gérance.

AL893112949

SAS HOLDING YONNE GALVA

Siège social : 89200 Magny
519007587 RCS Auxerre

Il résulte du procès-verbal de l'AGE du 30/06/14 que les associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
- Du procès-verbal de l'AGE en date du 30/06/2014,
- Du certificat délivré le 16/07/2014 par le Commissaire aux Comptes, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,
- Du procès-verbal des décisions du Président en date du 28/07/2014,
Il résulte que le capital social a été réduit de 440 000 € à zéro, puis augmenté de 105 000€ pour être porté à 105 000 €, par l'émission au pair de 2100 actions nouvelles de numéraire.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : le capital est fixé à 440 000 €.
Nouvelle mention : le capital est fixé à 105 000 €.

AL893112968

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2014, il a été constitué une Société en nom collectif.
Dénomination sociale : SNC DE BORD.
Forme : Société en nom collectif.
Objet : A titre principal, réalisation de prestations de travaux agricoles, et à titre accessoire, activité d'achat revente de produits d'approvisionnement et de fournitures pour cultures.
Capital social :612 euros.
Siège social : 1 Chemin de Bouy, Bligny en Othe, 89210 Brienon sur Armançon.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire :612 euros.
Gérant : M. Stéphane Bézine demeurant 1 rue de la Fontaine, 89210 Paroy En Othe.
Cessions de parts : Toute cession est soumise à l'agrément unanime des associés.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL893112767

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 juin 2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale :SARL JS-BAT
Siège social : 2 rue Albert Rocher, 89480 Crain
Forme : SARL
Capital : 10000 €
Objet social : Réalisation des activités de bâtiment, notamment des travaux de maçonnerie générale et d'autres activités annexes
Gérance : Monsieur Gilles Cabanes, 15 rue Traversière, La Forêt, 58500 Surgy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL893112889

Par acte SSP du 30/06/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LA TELEPHONIE BOURGUIGNONE
Sigle : LTB
Objet social : Vente, installation, entretien et maintenance de produit de téléphonie, péritéléphonie, informatique, logiciel, bureautique, consommable bureautique, sécurité active ou passive mécanique ou électronique des biens ou des personnes, câblage informatique et électrique
Siège social : 7 rue mal pavée, 89300 Joigny.
Capital : 45000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. ROBILLARD Philippe, demeurant 139 avenue Roger Salengro, 94500 Champigny-sur-Marne, M. Chérif Hedi, demeurant 44 rue Saint Antoine, 91770 Saint-Vrain
Immatriculation au RCS de Sens

AL893112893

Par acte du 08 juillet 2014, il a été constitué la SARL :
Dénomination : WINNI
Capital: 8 000 Euros,
Siège social : 10, place Charles de Gaulle 89000 Auxerre,
Objet: Vente au détail de prêt-à-porter, chaussures, accessoires de mode, bijoux fantaisie et d'articles de maroquinerie ; bazar,
Durée : 99 ans
Gérance : M. Liu Jingchun 1, rue de la Noue (Bât.3, Apt.85) 93170 Bagnolet.
Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL893112896

SAFER DE L'YONNE

AVIS DE LA SAFER

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BEINE - fonds occupé - terre à planter et vigne AOC Petit Chablis - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place par bail rural de 18 ans
15 a 26 ca - Sur le cotat topart: AD-112[39]
1 ha 09 a 60 ca - Sur le cotat topart: AD-104-114[40]-117[37]
MERRY-SUR-YONNE - bois-taillis
71 a 15 ca - La piece a la gillette: C-200
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18 août 2014 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893112967

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 juillet 2014 à Auxerre, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : EPM VINICOLE.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet : - Réparation, maintenance, installation de machines outils vinicoles.
- Achat, vente, commissionnement de machines vinicoles.
- Conseil en machines et matériels vinicoles.
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 12 rue du 14 juillet , 89000 Auxerre.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Philippe Darielle demeurant 12 rue du 14 juillet - 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL893112897

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

AGRIFORET

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 6 rue Aux Biques
89210 Venizy

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Venizy du 22 juillet 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : AGRIFORET
Siège social : 6 rue Aux Biques, 89210 Venizy
Objet social : les travaux agricoles et forestiers, l'achat et la vente de bois, l'entretien des espaces verts, le terrassement et l'affouillement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Frédéric Charlois, demeurant 30 rue Monjou Cuchot 89210 Venizy
Monsieur Jean-Luc Delecolle, demeurant 1 rue des Sables 89600 Vergigny
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL893112903

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sens du 19 juillet 2014 il aété constituée une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : EMC2
Siège social : 5 rue des Chamognots, 89100 Nailly
Objet social : l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location d'immeubles et en général toutes opérations de caractère mobilier ou immobilier.
Durée de la société : 99 ans
Capital social : 400 €
Gérant : Valérie Raoult épouse Cellier demeurant 5 rue des Chamognots, 89100 Nailly
Clause d'agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre associés, elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société, ascendant descendants qu'avec l'agrément des associés représentant la moitié au moins des parts sociales.
RCS Sens

AL893112912

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre cedex

PONSARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 5 place de la Mairie
89800 Chichée

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chichée du 23 juillet 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : PONSARD
Siège social : 5 place de la Mairie, 89800 Chichée
Objet social : Boulangerie Pâtisserie Chocolatier Traiteur Epicerie
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Didier Ponsard, demeurant 31 rue de la Fosse Dionne 89700 Tonnerre, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL893112913

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 juillet 2014 à Avallon, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale : TAXIS RENARD.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet : Le transport sanitaire terrestre (Ambulance, VSL,…), le transport par taxis, le transport scolaire.
Capital social : 100 euros.
Siège social : 22 bis route de Paris - 89200 Avallon.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Romain Renard demeurant 5 rue des Boucheries- 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL893112959

Avis de constitution
Dénomination sociale : 3B Béatrice Beauté Bourgogne
Forme sociale : Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée
Siège social : Centre commercial Géant, Fontaines des Clairions, 89000 Auxerre
Objet social : Vente de produits de beauté et cosmétiques et la pratique de soins esthétiques
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social : 7 500 euros
Gérance : Madame Béatrice Falaise demeurant 4 rue du Cimetière, 89210 Brienon sur Armançon
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Sens

AL893112961

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le journal n° 1280 du 25/07/2014 concernant la SCI CYRANO, il fallait lire que **le siège de liquidation est sis à Villeneuve sur Yonne (89500) 6 Faubourg Sommier.**

AL893112963

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Yves DEPARROIS** 37 rue de l'Hôpital 89700 Tonnerre (Restaurant grill pizzeria). RCS Auxerre 512110420. CIP 3591. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112929

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur JEROME LHOMME** La Cour 89440 Sainte Colombe (achat vente démontage pièces détachées automobiles). RCS Auxerre 410948020. CIP 3595. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112930

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Gérard René AZAMBOURG** 1 route de Tonnerre Cheuilly 89460 Cravant (Sellerie). RCS Auxerre¬† 322600149. CIP 3597. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112913

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Madame Christelle Annick LEROY** 35 grande-rue 89160 Ancy-le-Franc (café avec licence 4) RCS Auxerre 438490914. CIP 3599. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112933

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **la SAS APPEL PACA** 43, avenue de Paris 89470 Monéteau, ancienne adresse du siège : 473, avenue de Couquiou 84320 Entraigues sur la Sorgue (RCS Avignon) (traitement, revêtement des métaux en application électrostatique). RCS Auxerre 522907781. CIP 3602. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112936

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS APPEL AQUITAINE** 43, rue de Paris 89470 Monéteau ancienne adresse du siège : Rue de Suffren 33300 Bordeaux (RCS Bordeaux) (traitement et revêtement des métaux par application électrostatique). RCS Auxerre 524604469. CIP 3603. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112937

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl ARSENE FINANCES** 122 rue du Pont 89000 Auxerre (prise de participations). RCS Auxerre¬† 400399879. CIP 3604. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112938

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la résolution du plan et ouvrant la liquidation judiciaire de **la Sàrl SALAM** 7 rue Héric 89000 Auxerre (vente et négoce de tous produits alimentaires). RCS Auxerre 478674930. CIP3590. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112940

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl ATRE ET ARTISANAT** Z I de la Plaine des Isles Rue des Caillottes - 89470 Moneteau (vente fabrication pose de cheminées). RCS Auxerre¬† 314038126. CIP 3588. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL893112939

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire après cession de **Monsieur Loïc André Jean François Joseph BIZOT** 5 rue des compagnonsS 89290 Champs sur Yonne (pose de plaques de plâtre, isolation, maçonnerie). Répertoire des Métiers 498854272. CIP 3485. Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL893112941

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Patrick Jean-Marie Alain QUILLIN** 1 rue des Fourneaux Zone Ciale des Clairions 89000 Auxerre (vente de produits alimentaires). RCS Auxerre 420791196. CIP 3569. Liquidateur : Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL893112942

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl TRIMAILLE SARL** 17 rue du Temple 89000 Auxerre (bijouterie, joaillerie). RCS Auxerre 378192868. CIP 3589. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112943

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 ¬†ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Madame Sophie Geneviève MACHEPY épouse BURIOT** 15 rue de l'Abreuvoir 89290 Vincelles (Boulangerie pâtisserie). RCS Auxerre 418195525. CIP 3592. Administrateur : la Selas Segard Carboni 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112913

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Grégory Jean-Pierre BURIOT** 15 rue de l Abreuvoir 89290 Vincelles (Boulangerie pâtisserie). RCS Auxerre 418195442. CIP 3593. Administrateur : la Selas Segard Carboni 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112944

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Madame Isabelle Monique Madeleine DESHAYES née MAERTEN** 2 place de la Fontaine 89440 L'Isle-sur-Serein (Coiffure hommes et femmes, vente articles de parfumerie). RCS Auxerre 510149073. CIP 3598. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL893112946

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la SAS APPEL RHONE ALPES** 43, avenue de Paris 89470 Monéteau. Ancienne adresse du siège : 5 Bd Marcel Dassault ZAC des Gaulnes 69330 Jonage (RCS Lyon). (traitement et revêtement des métaux par application électrostatique). RCS Auxerre 530553254. CIP 3601. Administrateur : la Selas Segard Carboni 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112947

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 ouvrant une procédure de Sauvegarde au profit de la **SAS ZEDEN** 92 route d'Auxerre 89380 Appoigny (vente d'alimentation animale). RCS Auxerre 533468724. CIP 3600. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112948

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 arrêtant le plan de redressement de **la Sàrl S.A.T.R**. Z A des Champs Casselins 89000 Saint-Georges-sur-Baulche (entreprise de rénovation, réfection de maçonnerie). RCS Auxerre 350424552. CIP 3474. Commissaire au plan : la Selas Segard Carboni 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre .

AL893112950

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 arrêtant le plan de redressement de **Madame Corinne Roxane VIVIER** 6 grande-rue 89520 Lainsecq (café, restaurant). RCS Auxerre 410003552. CIP 3379. Commissaire au plan : Maître François Carlo 2, Chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL893112951

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl M-G IMMOBILIER** 122 rue de Paris 89000 Auxerre. RCS Auxerre 533604237. CIP 3423.

AL893112952

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la SARL S.G.P.**I 3 rue des Erables 89240 PARLY. RCS Auxerre 509333720. CIP 3178.

AL893112953

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl AUGY Sabine** 2 rue Rougemont 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 522673987. CIP 3475.

AL893112955

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre¬†du 21/07/2014 prononçant la clôture¬†pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire¬†de **Monsieur Jean-Paul KRAWEZYK** Les Petits Ponts 89460 Sainte Pallaye. RCS Auxerre 492470380. CIP 3479.

AL893112957

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014¬†prononçant la liquidation¬†judiciaire de la **Sàrl OFFROAD-DIFFUSION** 24 rue de Seignelay 89470 Monéteau (vente par correspondance, vente de motocycles et quadricycles). RCS Auxerre¬† 482407632. CIP 3596. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112931

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Société de fait entre personnes physiques **BURIOT-MACHEPY** 15 Rue de l'Abreuvoir 89290 Vincelles (boulangerie pâtisserie artisanale). N° INSEE 537849259. CIP 3594. Administrateur : la Selas Segard Carboni 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893112945

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SARL **BLENEAU AMBULANCE** 34 rue d'Orléans 89220 BLENEAU. RCS Auxerre 480594944. CIP 3059.

AL893112956

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

HM IMMOBILIER

SCI en liquidation amiable
au capital de 1 000 €
Siège social : 3 Chemin de l'Eglise
89150 Villeneuve La Dondagre
515 198 141 R.C.S. Sens

L'AGO du 30/06/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Jean-Luc Marteau de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL893112858

FIDAL
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

SCI NICOLAS

Société Civile
au capital de 15.244,90 €
en liquidation
Siège social : 17 Rue des Longues Raies
89100 Sens
395.170.327 RCS Sens

Par décision du 15 Juillet 2014, la collectivité des associés, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat, décidé la répartition du produit net et de la liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Mention sera faite au RCS : Sens

AL893112871

BURZOCK DEVELOPPEMENT EURL

Au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 rue du Maréchal Leclerc
89140 Serbonnes
RCS Sens 493 663 546

En date du 30 juin 2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, laquelle a mis fin à ses fonctions de Gérant.

Le liquidateur est M. Philippe Koempgen demeurant au 30 rue du Maréchal Leclerc - 89140 Serbonnes. Le siège de liquidation est au 30 rue du Maréchal Leclerc - 89140 Serbonnes.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Sens.

Pour avis

AL893112895

VOYAGES INTERIEURS

SARL au capital de 1.000 €
Siège : 15, rue du clos terreau
89340 Chaumont
517 972 519 RCS Sens

Par décision en date du 15/07/2014, l'associé unique, Apprendre autrement, SARL au capital de 500 €, 518 729 363 RCS Sens, représenté par M. Nosal Olivier, a décidé la dissolution sans liquidation de la SARL Voyages intérieurs, par application de l'article 1844-5 du Code Civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SARL Voyages intérieurs au profit de la SARL Apprendre autrement, à l'issu du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication.

Dissolution au RCS de Sens

AL893112887

LE VIN CANON

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social : Ferme de la Liberté,
89310 Poilly sur Serein
529 728 735 RCS Auxerre
Liquidateur : Mme Véronique Teysseire
épouse Moreau,
demeurant Ferme de la Liberté,
89310 Poilly sur Serein

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2014 prenant effet au 31 mai 2014, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL893112892

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne

MARMAGNE LOCAUX

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social
Ferme de Richebourg
89510 Passy
435 197 231 RCS Sens

L'AGM du 24.06.2014 à 17h45 a :

- décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 24.06.2014,
- désigné, en qualité de liquidateur, Monsieur Thierry Lemaître, demeurant Ferme de Richebourg à Passy (89510)
- fixé le siège de liquidation au siège social pour la correspondance et la validité des opérations de liquidation

RCS Sens

AL893112906

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DES BODEAUX

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile
au capital de 8 000,00 euros
Siège social
Les Bodeaux - Septfonds
89170 Saint Fargeau
803 018 415 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2014 a décidé d'augmenter le capital social de 220 400 euros ce qui a pour effet de le porter à la somme de 228 400 euros.

Pour avis, la gérance

AL893112900

LES BATISSEURS DE L'YONNE

Société par Actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 allée Olivier Cretté
89113 Branches

Aux termes d'une délibération en date du 24 juillet 2014, la collectivité des associés a décidé la réalisation d'une réduction du capital social non motivée par des pertes pour un montant maximum de cinq mille euros (5.000 €) par voie de rachat d'actions.

Le procès-verbal de cette Assemblée Extraordinaire sera déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens à l'issue du présent avis.

le président

AL893112966

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

M & A

SARL au capital de 1 000 euros
4 Rue Buffon, 89000 Auxerre
499 168 342 RCS Auxerre

Par décision du 01/03/2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 4 Rue Buffon, 89000 Auxerre au 59 Avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre et de modifier en conséquence l'article n°4 des statuts.

AL893112898

MALIKA

SARL au capital de 20.000 euros
Siège social : 9 rue du Plat d'Etain
89100 Sens - 490 667 698 RCS Sens

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 novembre 2013, il a été décidé de transférer le siège social au 4 rue Gambetta (89100) Sens.

Mention sera faite au RCS de Sens

AL893112972

➜ NOMINATION

Le 30.6.2014, associés de la SAS JEANNIN AUTOMOBILES au capital de 1.000.000 €, siège social à Auxerre (89) 40/47, av. C. de Gaulle, 427 020 524 RCS Auxerre, a constaté la démission de son Président, a nommé pour le remplacer, pour une durée illimitée, un nouveau Président et un directeur général - Anciennes mentions publiées : Président : M. Y. JEANNIN 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre ; Nouvelles mentions : Président : SAS AMSI au capital de 150.000 €, siège social à Auxerre (89) 34, av. C. de Gaulle, 349 580 191 RCS Auxerre représentée par M. Y. JEANNIN 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre; Directeur général : M. Y. JEANNIN 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre.

AL893112868

DELPH

SAS au capital de 6 8603,00 Euros
ZA le Franc Allais,
89210 Brienon sur Armancon
391544194 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 7 juillet 2014 il a été pris acte de la nomination de STEFANI ALUMINIUM, au capital de 200000 €, immatriculée au RCS de Meaux sous le numéro 302 457 098, domiciliée 7 rue Louis Braille, 77178 St Pathus représentée par Julien STEFANI en qualité de nouveau Président, à compter du 7 juillet 2014 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Louis Patrice HEMAR, Président démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL893112910

ACEFI

SAS au capital de 30 000 €
Siège social : Sens (89100)
4 Grande Rue
521 480 244 R.C.S. Sens

Aux termes de l'AGO du 30/06/2014, Mme Céline Ambrossetti, demeurant à Saucourt-sur-Rognon (52270), 7 Grande Rue a été nommée Présidente en remplacement de M. Jean-Pierre Strack, démissionnaire.

AL893112911

SOFFAL
Société Juridique et Fiscale Franco-Allemande
Société d'Avocats inscrite au Barreau de Paris
153 boulevard Haussmann
75008 Paris

TUBAUTO SAS

SAS au capital de 17¬†600 000 Euros
Siège social¬†: Rue des Salcys
Zone Industrielle
89100 Gron
342 817 947 RCS Sens

Aux termes des Décisions du Président en date du 01/07/2014, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général M. Christophe Weibel, demeurant 53 Boulevard du Centenaire 89100 Sens.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL893112921

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 30/06/14 de la SAS YONNE GALVA au capital de 297 275,55 €, dont le siège social est situé 89200 Magny, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°417565611, il résulte que M. Philippe Brugnot, domicilié 37 rue Elsa Triolet - Parc Valmy 21000 Dijon a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de la société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, ancien Commissaire aux Comptes suppléant devenu titulaire, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

AL893112965

SUCCESSION

Avis

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon :

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens en date du 05/06/2014, curateur des successions de :

. Mme Catherine Petit épouse Dommergue, décédée le 22/08/2011 à Appoigny, réf 14.6488

. M. Jean-Marc Claude Dommergue veuf, décédé le 08/02/2013 à Dijon, réf 14.6489

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

. M. Gérard Philippe Luttmann célibataire, décédé le 19/12/2011 à St Martin du Tertre, réf 12.4563 ; déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Sens le 15/09/2014

. M. Gonzalo Joaquim Parejo veuf, décédé le 30/06/2007 à Auxerre, réf 13.5355

. M. Lucien Paraut célibataire, décédé le 05/06/2012 à Paris (5ème), réf 13.5388

. M. Georges Emile Ponot célibataire, décédé le 30/07/2012 à Courson Les Carrières, réf 13.5429

. Mme Gisèle Parent veuve Zimowski décédée le 16/04/2010 à Auxerre, réf 13.5460

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d'Auxerre le 15/09/2014

AL893112919

DIVERS

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL

Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social à Troyes (10000)
269, Faubourg Croncels
Siège administratif à Dijon (21000)
18, rue Davout,
Immatriculée sous le n° SIREN 775 718 216 RCS Troyes
Société de courtage d'assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 019 188

Le nouveau prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) est de 195,57 euros par titre.

Il assure un rendement total (y compris dividende) de 14,6 % par rapport au prix de référence du 30 juin 2013.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 25 juillet 2014 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence des C.C.A., sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2014.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er août 2014 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2014.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL893112962

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

H DIFFUSION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 avenue de la Tournelle
89000 Auxerre
497 960 088 RCS Auxerre

Avis de publicité légale

D'un procès verbal d'Assemblée générale Mixte du 30/6/2014, il résulte que :

Suite à la démission de Monsieur Arthur Cohen, gérant, à compter du 25/06/2014, il n'a pas été procédé à son remplacement.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le représentant légal.

AL893112920

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré
77950 Rubelles

MENUISERIE BIRON ET ASSOCIES

SARL au capital de 15000 euros
Siège social : ZAC Le Bas de la Ruelle aux Chats
89100 Gron
503915191 RCS Sens

L'AG du 18/07/2014 a pris acte de la démission de M.Bernard-Dominique Vaillant de ses fonctions de gérant et nommé en qualité de nouveau gérant M. Vincent Bauland demeurant 17 rue de l'Orange - 89510 êtigny pour une durée illimitée à compter du 19/07/2014, a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'isolation des combles et ossature bois, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL893112958

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Olivier Couëdelo, Notaire Associé de la S C P «Jérôme Vaissade, Olivier Couëdelo, notaires, associés d'une SCP titulaire d'un office notarial » , à Fontenay Tresigny (Seine et Marne), 106, rue Bertaux , le 15 juillet 2014, enregistré au SIE Meaux Est le 22/07/2014 Bordereau 2014/1072 case 1 Ext 2688 a été cédé :

FONDS DE COMMERCE CEDE : CAFE-RESTAURANT sis à Cheroy (89690) 3 place de la Concorde, connu sous le nom commercial «LA TOUR DE CHEROY»,

Vendeur : M Stéphane Condaminet commerçant, demeurant à Cheroy (89690) 3 place de la Concorde RCS SENS 429 045 750.

Acquereur : SYLAUD Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 euros €, siège à Cheroy (89690), 3 place de la Concorde, RCS Sens 802919597

Prix : 80 000€

Dont éléments incorporels 60 000€ - matériel 20 000€

Entrée en jouissance : 15/07/2014

Oppositions : pour la validité au fonds vendu et pour la correspondance en l'Etude dénommée en tête des présentes

AL893112902

Avis d'une cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 juillet 2014 à Maillot (Yonne), enregistré à Sens le 22 juillet 2014 bordereau n° 2014/631 case n° 4.

Madame Martine Lemaître, demeurant 18 Grande rue 89100 Maillot, a cédé à la société LOCAMAIL RECEPTION, société à responsabilité limitée au capital de 5 000,00 euros, ayant son siège social 18 Grande rue 89100 Maillot, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens,

Un fonds de commerce d'organisation de réceptions, location et vente de matériel se rattachant à cette activité, vente de produits alimentaires exploité 18 Grande rue - 89100 Maillot, pour lequel Madame Martine Lemaître est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 429 114 580,

Ledit fonds a été évalué à 77 000,00 euros.

La société aura la jouissance du fonds à compter du 4 juillet 2014.

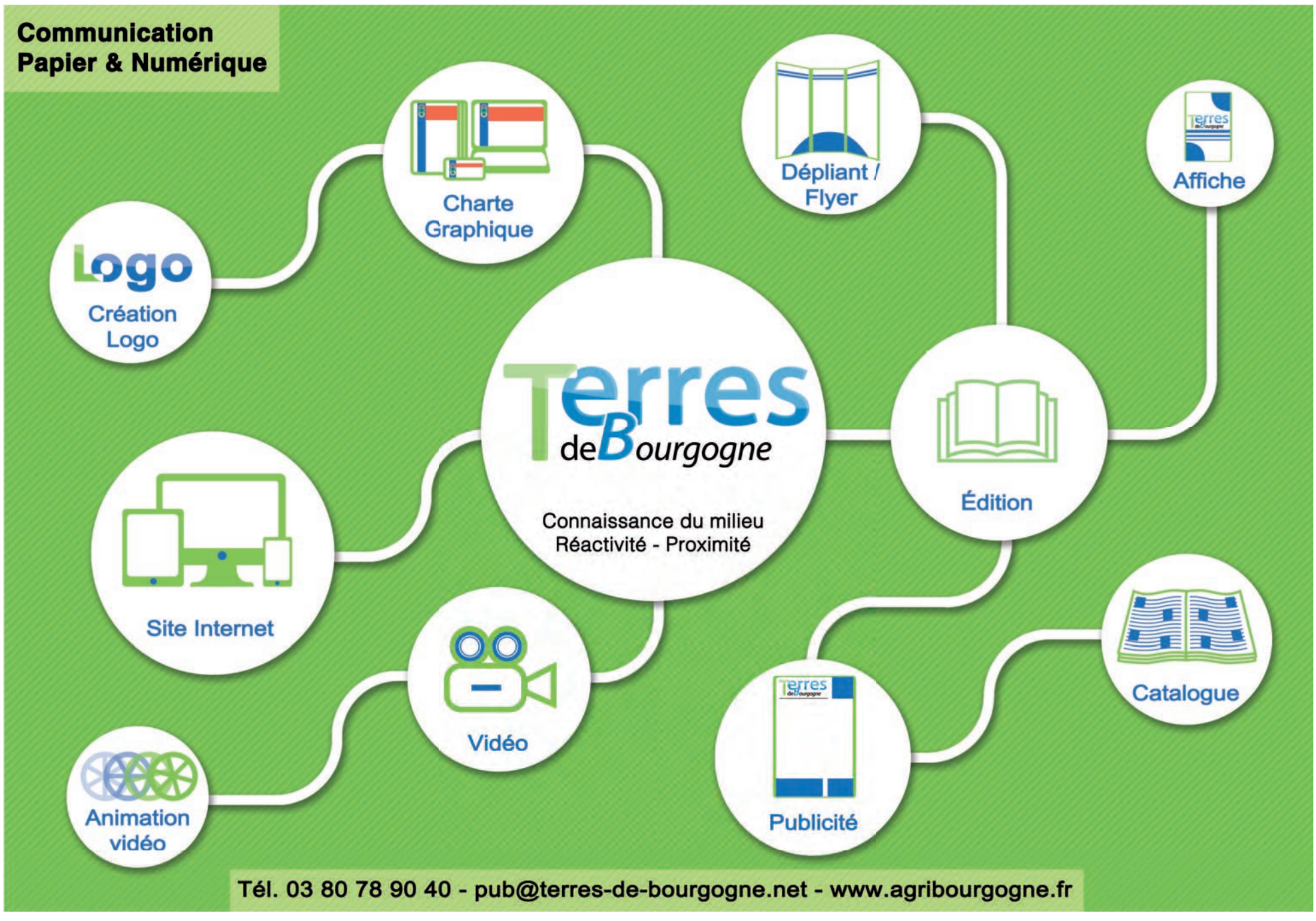
Les créanciers du cédant pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Sens et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Madame Martine Lemaître, demeurant 18 Grande rue 89100 Maillot, chez qui domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion.

Madame Martine Lemaître.

AL893112907

ANNONCES LEGALES 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net



VENTE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 9 septembre 2014 à 11 H au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

Une maison sise à **Sens** (89)
25 rue de la Vanne
Elevée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, de **4 pièces principales.**
Surface : 92 m² environ - Sur un terrain clos de 03 a 80 ca
Formant le lot n° 61 du lotissement entre deux Vannes - Le bien est occupé
Mise à prix : 15.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens,
où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RèGNIER - SERRê - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou,
89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Vendredi 29 août 2014 de 11 heures à 12 heures

AL893112860

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 9 septembre 2014 à 11 H au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

un appartement à Joigny (89)
14 avenue Gambetta
de 92 m² - en duplex (Lots 4 et 15 réunis) - Bâtiments I et II,
aux 2ème et 3ème étages. Avec un **grenier**
- Inoccupés à la date du 17 décembre 2013 -
Mise à prix : 70.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens,
où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RèGNIER - SERRê - FLEURIER - FELLAH,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou,
89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Vendredi 22 août 2014 à 15 H 30

AL893112861

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 9 septembre 2014 à 11 H au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

une maison sise à **Cézy** (89)
1 rue du Moulin d'en Bas
Elevée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un grenier, de **3 pièces principales. Surface : 61 m²** environ - Courette - Sur un terrain de 96 ca - Le bien est occupé
Mise à prix : 20.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS,
où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou,
89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Vendredi 22 août 2014 à 14 H 00

AL893112864

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 9 septembre 2014 à 11 H au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

une maison sise à **Villeneuve-La-Guyard (89) Rue de la Canesse**
En cours de construction, comprenant : cuisine, pièce principale,
2 chambres, salle de bain avec w.-c.
Sur un terrain cadastré section E n° 1388, lieudit « Les Godelles » pour 03 ares.
Mise à prix : 48.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens,
où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou,
89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Mercredi 27 août 2014 à 11 H 00

AL893112865

FUSION

LEBHAR
Société par actions simplifiée
au capital de 4.544.000 €
Siège social : Z.I.
Lieudit «Le Port au Vin»
89100 Gron
705 480 200 RCS Sens

SOCIETE VAROISE D'EMBALLAGES «SOVEMBALL»
Société par actions simplifiée
au capital de 160.000 €
Siège social : Z.I. de Toulon Est
80 rue du Docteur Roux
83210 La Farlède
749 500 617 RCS Toulon

I. Par acte sous seing privé en date du 27 mai 2014,la société Lebhar et la société Sovemball ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société Sovemball par la société Lebhar.

En conformité de cet acte la société absorbée a apporté à la société absorbante l'intégralité de son actif net estimé à 958.547 €.

La société absorbante s'est engagée à payer en l'acquit de la société absorbée tout le passif de cette société.

La société absorbante possédant la totalité du capital de la société absorbée, n'a en conséquence procédé à aucune augmentation de capital.

II. Le projet de fusion a été approuvé le 22 juillet 2014 par décisions du Président de la société absorbante. Le Président de Lebhar a décidé que la dissolution de la société absorbée prendrait effet concomitamment à la réalisation de la fusion et constaté qu'il ne sera procédé à aucune opération de liquidation de la société dissoute, le passif de cette société étant entièrement pris en charge par la société absorbante. La fusion et, corrélativement, la dissolution de la société absorbée sont ainsi devenues définitives le 22 juillet 2014.

AL893112970

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO007147 - ALSACE
CHARGÉ(E) D'ÉTUDE ENVIRONNEMENT H/F
Poste de chargé d'études dans un bureau d'études, pour participation au suivi des projets LIFE + à l'échelle du territoire national Missions : En concertation avec la coordinatrice du projet, participer à la fourniture d'une assistance technique auprès de la Commission Européenne dans le cadre des projets Life + mis en oeuvre en France: - Fournir une assistance technique, administrative et financière aux bénéficiaires - Effectuer des missions de vérification chez les bénéficiaires - Analyser et évaluer les rapports envoyés par les bénéficiaires, - Fournir au client (Commission Européenne) des rapports d'évaluation clairs et argumentés, en anglais, - Proposer des recommandations ou des solutions cohérentes avec les demandes du client - Participer aux réunions organisées par le client ou par l'équipe en charge de la coordination centrale en France et à l'étranger - Rendre compte auprès de la coordinatrice du projet des difficultés rencontrées Des déplacements réguliers en France et internationaux sont à prévoir. Bac+5 - Généraliste de l'Environnement Expérience professionnelle exigée de 5 ans min. en gestion de l'environnement, gestion de projet, audit, etc. Domaines d'expérience constituant un plus : bonne connaissance des politiques environnementales européenne • Poste basé en Alsace (Schirmeck). Contrat de chantier - 38h25 de travail hebdo Salaire annuel de 27 à 30 K€ brut selon expérience + prime et avantage sociaux.

AO007132 - AUBE - LOIRET - YONNE
INGENIEUR SPECIALISE EN PRODUCTION LAITIERE H/F
Coopérative d'élevage. Afin de maintenir son leadership de conseil en élevage et pour répondre aux besoins d'expertise des éleveurs laitiers. Réalisera des conseils en expertise sur des domaines de la conduite en élevage et du sanitaire. Coordonnera les spécialistes zootechniques en bovins lait. Sera responsable du développement des outils et des méthodes de conseil en élevage mis en oeuvre par les techniciens. Représentera la coop. dans les réseaux d'expertise nationaux ou régionaux liés à ses spécialités. Ingénieur Agri ou Agro, avec une expérience en production laitière (3 ans mini). Bonne connaissance du conseil en bovins lait. Connaissance et usage des nouvelles technologies de l'information. Bonne capacité d'analyse et de synthèse. Aptitude rédactionne. CDI. Entrée dès que possible.

AO007128 - COTE D'OR
TECHNICIEN CONSEIL H/F
Importante union de coopératives, dans le cadre de sa politique de développement. Accompagner les éleveurs allaitant sur le suivi de leurs cheptels et des démarches qualité. Animer une politique de développement de l'engraissement sur le terrain et suivre les ateliers d'engraissement. - Apporter un appui alimentation aux éleveurs. Formations et expérience en lien avec le poste. Sens du contact et des relations commerciale. Passionné par l'élevage. CDI. Voiture de société, téléphone, ordinateur mis à disposition.

AO007331 - SAÔNE ET LOIRE
ASSISTANT QUALITÉ H/F
Société spécialisée dans l'abattage de volailles. Rattaché au responsable qualité vous : Organisez les contrôles qualité. Réalisez/enregistrez les prélèvements et les contrôles. Participez à la rédaction/la mise à jour des docs qualité. Suivez, mettez à jour et diffusez les indicateurs. Traitez les non conformités. Assurez le suivi des appareils de mesure. De formation supérieure en qualité. CDD 6 mois.

AO007328 - DOUBS
RESPONSABLE D'EQUIPE ELEVAGE ET PASTORALISME H/F
OPA. Au sein du service «Elevage et filières animales», mission : animer l'équipe de chargés de missions filières ovine et équine et coordonner l'animation de ces filières ; apporter appui aux organisations de producteurs bovines, notamment par valorisation références issues des appuis techniques et conduite d'études technico-économiques spécifiques ; contribuer au développement des démarches de valorisation des viandes bovine, ovine et équine ; animer politique pastorale du massif du Jura, en lien avec les financeurs et partenaires du territoire ; élaborer et suivre mise en oeuvre programmes d'actions annuels, en lien avec acteurs des différentes filières et financeurs ; et plus globalement assurer promotion de l'élevage et filières viandes régionales. Formation sup. agricole. Capacité à fédérer et dynamiser une équipe. Expérience de l'approche technico-éco. de l'élevage bovin. Qualités relationnelles, aptitude communication et animation. Autonomie. CDI. Déplacements sur région Franche-Comté. Entrée mi-octobre 2014.

AO007178 - NORD FRANCHE-COMTE
DIRECTEUR DE CFA H/F
Centre de formation d'apprentis, du CAPA au BTSA en horticulture, paysage, vente, fleuristerie et aquaculture. Membre du comité de direction de l'EPL, vous serez l'acteur principal de l'élaboration du projet du CFA. A l'aide du pilotage financier et administratif du centre et par la gestion des ressources humaines, vous veillerez à la mise en oeuvre, au suivi de la politique du centre, dans le respect de la charte qualité, et serez responsable de son évaluation. Vous serez appuyé par une adjointe de direction concernant le pilotage pédagogique et les relations avec l'équipe de coordonateurs et formateurs. Resp. des relations avec les entreprises et les partenaires professionnels, consulaires et financeurs, vous serez le représentant du centre et impulserez la politique de recrutement des apprentis. De formation Bac+4 à 5, avec une expérience dans le domaine de l'apprentissage, vous possédez des qualités structurantes et humaines de management et de développement, permettant d'accompagner le changement. CDD de 1 an avec possibilité de CDI. Entrée en poste le plus tôt possible.

AO007312 - COTE D'OR
CONSEILLER DE VENTE H/F
Jardinerie. Accueillir les clients, les accompagner dans leur acte d'achat, en cernant leur besoin. Les conseiller au travers des différentes offres. Développer les ventes complémentaires. Faire preuve d'un relationnel développé, de rigueur et d'organisation. Goût du contact public, travail en équipe Disponible, accueillant, ouvert au dialogue, dynamique Goût des challenges et atteinte des objectifs commerciaux. 01/09/14. CDI 17 à 18 K€.

AO007430 - CÔTE D'OR
ASSISTANT TECHNICIEN D'EXPÉRIMENTATION H/F
Firme phytosanitaire. Assister les techniciens pour la mise en place d'essai: semis, traitements et notations. BTSA ou équivalent. Conduite de matériel agricole et connaissance du milieu agricole. CDD 3mois (renouvelable au printemps).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

GRAND CONCOURS PHOTO
Une moisson d'images
Votre vision d'un été d'agriculture en Bourgogne

du 1er juillet au 31 août 2014



Les photos sélectionnées seront publiées dans l'hebdomadaire Terres de Bourgogne, dévoilées par We Love Bourgogne sur www.welovebourgogne.fr et exposées au siège de Dijon Céréales.

La photo lauréate fera la Une de l'Agenda 2015 de Terres de Bourgogne.

1er prix
Un panier gourmand bourguignon **"Sens du Terroir" Gamm Vert** d'une valeur de **80 euros** et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

2e prix
Un an de farine Decollogne soit **30 kilos de farine bio " Made in Aiserey"** d'une valeur de **70 euros** et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

3e prix
Un superbe ouvrage " Les Climats du Vignoble de Bourgogne " (édition Glénat, préface de Bernard Pivot) d'une valeur de **50 euros** et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

*Concours organisé en partenariat par le groupe **Dijon Céréales**, l'hebdomadaire **Terres de Bourgogne** et le media en ligne **We Love Bourgogne***

Renseignements par mail
contact@ma-moisson-en-photos.com
et sur le site
www.ma-moisson-de-photos.com

Terres de Bourgogne

DIJON CÉRÉALES

Comment participer ?
Déposez vos plus belles photos en haute définition sur le site www.ma-moisson-de-photos.com

We Love Bourgogne

Prévention

Les bienfaits de la sophrologie après 60 ans

La sophrologie peut aider aussi les seniors. Un point sur ce domaine avec Catherine Aliotta(1), sophrologue.


DR

«*Visualiser des moments de bonheur redonne confiance*» et c'est bien là l'essentiel pour passer sereinement certaines évolutions de la vie dûes à l'âge.

Quels bienfaits les seniors peuvent-ils retirer de la sophrologie au moment de la ménopause ou de l'andropause ?

Pendant cette période de la vie, il va se produire des changements hormonaux chez la femme, qui entraînent des troubles physiologiques. Je veux parler des bouffées de chaleur qui arrivent à n'importe quel moment et qui souvent déclenchent une réaction émotionnelle très importante.

Quand cette bouffée arrive, la femme perd le contrôle et se laisse envahir par cette crise. Tout l'intérêt de la sophrologie consiste à réguler cette montée émotionnelle. Autre transformation corporelle chez les femmes : la prise de poids… D'où leur difficulté à investir ce corps qui change et auquel elles ne sont pas habituées : la sophrologie peut les aider dans ce travail d'intégration. Chez les hommes, c'est pareil. Face aux modifications physiques, comme la calvitie, on peut assister, à une perte de confiance en soi. À la différence des jeunes générations chez qui la calvitie peut survenir très tôt (et au moment où l'on est en pleine possession de ses moyens physiques), les seniors la perçoivent plus comme un stigmate de plus du temps qui passe. Ce qui est totalement différent des cheveux blancs (on garde encore sa *«crinière»* !). Cette perte de confiance, les hommes ne l'expriment pas de façon aussi claire que les femmes. Mais quand en séance de sophrologie, on aborde cette question (*«comment vous sentez-vous dans votre corps ?»*), ces soucis apparaissent. A ce moment-là, la sophrologie peut les aider à reprendre confiance.

Comment procède-t-on pour reconquérir cette confiance ?

Par des exercices de relaxation dynamique (des mouvements associés à la respiration) qui vont amener au relâchement musculaire et à une détente physique. Dans un deuxième temps, on propose aux personnes des sophronisations : ce sont des exercices, guidés par la voix du sophrologue, pour visualiser des situations positives, des moments qu'on apprécie, de bonheur. Là, on va réactiver le capital confiance de la personne et tout son potentiel.
C'est de l'autosuggestion guidée par le sophrologue qui s'appuie sur les représentations de la personne.

Comment se déroule une séance ?

Avant de commencer, il y a toujours un temps d'échanges entre le professionnel et son client. Ce qui permet à la fois de faire un état des lieux (sur la semaine écoulée ou sur l'état de la personne) et de présenter le programme de la nouvelle séance (travail sur un sujet particulier). Chaque séance dure environ une heure et comprend donc un entretien d'une dizaine de minutes. Ensuite un grand temps d'exercices : 15 minutes debout en associant la respiration, puis 15 à 20 minutes assis ou allongé, guidé par la voix du sophrologue. On clôt la séance par un nouveau temps d'échanges : la personne exprime ce qu'elle a vécu durant ces exercices pour évaluer l'impact de la séance. Le bénéfice de relaxation de ces exercices se poursuit de façon pérenne si on continue à s'entraîner à la maison, en suivant les consignes et en restant autonome dans sa pratique. Le tarif d'une séance peut varier de 40 à 50 euros (non remboursés par la Sécurité sociale mais pris en charge par certaines mutuelles).

Propos recueillis par Racines

(1) Catherine Aliotta, sophrologue, présidente de la chambre syndicale des sophrologues et auteur de «Manuel de sophrologie» chez InterÉditions.

Sophrologie

En France, la sophrologie n'est pas *«une discipline définie ni reconnue dans le cadre du code de la santé publique»*. Il n'y a pas de diplôme d'État sanctionnant un cursus de formation ou d'apprentissage. En revanche, il est indispensable de suivre une formation au métier de sophrologue pour pouvoir s'établir comme tel. Un sophrologue, en France, doit disposer d'un titre de sophrologue reconnu, et donc enregistré au Répertoire national de la certification professionnelle. On trouvera plus d'informations sur la sophrologie sur les sites suivants : www.chambre-syndicale-sophrologie.fr ou sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Sophrologie

Santé

Consulter un dermatologue pour mieux prévenir les risques

Nouveaux risques pour la peau et personnes sensibles : tour d'horizon avec Claudine Blanchet-Bardon, dermatologue*.


CP = Réussir/Caia/V. Marmuse

Attention aux expositions prolongées au soleil, mais attention aussi aux nouveaux usages, type cabine solaire.

Quand faut-il consulter un dermatologue ?

Je dirais qu'il faut prendre rendez-vous quand on voit apparaître une tache pigmentaire ou un grain de beauté qui ne ressemble pas aux autres. S'il y a un grain qui se distingue nettement des autres soit par la couleur soit par la forme, on va alors directement le montrer à un dermatologue. En naissant, les enfants n'ont généralement pas de grain de beauté. S'ils en ont, il faut les surveiller spécifiquement.
La question de savoir s'il faut ou non les enlever, n'est pas tranchée, y compris au sein des dermatologues. Les grains de beauté - qui sont des lésions mélanocytaires pigmentaires - commencent à apparaître vers l'âge de trois ans. Ils augmentent en nombre, tout doucement, tout au long de la vie.

Avec l'âge, y a-t-il des points à surveiller ? Quels sont les signes qui peuvent inquiéter ?

Oui, l'avancée en âge doit inciter à plus de vigilance. Une autre raison : l'apparition de verrues séborrhéiques que l'on peut découvrir sur son corps à partir de 50 ans. Ces verrues sont plus pâles que les grains de beauté, rugueuses au toucher et pèlent un petit peu. Ce sont des lésions, certes inesthétiques mais complètement bénignes. C'est un processus ordinaire de vieillissement de la peau : tout le monde en a. On trouve aussi des kératoses actiniques que l'on rencontre sur les crânes des personnes chauves, sur le dos des mains, sur le visage et sur les parties découvertes et exposées de la peau (jambes des femmes…). Ces tâches, relativement plates dotées d'une pellicule adhérente à la surface de la peau, sont des lésions précancéreuses. Il faut les traiter. Chez les personnes du 3ème et du 4ème âge, on peut être confronté au développement d'une maladie de Dubreuilh : un mélanome, qui reste longtemps superficiel, mais qui donne une grosse tache noire sur une pommette ou une joue. Cette tâche est liée à l'exposition au soleil et à l'âge. Une consultation dermatologique s'impose alors.

Qui sont les publics les plus sensibles ? Quelle prévention adopter ?

Les personnes qui ont eu un cancer de la peau ou un mélanome dans leur famille doivent être vigilantes : on leur conseille une consultation chez un dermatologue tous les ans. Tout comme les personnes à phénotype clairs (les roux, les blonds très clairs avec les yeux clairs), qui sont un public à risque : elles savent qu'elles ne doivent pas s'exposer au soleil. Certains types de professions sont aussi concernés par ce message de prévention : les agriculteurs, les ouvriers du bâtiment et des travaux publics… Ainsi que les personnes qui ont des loisirs d'extérieur : randonneurs ou coureurs, golfeurs (pour qui le port de la casquette devrait être obligatoire), pêcheurs, plaisanciers ou ceux qui se dorent sur la plage. Enfin, parmi les publics à mettre en garde, j'ajouterais les jeunes gens qui se rendent dans les cabines de bronzage (que j'appelle le «*soleil en boîte*»). Contrairement aux allégations - fausses - de leurs promoteurs, les UVA qui y sont dispensés ne sont pas bénéfiques à la santé, ne préparent pas la peau au soleil et accélèrent son vieillissement. Lors de la journée nationale de prévention et de dépistage du cancer de la peau du jeudi 22 mai, des dermatologues se rendent dans des dispensaires, des centres de médecine du travail ou de PMI pour examiner bénévolement le public présent ce jour-là.

Propos recueillis par Racines

* Claudine Blanchet-Bardon est docteur et vice-présidente du Syndicat national des dermatologues-vénéréologues.

Infos dermato

Lors de la journée du 22 mai, le public pouvait consulter le liste des centres de consultations sur le site www.dermatos.fr ou sur le numéro vert suivant : 0800 11 2014. On peut aussi trouver des informations sur www.dermato-info.fr, le site d'information grand public de la Société française de dermatologie. Cette dernière possède aussi un site professionnel à l'adresse www.sfdermato.org.

▶ Sudoku

	8						4	2
6			5					7
2		1	3				6	5
				6	2			
	2						7	
			4	5				
7	6				8	5		3
1					3			6
8	3						1	

Résultat du précédent numéro

6	7	4	8	2	1	5	9	3
3	5	2	4	9	6	1	7	8
9	1	8	5	7	3	4	6	2
4	6	1	2	3	8	7	5	9
7	8	9	6	1	5	3	2	4
2	3	5	7	4	9	8	1	6
5	9	7	3	8	2	6	4	1
1	4	3	9	6	7	2	8	5
8	2	6	1	5	4	9	3	7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie
accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /
Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Lieu-dit CP Ville
Tel. Fax
Mobile Signature
Email:
☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐Bovins viande ☐Grandes cultures ☐Lait élevage
☐Porcs ☐Vigne ☐Aviculture
☐Fruits & légumes ☐Pâtre ☐Chèvre

Je demande une facture

Votre abonnement 2014



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐Pour 1 an 100 € ☐Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 €
☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐Pour 1 an 50 € ☐Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 €
Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 Pour 1 an 115 € Pour 2 ans 200 €
1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 €
Pour 2 ans 70 €
TOTAL

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 2 août 2014 au 8 août 2014

Samedi 2

TF1
20.55 The Winner Is... Divertissement présenté par Benjamin Castaldi.
23.00 Les experts. Série ⓬.

France 2
13.25 Secrets d'histoire «Mozart
20.45 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Baptiste Giabiconi, Françoise Laborde, Fauve Hautot, Adil Rami, Benoit Chaigneau, Jarry.
22.50 L'été indien. Magazine présenté par Michel Drucker et Julie Snyder, avec Céline Dion, Francis Cabrel, Fred Pellerin, Mylène Paquette et Vincent Niclo.

France 3
20.45 Blanche Maupas ★★. Téléfilm avec Romane Bohringer, Thierry Frémont, Jean-François Garreau, Sören Prévost (1h32). (voir Sélection)
22.45 Les piliers de la Terre (7 et 8/8). Série avec Ian McShane ⓬.
00.40 Appassionata «L'amour masqué» Comédie musicale.

Arte
20.50 En quête de vie extra-terrestre. Documentaire.

Summer of the 90's
22.40 Welcome to the 90's «Boys Bands et Girls Bands».

M6
20.50 XII (9 à 13/13). Série avec Stuart Townsend, Aisha Tyler ⓾.

Canal +
20.55 American Nightmare. Thriller (2013) de James DeMonaco, avec Ethan Hawke, Lena Headey, Max Burkholder (1h22) ⓰.

Dimanche 3

TF1
20.55 Le fils à Jo. Comédie dramatique (2010) de P. Guillard, avec Gérard Lanvin, Olivier Marchal (1h32).
22.50 L'arme fatale 4. Policier (1998) de R. Donner, avec Mel Gibson, Danny Glover (2h02) ⓬.

France 2
20.45 Le cinquième élément. Science-fiction (1997) de Luc Besson, avec Bruce Willis, Milla Jovovich (2h).
22.55 Non élucidé «L'affaire Olivier Arnaud». Magazine.

France 3
20.45 Miss Fisher enquête ! Série avec Essie Davis ⓾.
00.45 Le deuxième souffle ★★★. Policier en NB (1966) de Jean-Pierre Melville, avec Lino Ventura, Paul Meurisse (2h23). (voir Sélection)

Arte
20.45 Le goût des autres ★★★. Comédie dramatique (2000) de et avec Agnès Jaoui, et avec Jean-Pierre Bacri, Gérard Lanvin, Alain Chabat, Anne Alvaro (1h48). (voir Sélection)

Summer of the 90's
22.25 Machine à tubes «Quand MTV révolutionna la musique».
23.20 The 90's in Music.
23.50 The Truman Show. Fantastique (1997) de Peter Weir, avec Jim Carrey, Laura Linney (1h39).

M6
20.50 Capital «Nouvelles tendances pour vacances de rêve».
23.00 Enquête exclusive «Maldives».

Canal +
20.55 Bellicher : Une vie volée ⓾.

Lundi 4

TF1
20.55 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓾.

France 2
20.45 Castle : «Amis, à la vie, à la mort», «Sexe, scandale et politique», «Dernières paroles», «Les dessous de la loi». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
23.45 Hors du temps. Fantastique (2007) de Robert Schentke, avec Rachel McAdams, Eric Bana (1h44).

France 3
20.45 De guerre lasse. Drame (1987) de Robert Enrico, avec Nathalie Baye, Christophe Malavoy (2h05).
23.25 Les chèvres du Pentagone. Comédie (2009) de G. Heslov, d'après Jon Ronson, avec Ewan McGregor, George Clooney (1h30) ⓾.

Arte
20.50 Le genou de Claire. Comédie dramatique (1970) de Éric Rohmer, avec Jean-Claude Brialy, Aurora Cornu, Béatrice Romand (1h45).
22.30 Ma nuit chez Maud ★★★. Comédie dramatique en NB (1969) de Éric Rohmer, avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian (1h46). (voir Sélection)

M6
20.50 L'amour est dans le pré. Magazine.
23.15 Nouveau look pour une nouvelle vie.

Canal +
20.55 Those Who Kill (3 et 4/10). Série avec Chloë Sevigny, James d'Arcy ⓬.

Mardi 5

TF1
20.55 Camping Paradis «Un fantôme au paradis». Téléfilm avec Laurent Ournac, Jennifer Lauret.
22.50 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.

France 2
20.45 Secrets d'histoire «Gloire et douleurs de Maria Callas». Magazine de Stéphane Bern, avec Michel de Grèce, Franco Zeffirelli, Nathalie Dessay, Ève Ruggieri, Hugues Gall, etc.
21.50 Othello. Opéra de G. Verdi, avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France, dirigé par Myung-Whun Chung, et avec Roberto Alagna, Inva Mula, S. Pondjiclis (2h29). En direct des Chorégies d'Orange.
00.30 Nuit d'été «Chorégies d'Orange : La Bohême». Opéra.

France 3
20.45 La femme tranquille ★★★. Téléfilm avec Line Renaud, Pierre Mondy, Richard Sammel, Simon Boyle (1h36). (voir Sélection)
22.55 Signé Mireille Dumas «Des dynasties pas comme les autres».

Arte
20.50 Nestlé et le business de l'eau en bouteille. Documentaire.
22.25 Adieu, camarades ! (1 à 3/6).

M6
20.50 Scandal (11 à 13/22). Série avec Kerry Washington.

Canal +
20.55 Le premier homme. Drame (2011) de G. Amelio, d'après Albert Camus, avec Jacques Gamblin, Catherine Sola (1h41) ⓾.

Mercredi 6

TF1
13.55 Joséphine, ange gardien «La part du doute». Téléfilm avec Mimie Mathy.
20.55 Mentalist : «La vie en rose», «Chasse au trésor», «Tapis rouge», «Père et flic». Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾.

France 2
20.45 Fais pas ci, fais pas ça (1 à 3/8). Série avec Isabelle Gélinas, Bruno Salomone, Valérie Bonneton, Guillaume de Tonquédec.
23.30 Dans les yeux d'Olivier «Piégés sur les réseaux sociaux» ★★. Magazine présenté par Olivier Delacroix. (voir Sélection)

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : De La Réunion à Mayotte». Magazine de Louis Laforge.
23.05 Sur l'autoroute du soleil.

Arte
20.50 Eldorado. Comédie dramatique (2007) de Bouli Lanners, avec Bouli Lanners, Fabrice Adde (1h17).
22.10 Solovki «La bibliothèque disparue». Documentaire.
23.05 Les géants. Comédie dramatique (2011) de Bouli Lanners, avec Zacharie Chasserlaud (1h24).

M6
20.50 Zone interdite : «Voisins, voisines : Quand les relations virent au cauchemar», «Ces Français qui se font justice eux-mêmes». Magazine.

Canal +
20.55 Romance de gare. Téléfilm avec David Morrissey (1h35) ⓾.

Jeudi 7

TF1
20.55 Section de recherches : «À la dérive», «L'homme aux deux visages», «Mauvaise rencontre». Série avec Xavier Deluc ⓾.
23.45 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

France 2
20.45 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Auberges de jeunesse, la cure de jouvence ?», «L'île aux requins». Magazine.
22.30 Les hors-série de Complément d'enquête «Liliane Bettencourt, dans l'intimité d'une milliardaire».

France 3
20.45 Papillon. Drame (1973) de Franklin J. Schaffner, avec Steve McQueen, Dustin Hoffman (2h19).
22.35 Le retour de l'inspecteur Harry. Policier (1983) de et avec Clint Eastwood, et avec Sondra Locke, Pat Hingle (1h52) ⓬.

Arte
20.50 Injustice (1 et 2/5). Série en VO avec James Purefoy.
22.20 Les naufragés du fol espoir. Téléfilm de Ariane Mnouchkine, d'après Jules Verne, avec les artistes du Théâtre du Soleil (3h).

M6
20.45 Le gendarme se marie. Comédie (1968) de Jean Girault, avec Louis de Funès, Claude Gensac(1h25).
22.25 Le gendarme en balade. Comédie (1971) de J. Girault, avec Louis de Funès, Claude Gensac (1h36).

Canal +
20.55 Banshee (1 et 2/10). Série ⓰.

Vendredi 8

TF1
20.55 C'est l'été, tout est permis avec Arthur «Les moments forts». Divertissement présenté par Arthur.
22.50 Secret Story.

France 2
20.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Le couteau sur la nuque». Téléfilm avec Antoine Dulery, Marius Colucci, Maruschka Detmers, Jean-Marie Winling (1h35) ⓾.
22.30 La boîte à musique de Jean-François Zygel «Sacrée soirée». Magazine présenté par Jean-François Zygel, avec Corinne Touzet, François Berléand, Christian Morin, Julie Mathevet, Yete Queiroz, Julien Behr, Renaud Delaigue, l'ensemble Doulce Mémoire, Taghi Akhbari, Fabrice Millischer, Pierre Hamon.

France 3
20.45 Les gens du fleuve «L'Amazone». Documentaire.
23.15 Emmenez-moi «Chez Michèle Laroque à Nice et à Troyes». Magazine présenté par Laurent Boyer.

Arte
20.50 La vallée tranquille. Téléfilm avec Wolfgang Stumph, Robert Atzorn, Ulrike Krumbiegel (1h28).
22.20 Requins blancs «Le grand malentendu ?». Documentaires.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Sous couverture», «Fréquence meurtre», «Domino», «Le monstre Série avec Mark Harmon ⓾.

Canal +
20.30 Football «Reims/PSG».

SÉLECTION


DR

Le goût des autres - Castella, un homme d'affaires, doit apprendre l'anglais pour son travail. Anne, une comédienne, lui donne des cours. Un soir, au théâtre, Castella découvre Anne dans «Bérénice». Bouleversé, il tombe amoureux d'elle. Mais lui, qui n'a jamais eu de temps (ni de goût) pour la culture, n'est guère à l'aise avec le groupe d'amis artistes de la jeune femme. Car les gens de théâtre ont leurs codes et leurs usages. Pour son premier film, la comédienne et scénariste Agnès Jaoui a réussi un coup de maître. À partir d'un sujet plutôt philosophique, elle a réussi une comédie légère et originale. Certes, on retrouve les qualités extraordinaires de la scénariste (dialogues ciselés, humour constant, talent d'observation des travers de nos contemporains, etc.), mais magnifiées par une mise en scène aérienne, un montage d'une rigueur extraordinaire et un accompagnement musical qui confère rythme et harmonie au film. Ce sont les comportements de ses contemporains, enfermés dans leurs habitudes et leurs milieux, que la réalisatrice stigmatise, en une galerie de portraits parfaitement dessinés. Ce thème riche, qui nous renvoie à notre propre comportement, fait de refus de l'autre et de repliement sur soi, est d'inspiration chrétienne, même si cela n'est pas dit. ***Dimanche 3, sur Arte, à 20h45.***

Blanche Maupas - Institutrice comme son mari, Blanche Maupas apprend que celui-ci, patriote convaincu, a été exécuté en 1915, pour l'exemple. Convaincue de son innocence, elle va se battre pour connaître la vérité. Cette histoire authentique et scandaleuse est parfaitement mise en images par Patrick Jamain, qui a su reconstituer l'atmosphère de l'époque avec réalisme. Romane Bohringer campe avec finesse ce personnage d'épouse que rien ne peut arrêter et qui va se battre jusqu'au bout pour que justice soit faite. Elle est entourée de comédiens talentueux. ***Samedi 2, sur France 3, à 20h45.***

Le deuxième souffle - Gu, ancien ennemi public n° 1, s'évade de prison et retrouve ses anciens amis, avec lesquels il organise un nouveau hold-up. Jean-Pierre Melville plonge, une fois encore, dans l'enfer des truands. Mais il le fait avec une telle maestria, une telle efficacité, que l'on oublie vite que ses héros ne sont que de vulgaires tueurs. La rigueur de la mise en scène, la précision du scénario, l'excellence de l'interprétation et les multiples rebondissements font de cette banale histoire policière un des modèles du genre, malgré des longueurs. L'interprétation est, comme il se doit, éblouissante. ***Dimanche 3, sur France 3, à 00h45.***

Ma nuit chez Maud - Jean-Louis, un jeune catholique, est tombé amoureux d'une étudiante, aperçue à la messe. Un soir, il retrouve son vieux copain Vidal, chez une de ses amies, Maud. Entre le catholique, le marxiste et la libre penseuse, la discussion est passionnée. Premier succès populaire d'Éric Rohmer, ce film relevait de la gageure. Intéresser le grand public avec des discussions philosophiques sur Dieu, Pascal et son pari, la foi et la prédestination, etc., sans jamais ennuyer, il fallait toute l'intelligence subtile et le talent du cinéaste pour y parvenir. Le résultat est un film brillant (d'inspiration chrétienne), aux dialogues étincelants et à l'interprétation exceptionnelle. ***Lundi 4, sur Arte, à 22h30.***

La femme tranquille - Pendant l'Occupation, Louise continue de faire tourner son auberge, qui régale les Allemands et les miliciens. Un jour, sa route croise celle d'un parachutiste anglais blessé. Cette histoire originale met en scène des gens ordinaires confrontés à l'extraordinaire. C'est un hommage à ces résistants de l'ombre qui, sans qu'on le sache, ont pris des risques énormes par simple humanité. Line Renaud est à l'aise avec un rôle qui lui ressemble, et, malgré quelques longueurs et des scènes lourdes à la fin, l'ensemble est très réussi. ***Mardi 5, sur France 3, à 20h45.***

Dans les yeux d'Olivier «Piégés sur les réseaux sociaux» - Certains jeunes pensent que s'ils n'ont pas un compte sur Facebook, ils sont «coupés du monde». Dans ce magazine, Olivier Delacroix a rencontré des victimes d'arnaques diverses. Certaines victimes avouent s'être senties salies (voire violées !) par des personnes mal intentionnées présentes sur Internet. Cet excellent magazine montre à quel point les réseaux sociaux peuvent détruire la sphère privée. ***Mercredi 6, sur France 2, à 23h30.***

Cacao et café en quête de succès

L'état Camerounais va injecter 110 millions d'euros pour structurer la filière cacao café en 10 ans. Il veut placer les paysans au coeur de la filière.


Pierre Louis Berger

Le Cameroun veut améliorer la structure de sa filière et la qualité de sa production.

Début juin, la saison des pluies a commencé dans la région du littoral. David Nkue possède un verger ancien de 2 ha de cacao et de 2 ha de café, près de la ville de Nkondjok, une zone enclavée à cause du manque de routes et surtout d'industries. L'accès à son exploitation familiale devient plus difficile pendant la saison des pluies qui commence en juin. David Nkue est un agriculteur engagé. Il s'investit à fond dans les unions de villages. Son combat : mieux structurer les organisations de producteurs qui ont des difficultés pour commercialiser leurs fèves de cacao.

«Le cacao est une affaire familiale de longue date. J'entretiens la cacaoyère de mes parents dont il faut renouveler les plants, si on ne veut pas qu'il disparaisse. Ici, on est confronté à deux problème: l'ancienneté et l'enclavement des cacaoyères. Parfois, certains producteurs laissent leur production à l'abandon et se tournent vers des cultures plus rentables. Les producteurs de cacao doivent améliorer la qualité des fèves, tendre vers la certification qualité, les labels biologiques s'ils veulent que les prix d'achat soient plus élevés. Nous produisons des fèves de bonne qualité mais la commercialisation n'est pas suffisamment structurée. Les meilleures fèves sont mélangées avec les moins bonnes». David Nkue déplore le manque de maîtrise de la filière cacao et café. Il milite pour des organisations de producteurs plus fortes, des coopératives puissantes pour mieux défendre les intérêts des petits paysans. Il est vice-président de la confédération nationale des producteurs de cacao du Cameroun (créée en 2002, présente sur les régions centre et du littoral du Cameroun, 26 fédérations et 15 000 producteurs dont 25 % de femmes, chacun(e) cultivant en moyenne 2,3 ha de cacaoyers). La Conaprocam joue un rôle moteur auprès des petits producteurs de cacao. Elle favorise l'approvisionnement en intrants et en négocie le prix. Elle organise la vente groupée de fèves de cacao pour ainsi mieux négocier les prix de ventes de fèves. Elle entend augmenter la qualité des fèves et le rendement encore trop faible au sein des exploitations : *«En 2014, l'enjeu est le changement de statut en coopératives des différents organismes de la Conaprocam en adéquation avec la loi Ohada»*, explique Sophie Fonquerie, administratrice nationale au sein de l'AFDI (agriculteurs français et développement international) et agricultrice en Franche-Comté.

Un plan relance

Ce partenariat de professionalisation avec la Conaprocam est apprécié à sa juste valeur par le gouvernement comme le souligne Pierre Etoa Abena, conseiller technique à l'office national du Cacao et du Café : *«Il doit aboutir, à terme, à plus d'autonomie de la Conaprocam et à une meilleure efficacité à l'export»*. La filière cacao café au Cameroun est à un tournant de son histoire. Le gouvernement s'est engagé sur un plan de relance de la filière sur dix ans. Un plan dont les enjeux principaux sont la compétitivité et une meilleure maitrise de la filière. Il propose deux enveloppes financières : une enveloppe globale de crédits de 30 millions d'euros pour la commercialisation et l'exportation de cacao et de café. Une seconde enveloppe de 80 millions d'euros de prêts directs est prévue pour l'aide à la filière, de la production (achats d'engrais) à la commercialisation. Pierre Etoa Abena livre quelques grandes lignes de ce plan de relance : *«Il faut sortir le simple producteur de cacao du contexte de fournisseur de matière première pourqu'il devienne transformateur, exportateur et dégage une plus value grâce à l'appui de la Conaprocam et de l'AFDI. La Conaprocam doit devenir une entité viable économiquement et un leader incontesté au niveau des organisations paysannes. Il faut lui permettre d'exporter des volumes plus importants entre 10 000 et 25 000 tonnes d'ici 3 ans. Nous voulons créer un success story avec une organisation paysanne structurée qui intègre tous les partenaires de la filière. On veut placer le producteur au coeur de la filière. Si nous voulons nous positionner sur le marché international, il est urgent de renouveler les plantations existantes et d'améliorer le rendement des exploitations. C'est le passage obligé pour que la filière devienne plus compétitive»*. L'objectif du gouvernement, à travers ce plan de relance est de tendre vers un rendement de l'ordre de 800 kg/ha. Le renouvellement du verger de cacao va entraîner de forts gains de production. L'état s'est fixé, à l'horizon 2025, une production nationale en cacao de 600 000 tonnes. L'état ne cache pas ses ambitions d'introduire rapidement des IGP (indication géographique protégée) pour mieux mettre en valeur les productions régionales et viser une meilleure place dans le palmarès des grands pays producteurs de cacao (Côte d'Ivoire, Ghana…).

Pierre-Louis Berger

En chiffres


P. L. Berger

Les chiffres plaident en faveur de plus grandes exploitations. La filière cacao café produit de 230 000 à 250 000 t/an.
La moyenne d'âge des cacaoyères est élevée :
25 ans à 35 ans. Le verger national est composé à hauteur de 50 % à 75 % de vieilles plantations.
La durée de vie d'une plantation est de 25 ans en moyenne.
Au-delà, il y a un déclin de la production. « La surface moyenne des exploitations en cacao au Cameroun est de 3,5 ha. C'est une taille trop petite, qui nécessite d'avoir des plants performants.
Le rendement de la grande majorité des exploitations en cacao est de 200 kg/ha. C'est trop peu et ce n'est pas viable sur le plan économique. »

Tourisme

Kribi, la riviera camerounaise

Kribi est la seconde ville côtière du Cameroun. Kribi, ville de pêcheurs est considérée comme la riviera camerounaise à cause de ses longues plages qui s'étalent sur 40 km. Les habitants des grandes métropoles (Yaoundé, Douala) viennent s'y reposer mais aussi acheter et manger du poisson. Les pêcheurs de Kribi sont réputés pour leur courage. Ils partent deux jours et deux nuits en haute mer dans leur pirogue à moteur qu'ils chargent de filets et d'une glacière.


P.L. Berger

Ils affrontent les intempéries, la pluie. Ils dorment dans les pirogues. Arsène, de retour de mer revient cette fois ci avec une pêche. Parfois, la chance lui sourit avec une pêche exceptionnelle de 450 kg. Tous les matins, la halle aux poissons de Kribi est agitée. On y trouve de tout : barracudas, bars, dorades, gambas, crevettes, langoustes… On peut se faire cuisiner sur place les poissons. Kribi se visite et ses alentours aussi. Il est préférable de prendre un guide pour visiter la région et se renseigner auprès de la délégation du ministère du tourisme qui possède un bureau à Kribi. Les principales curiosités: vestiges coloniaux, musée des tortues marines.

P. L. B.